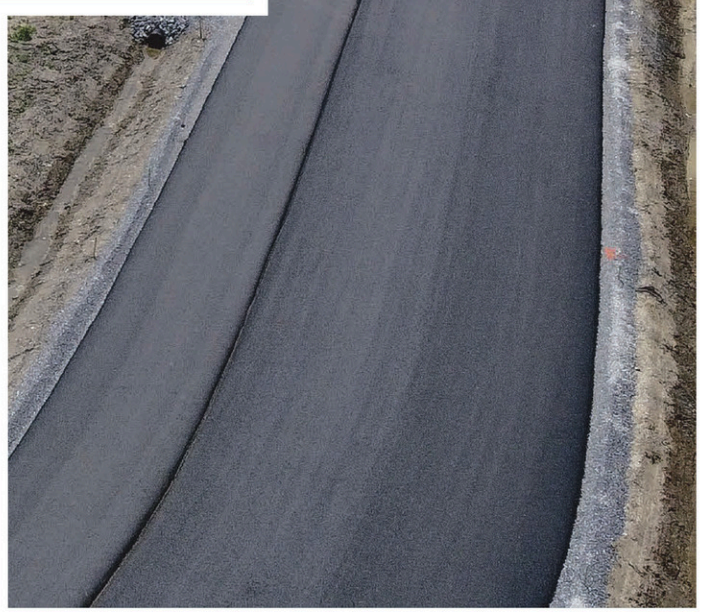
Le doyen des journaux français d'Amérique Fondé en 1853 170e année, no 10 72 pages Jeudi 9 juin 2022 1,40$ taxes en sus

SECONDE VOIE VERS LE CÉGEP DE SAINT-HYACINTHE

LA VOILÀ ENFIN!

7

170 ANS
Le Courrier de Saint-Hyacinthe
lecourrier.qc.ca



CADAVRE LAISSÉ DANS LE GARAGE À L'HÔPITAL HONORÉ-MERCIER



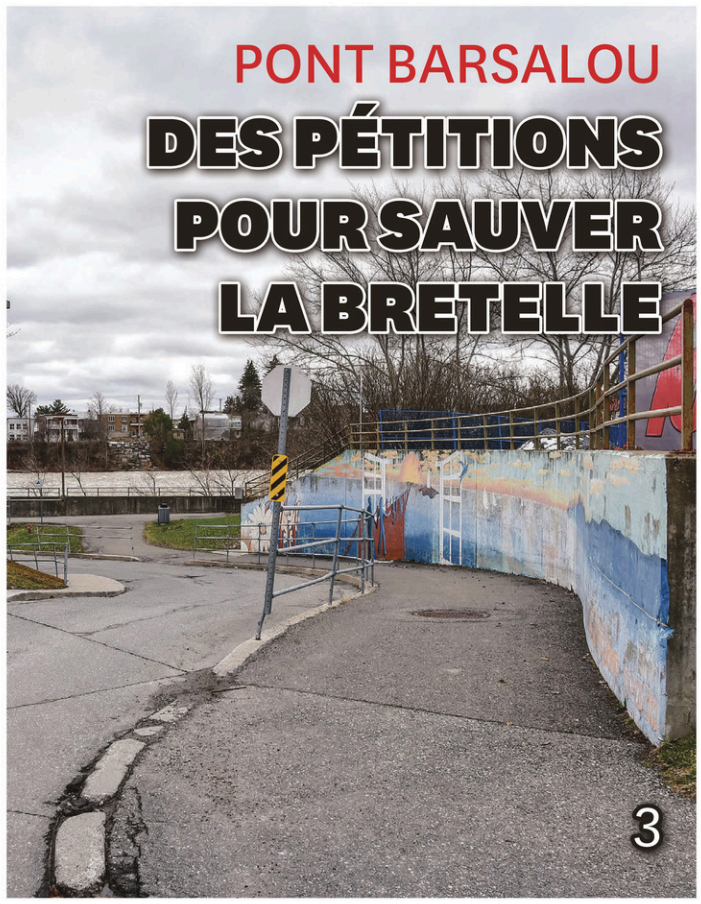
Photo François Larivière | Le Courrier ©

« ON FAIT CE QU'ON PEUT AVEC LES LOCAUX QU'ON A »

5

PONT BARSALOU

DES PÉTITIONS POUR SAUVER LA BRETELLE



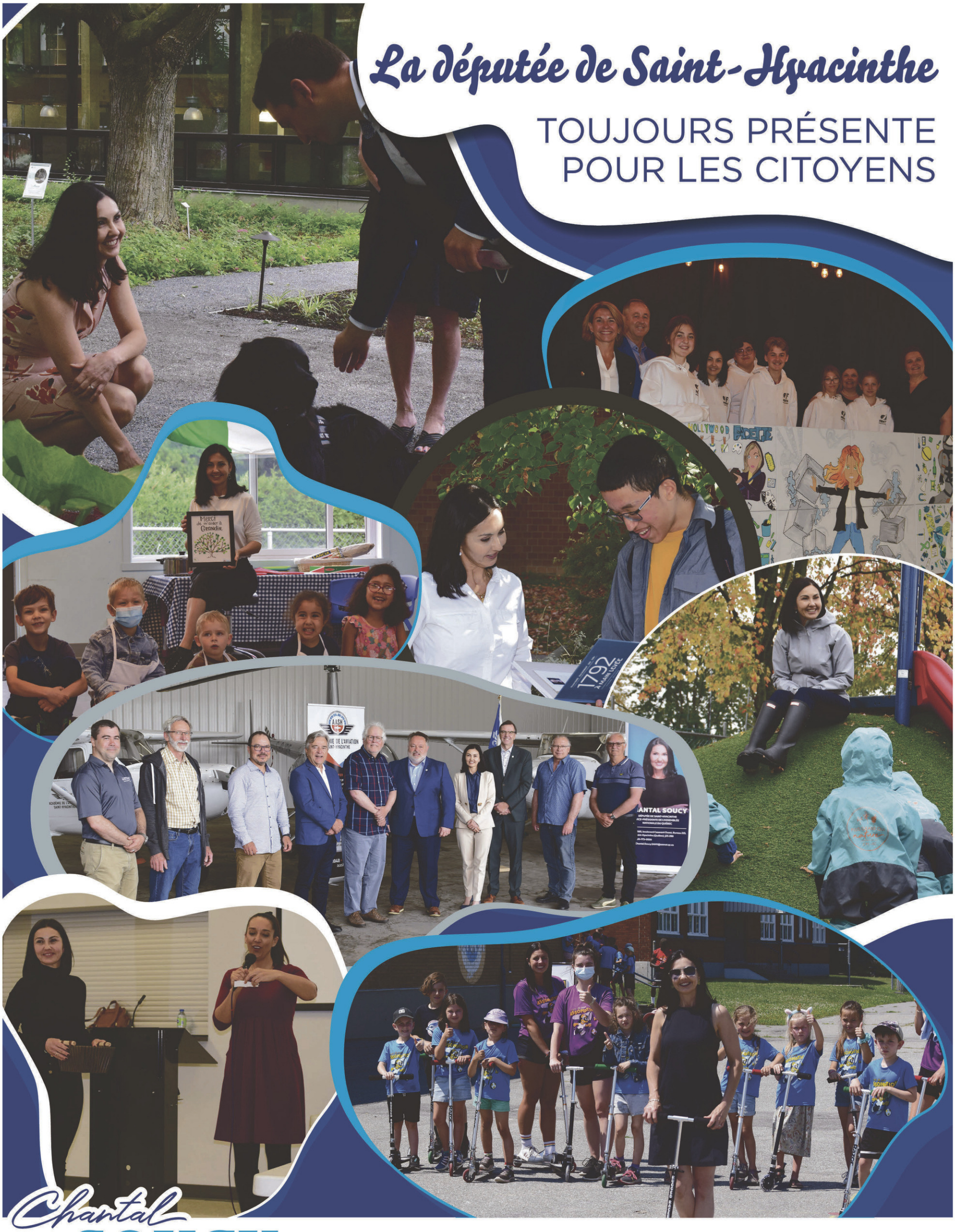
3

PP40051633



La députée de Saint-Hyacinthe

TOUJOURS PRÉSENTE
POUR LES CITOYENS



Chantal
SOUCY

DÉPUTÉE DE SAINT-HYACINTHE
VICE-PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

www.chantalsoucy.ca | chantal.soucy.sahy@assnat.qc.ca | 450 773-0550

211749

sommaire

actualité

Actualité 3

opinion

Carte blanche
Fumain 4

Éditorial
Corps abandonné à Honoré-Mercier : T'as #pasdallure 10

Forum
Un pas dans la bonne direction 11

affaires

Agroalimentaire 19
Finances 13

culture

Culture 36

sports

Sports 41

chroniques

Automobile 20
Histoire d'ici 35
Météo 35

divers

Carnet de l'âge d'or 21
Communautaire 21
Horaire-télé 40
Horoscope 25
Jeux 39
Loteries 8
Nécrologie 33
Petites annonces 24

À l'intérieur



Pont Barsalou

Des citoyens s'opposent à la disparition de la bretelle d'accès

Sarah-Eve Charland | Le Courrier

L'éventuelle disparition de la bretelle d'accès en dessous du pont Barsalou pour aménager des pistes cyclable et piétonnière commence à inquiéter des citoyens du quartier La Providence. Une pétition a été déposée en séance publique du conseil demandant à revenir sur cette décision.

Ces démarches ont réjoui le conseiller municipal du quartier La Providence, Bernard Barré, qui s'époumone depuis plusieurs séances du conseil à convaincre ses collègues de revoir leur décision. On trouve 202 signatures sur la pétition « Demandons à la Ville de Saint-Hyacinthe de conserver la rue sous le pont Barsalou » à laquelle le conseiller a ajouté une page supplémentaire de signatures qu'il a remise à la greffière au nom de citoyens.

« Je suis déçu de la prise de position des élus. Ce que je souhaite, c'est ce que j'ai vu hier. Il y a plusieurs pétitions qui circulent. Il y en aura d'autres bientôt. Ça va faire boule de neige », assure M. Barré.

Le maire de Saint-Hyacinthe, André Beauregard, dit que le conseil va prendre en compte les pétitions, mais n'ose pas se prononcer sur la suite des choses. « On va regarder le nombre de signataires. En bout de ligne, ce sera le conseil qui va prendre la décision. Rappelez-vous, à l'époque de la construction du Centre des arts Juliette-Lassonde, il y avait eu une pétition de milliers de noms pour ne pas le construire au centre-ville. Finalement, ça a été la meilleure décision. Les pétitions, il faut en prendre et en laisser », ajoute-t-il.

DES CITOYENS INQUIETS

Une citoyenne a d'ailleurs interpellé le maire Beauregard sur la sécurité de l'intersection pour les piétons qui souhaiteront se rendre à la nouvelle bibliothèque.

« Est-ce que tout a été étudié? Je ne peux pas vous le dire, mais on est en train de finaliser les études. Les gens du pôle culturel nous ont questionnés sur la place du transport actif, sur comment les gens vont se déplacer à pied. On va tout faire pour que les gens qui se rendent à la bibliothèque se sentent en sécurité », a répondu M. Beauregard.

UN PROJET PILOTE?

Le citoyen qui a déposé la pétition, Bruno Plante, a quant à lui proposé de mettre en place un projet pilote qui consisterait à fermer la bretelle d'accès pendant une ou deux semaines afin d'en voir les impacts. Bien que le maire ait affirmé avoir trouvé l'idée intéressante durant la période de questions, il a répondu, en entrevue, qu'un projet pilote de ce genre ne permettrait pas d'avoir une vision claire de ce qui s'en vient.

Pour Bernard Barré, la solution est simple. Le projet pilote pourrait se tenir après l'ouverture de la nouvelle bibliothèque prévue cet automne. « Je le sais tellement que ça ne marchera pas. Ils vont étirer le temps pour ne pas le faire parce que, s'ils le font, ils vont réaliser que ça n'a pas de sens », croit-il.

Il assure qu'il ne lâchera pas le morceau. « J'ai hâte que les élus s'éveillent. Ils vont scrapper la qualité de vie des utilisateurs du pont. Ça n'a aucun sens. Je me dis que la logique va triompher. Tant que la pépine n'est pas sur place, j'ai du temps », poursuit-il.

La firme Daoust Lestage est à l'étape de concevoir les plans et devis en vue du lancement d'un appel d'offres. La Ville espère amorcer les travaux d'aménagement de la promenade Gérard-Côté et de la place des spectacles au printemps 2023. ←



Le conseil municipal de Saint-Hyacinthe prévoit de démolir la bretelle d'accès sous le pont Barsalou dans le cadre du réaménagement de la promenade Gérard-Côté. Photothèque | Le Courrier ©



actualité



carte blanche

Christian « Willie » Vanasse
carteblanche@lecourrier.qc.ca

Fumain

Traumavertissement aux cœurs sensibles : aujourd'hui, je me penche sur les offrandes putrides que nous rendons apatrides aussitôt créées. Ce n'est pas une chronique de merde, mais une chronique SUR celle-ci.

Vulgairement, je parlerai de notre caca. Nos crottes, nos selles, nos immondes souillures dans lesquelles on ne voit que de répugnants déchets. Mais d'autres les appellent plus joliment « le surnageant », « excreta », « biosolide » ou encore « fumain », néologisme issu de la contraction des mots « humain » et « fumier », et y voient plutôt une ressource à valoriser plutôt qu'à rejeter le plus loin possible.

Depuis la nuit des temps, nous valorisons pour nos jardins et nos champs le fumier végétal ou animal, comparant les mérites du lisier de porc avec le crottin de chèvre ou qui du lapin ou de la vache produira la meilleure fiente pour nos fraises. Dans le coin de Drummondville, une entreprise innovante produit même du fertilisant avec du fumier d'insectes. Mais des humains? Eurk. Pas question d'avoir nos fèces dans la face. On préfère les faire disparaître dans l'eau potable… qu'on assainira à grands frais avant de la rejeter dans le fleuve… où l'on va ensuite s'approvisionner en eau potable. Cycle aussi coûteux que désastreux.

Mais justement, à Sorel-Tracy, on va tenter de s'attaquer à l'ultime tabou de notre temps en réutilisant nos matières fécales dans un laboratoire d'oxydation hydrothermale. Aucune idée de comment ça fonctionne, mais ça rime. Et ça pourrait autant fertiliser nos sols que protéger l'eau potable. L'idée est de considérer autrement nos « déchets », car la nature, elle, n'en produit aucun. Mais c'est dans la nature humaine d'en produire. Or, de la merde, on en fait beaucoup et ça n'ira pas en diminuant. Autant en faire quelque chose d'utile. ←

la question internet

Nous avons posé la question suivante sur notre site Internet du 2 au 8 juin :

« Percée syndicale à l'hôtel Sheraton : êtes-vous surpris?

oui 14 % | non 86 %

Nombre total de votes enregistrés : 189
Selon le relevé effectué mercredi à 14 h
Nous ne compilons que les réponses d'internautes pour ce sondage qui n'a pas de valeur ou de prétention scientifique.

Répondez-nous sur notre site Internet www.lecourrier.qc.ca
Voici la question de cette semaine :

« Dépouille dans le garage à Honoré-Mercier : les paramédicaux ont-ils bien fait de diffuser la photo?

météo

Jeudi :
Nuageux avec averses et risque d'un orage
Min.: 13 °C | Max.: 17 °C

Vendredi :
Nuageux avec 70 % de probabilité d'averses
Min.: 13 °C | Max.: 20 °C

Samedi :
Alternance de soleil et de nuages et 40 % de probabilité d'averses en après-midi
Min.: 12 °C | Max.: 23 °C

Normale pour la période : 13 °C et 24 °C

Levers et couchers du soleil

Date	Lever	Coucher	Durée
Jeudi 9 juin	5 h 03	20 h 39	15 h 36
Vendredi 10 juin	5 h 02	20 h 40	15 h 38
Samedi 11 juin	5 h 02	20 h 40	15 h 38

Pleine lune le 14 juin à 7 h 51

Sommaire de la météo en page 35

Pour des prévisions gratuites, composez le : 450 771-BEAU

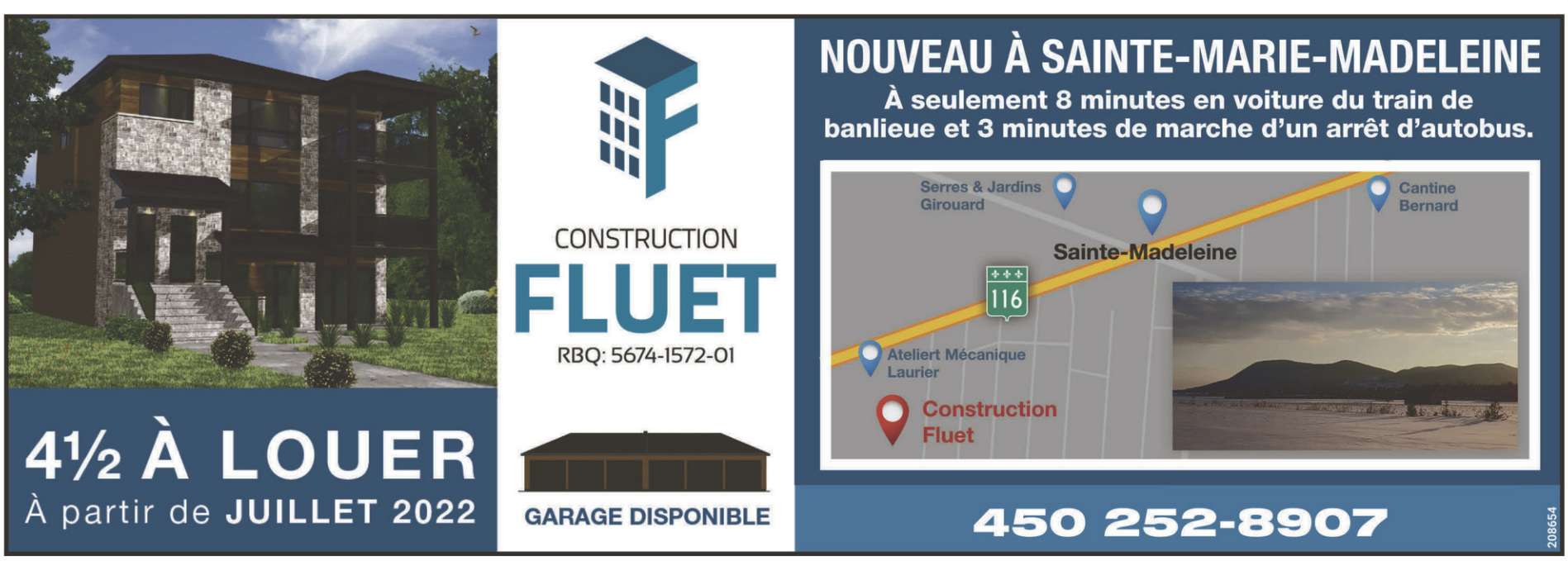
rumeurs & indiscrétions



▪ En participant à la finale du tournoi de tennis de Roland-Garros à Paris, samedi dernier, l'Américaine Coco Gauff est devenue, à 18 ans, la plus jeune joueuse de tennis à participer à une finale du Grand Chelem depuis Maria Sharapova en 2004 à Wimbledon. Pourquoi on vous en parle? Parce qu'il y a sept ans à peine, en 2015, ce sont sur d'autres terrains de terre battue, ceux de Saint-Hyacinthe en l'occurrence, que Gauff brillait dans le cadre de la défunte Coupe LeBlanc. Déjà dotée d'un talent indéniable, voire précoce, elle avait évidemment remporté les grands honneurs de ce tournoi international des moins de 12 ans avec la délégation des États-Unis. On regrette d'ailleurs toujours la fin de ce rendez-vous maskoutain, dont on mesure aujourd'hui toutes les retombées.

▪ Grâce à Marie Davies, qui était justement directrice générale de la Coupe LeBlanc, un nouveau tournoi d'envergure se tiendra sur les terrains du *Complexe de tennis Services financiers Guy Duhaime*. L'*Omnium international de Saint-Hyacinthe*, une compétition qui s'inscrit dans le calendrier de la série *Future* de l'ITF, débute aujourd'hui et réunira plus d'une trentaine de joueurs de tennis en fauteuil roulant. Le public est invité gratuitement à assister aux matchs, qui se dérouleront jusqu'à dimanche. Une activité d'initiation au tennis en fauteuil roulant sera même proposée samedi de 13 h à 15 h en compagnie d'un entraîneur de Tennis Canada. C'est gratuit.

▪ Il y avait du monde à messe, samedi, du côté de la Fondation Mira à Sainte-Marie-Madeleine. Pas moins de 224 athlètes ont pris part à une compétition de CrossFit au profit de l'organisme. ←



Corps laissé dans le garage des ambulanciers de l'Hôpital Honoré-Mercier

Indignés, les paramédicaux dénoncent la situation

Sarah Villemaire | Le Courrier

Le corps inanimé d'un patient est resté pendant plus de deux heures dans l'entrée des ambulances de l'Hôpital Honoré-Mercier de Saint-Hyacinthe le samedi 4 juin. La Fraternité des travailleurs et travailleuses du préhospitalier du Québec (FTPQ) a déploré cette situation qui n'est pas inhabituelle, selon le syndicat.



La prise en charge d'une dépouille à l'urgence de l'Hôpital Honoré-Mercier a créé la controverse samedi. Photo François Larivière | Le Courrier ©

C'est dans une publication diffusée sur Facebook que le syndicat des paramédicaux a dénoncé le tout à ses abonnés, photo à l'appui. Le cadavre avait été placé à l'abri des regards à l'aide de paravents installés par le personnel hospitalier dans l'allée principale des paramédicaux avant d'obtenir l'autorisation du coroner de le déplacer vers la morgue. Le corps n'a pu être relocalisé rapidement dans la salle destinée aux patients décédés qui était alors déjà occupée.

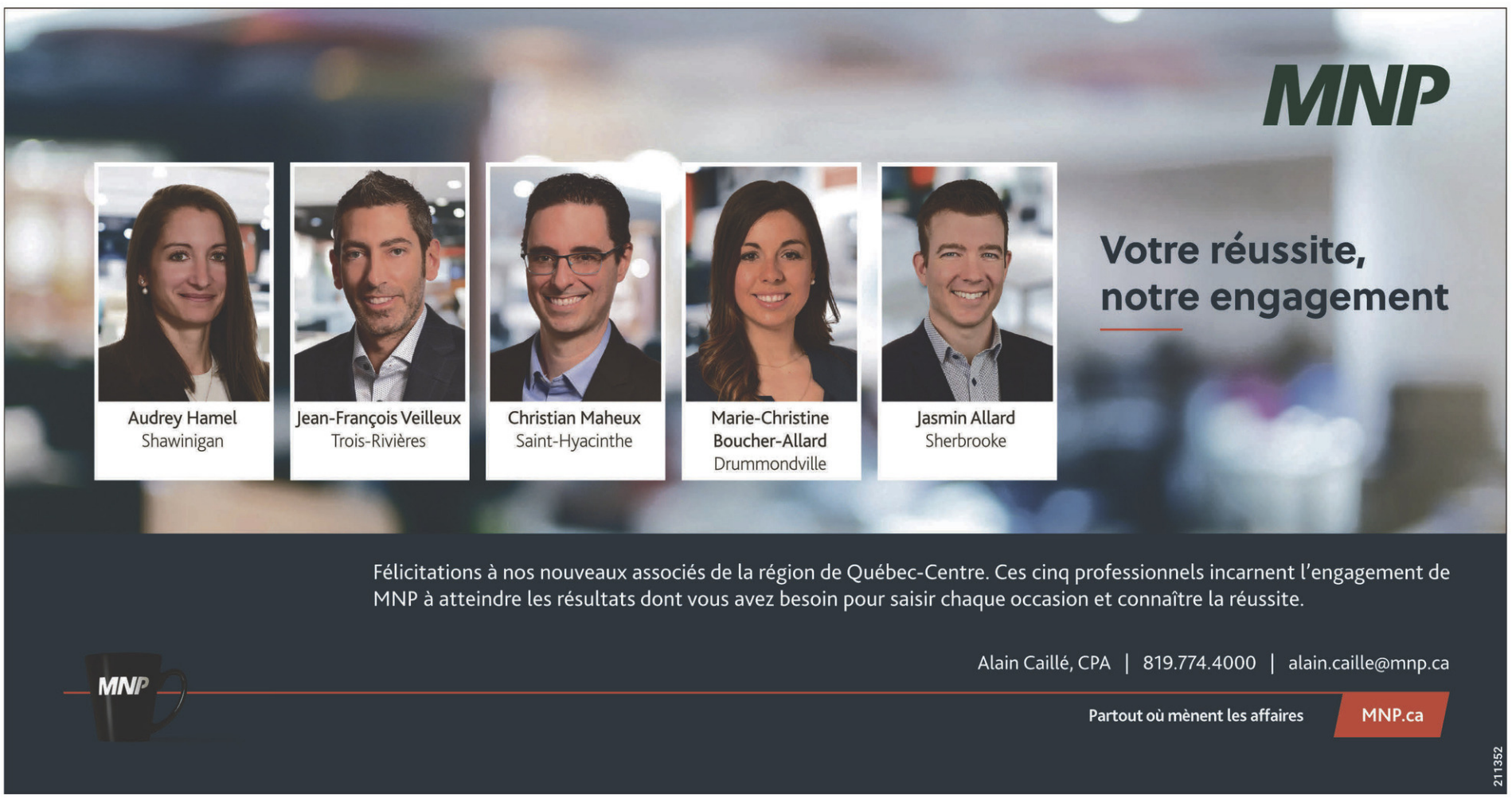
Selon le syndicat, cette « pratique » se serait répétée une dizaine de fois à Honoré-Mercier ces dernières années. « La Fraternité avait déjà fait part de ce genre d'incident dans le cadre d'une intervention de la CNESST en 2019. Ce problème n'est pas fréquent, mais assez régulier. J'ai moi-même été témoin de ce genre de situation en décembre 2021. C'est inacceptable et irrespectueux pour la famille et les patients qui entrent par ce corridor. On a beau essayer de comprendre les causes, mais c'est tout simplement irrecevable de déposer un corps là où les ambulanciers circulent », explique le vice-président de la FTPQ, David Gagnon.

Comme le confirme le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Est, le patient en question était déjà sans vie depuis plusieurs heures lors de son arrivée à l'hôpital. En entrevue au 98,5 FM lundi matin, le chef de l'urgence de l'Hôpital Honoré-Mercier, le Dr Jocelyn Dodaro, a estimé que l'équipe sur place avait agi de façon adéquate compte tenu de la situation. « Cette personne n'aurait jamais dû venir à l'hôpital, car elle était décédée depuis de longues heures. C'était la meilleure décision à prendre dans les circonstances plutôt que de le placer dans nos installations auprès de personnes malades qui nécessitent des soins », a affirmé le médecin.

Exceptionnelle, cette pratique est utilisée en dernier recours pour assurer le bon fonctionnement des activités à l'urgence, a précisé le chef de l'unité. « Nos urgences sont bondées et le personnel est débordé. Lorsque des patients décédés venant de l'extérieur arrivent à l'hôpital, il peut arriver à certaines occasions qu'on les laisse temporairement dans le garage le temps qu'on fasse le constat du décès. Dès qu'une place se libère, on les amène dans une salle d'examen pour ne pas les laisser dans le garage. Étant donné que le corps était en état de putréfaction, on ne pouvait malheureusement pas le diriger rapidement dans une salle d'examen. C'est très rare que ce genre de situation arrive. [...] On fait ce qu'on peut avec les locaux qu'on a », a renchéri le Dr Dodaro.

Jointe par LE COURRIER, la députée de Saint-Hyacinthe, Chantal Soucy, a tenu à défendre le travail du personnel soignant et à dénoncer la décision des paramédicaux de diffuser une photo du cadavre sur la civière. Précisons que la dépouille était recouverte d'un drap. « Je dois vous avouer que j'ai été outrée de savoir qu'un corps d'un défunt s'était retrouvé sur les réseaux sociaux. [...] Tout le personnel du centre hospitalier se dévoue corps et âme pour les patients. Vous comprendrez que dans une urgence, le personnel soignant doit y aller par priorisation. Oui, l'urgence est désuète, c'est vrai, mais d'ici quelques mois nous aurons une nouvelle urgence parmi les plus technologiques et les plus conviviales au Québec. Un investissement dont je suis très fière d'ailleurs », soutient la députée.

Rappelons qu'un projet d'agrandissement et de réaménagement de l'urgence de l'Hôpital Honoré-Mercier devrait voir le jour d'ici le mois de septembre. Approchant 69,1 M$, cet investissement servira à optimiser une aire de 26 civières, une unité de soins intensifs temporaires pouvant accueillir quatre civières, un espace ambulatoire de sept salles d'examen et une zone d'évaluation rapide. ←



actualité

Saint-Hyacinthe unie place l'environnement au cœur de ses priorités

Sarah-Eve Charland | Le Courrier

Appuyé par ses 180 membres, Saint-Hyacinthe unie poursuit ses activités. Au terme de son assemblée générale, plusieurs priorités teinteront les prochains mois durant lesquels le parti politique municipal veillera au grain, assure la cheffe Marijo Demers.

La deuxième assemblée générale annuelle du parti s'est tenue le 4 juin devant une trentaine de membres. L'ancien candidat à l'élection municipale du 7 novembre Marc Bisaillon est devenu coprésident, rejoignant ainsi la coprésidente Anne-Marie Saint-Germain.

« C'est avec humilité et fierté que j'accepte la coprésidence en compagnie de ma collègue Anne-Marie Saint-Germain. Je crois fermement en la mission de Saint-Hyacinthe unie et suis persuadé que notre travail offre une vision différente de la vie politique municipale, plus transparente et plus verte », affirme Marc Bisaillon.

En plus de résumer les activités de la dernière année et de présenter le bilan financier, Marijo Demers a profité de l'occasion pour prendre le pouls de ses membres. Les participants ont été invités à établir trois priorités.

« Cela s'arrime avec notre principe de base, la démocratie participative. On s'est engagés à porter ces revendications-là. En regardant les réponses, il y a des tendances qui se dégagent. Les questions sur le logement, le transport actif, la rivière Yamaska, les pesticides et la canopée reviennent à plusieurs reprises », souligne-t-elle.



Le parti politique Saint-Hyacinthe unie a tenu son assemblée générale annuelle le 4 juin.
Photo Robert Gosselin | Le Courrier ©

DES DOSSIERS QUI PRÉOCCUPENT

Au début du mois d'avril, l'aile jeunesse de Saint-Hyacinthe unie a remis une pétition de 225 signatures demandant à la Ville de Saint-Hyacinthe d'en faire plus, notamment en interdisant l'usage de pesticides en milieu urbain, en diminuant les surverses, en conservant les milieux naturels et en augmentant la végétation urbaine. Près d'un mois plus tard, le maire de Saint-Hyacinthe, André Beauregard, a répondu à la pétition en séance publique, mais la réponse est loin de plaire à Saint-Hyacinthe unie.

Concernant les pesticides, M. Beauregard a répliqué que la situation était particulièrement complexe à Saint-Hyacinthe. La Ville a choisi de miser sur une approche éducative en développant une campagne de sensibilisation.

« On est très déçus. Ce n'est pas la tendance observée dans les municipalités au Québec. Ça envoie un message un peu spécial parce qu'il y a des cris d'alarme partout, nos abeilles sont en train de mourir. Un petit coup de pouce à nos pollinisateurs avec une réglementation, ça ne coûte rien. [...] On y va avec une campagne de sensibilisation. Cela ne représente aucune avancée parce que la campagne était déjà prévue dans le Plan de développement durable. On voit bien que les campagnes de sensibilisation ont des limites et qu'elles ne changent pas réellement les comportements des gens », affirme Mme Demers.

Toujours en lien avec la pétition, le parti politique déplore également la réponse de la Ville concernant l'augmentation de la canopée. Le maire a souligné le programme de remplacement des arbres, à la hauteur d'un arbre planté pour un arbre coupé. Mme Demers s'inquiète toutefois de son application, notamment pour le boisé Castelneau. De nombreux arbres ont été coupés pour tracer le nouvel accès vers le Cégep de Saint-Hyacinthe. Les compensations n'ont pas encore été déterminées.

La cheffe du parti a aussi réagi face à l'indexation du plafond symbolique de la dette. Le maire a révélé au moment de dresser le bilan financier 2021 que le plafond symbolique de la dette avait été indexé, le fixant maintenant à 92 M$.

« Une des choses qui nous préoccupe, c'est le plafond de la dette. Il ne devait pas dépasser 80 M$, mais il est passé à 92 M$. La santé financière nous préoccupe parce qu'il y a d'énormes chantiers qui sont intéressants comme la promenade et la bibliothèque, mais qui ont des coûts. Est-ce que ce sera à long ou à moyen terme sur le compte des contribuables? Il y a matière à reddition de comptes. On va veiller au grain », conclut-elle. ←



Cégep de Saint-Hyacinthe

La deuxième voie bientôt terminée

Sarah-Eve Charland | Le Courrier

Les étudiants et le personnel du Cégep de Saint-Hyacinthe peuvent souffler un soupir de soulagement. Le bitume fraîchement posé pour le deuxième accès, l'avenue Castelneau a été enfin rouverte à la circulation, laissant le champ libre au nouvel accès vers le collège. La Ville prévoit d'ouvrir officiellement la nouvelle rue d'ici la fête nationale.

Les premiers coups de pelle avaient été donnés le 7 février afin de tracer la deuxième voie vers le Cégep de Saint-Hyacinthe, bloquant ainsi l'avenue Castelneau entre le boulevard Casavant Ouest et la rue Bobby-Hachey. Elle a été rouverte à la circulation le 27 mai. Ces travaux auront duré un peu plus de trois mois et auront respecté l'échéancier donné par la Ville de Saint-Hyacinthe.

« C'est une bonne nouvelle. Les travaux se sont faits dans les temps. On est heureux que l'avenue Castelneau soit rouverte. Les gens avaient hâte parce que cela occasionnait des détours pour les habitués », affirme le maire de la Ville de Saint-Hyacinthe, André Beauregard.

Les travaux pour finaliser l'accès au collège tirent à leur fin avec le pavage de la rue et de la piste cyclable. La nouvelle voie reliera l'avenue Castelneau au stationnement arrière du cégep en longeant l'emprise ferroviaire.

Les élus ont adopté un règlement d'emprunt de 5,2 M$ afin de couvrir l'ensemble des travaux. Le contrat octroyé à Allaire Gince Infrastructures s'élevait, quant à lui, à 4 870 000 $. Selon le maire, le budget devrait être respecté puisqu'aucune dépense supplémentaire n'a été soumise au conseil municipal. Une partie du règlement d'emprunt sera assumée par les riverains, qui vont bénéficier des infrastructures municipales, une autre par Hydro-Québec, qui profitera de l'occasion pour installer un réseau électrique souterrain, et le reste de la facture par l'ensemble des contribuables maskoutains.

Au moment d'adopter le règlement d'emprunt, le conseil municipal s'était engagé à compenser la perte des arbres qui ont été coupés pour tracer la route. À l'heure actuelle, le conseil municipal ne s'est pas encore penché sur la question, admet le maire.

UN ENTHOUSIASME PARTAGÉ

L'attente qui perdure depuis des décennies est sur le point de se terminer. Le directeur général du Cégep de Saint-Hyacinthe, Emmanuel Montini, en est enthousiaste. « Nous sommes bien heureux de l'ouverture prochaine d'une deuxième voie d'accès vers le cégep. Celle-ci facilitera grandement l'accessibilité à notre établissement », dit-il.

Depuis les débuts de la construction du Cégep de Saint-Hyacinthe, l'accès à l'établissement faisait l'objet de débats. L'ancien directeur général du Cégep, Roger Sylvestre, avait d'ailleurs lancé un cri du cœur avant de prendre sa retraite. Interpellé sur le sujet, il dit se réjouir de voir ce projet qui tenait à cœur à l'ensemble de la communauté collégiale se réaliser.

« Avec l'accroissement très important de la population étudiante, il devenait absolument nécessaire de désenclaver le cégep, notamment pour des raisons de sécurité et d'accessibilité. Je tiens à souligner que, sans l'accueil positif du maire Claude Corbeil et du directeur général Louis Bilodeau, ce projet qui paraissait très difficile à réaliser tant les contraintes étaient importantes n'aurait pas vu le jour. C'est tout le positionnement du Quartier des études supérieures qui en profite par le fait même », affirme M. Sylvestre.

Le conseil municipal de la Ville de Saint-Hyacinthe a nommé la deuxième voie vers le cégep en séance publique le 6 juin. Elle portera le nom de rue Guy-Daudelin (16 février 1926 – 15 novembre 2012), en hommage au premier directeur pédagogique du Cégep de Saint-Hyacinthe.

L'espace vert situé à l'intersection de l'avenue Castelneau et de la future rue Guy-Daudelin deviendra un parc. Ce dernier se nommera parc du Chemin de fer des comtés unis afin de rappeler l'emplacement du tronçon de l'ancien chemin de fer traversant Iberville–Saint-Hyacinthe. Ces deux appellations devront être entérinées par la Commission de toponymie du Québec. ←



Les travaux pour le deuxième accès vers le Cégep de Saint-Hyacinthe sont sur le point de se terminer.
Photos Robert Gosselin | Le Courrier ©



ANTIROUILLE MÉTROPOLITAIN 2022

Ma Chronique
SUR L'ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE
par BRUNO ST-ONGE

LA ROUILLE :
UNE MAUVAISE SURPRISE, TRÈS COÛTEUSE !!!

Malheureusement encore présente!
La rouille est malheureusement encore présente sur les véhicules d'aujourd'hui, moins visible peut-être, mais toujours aussi présente. Évidemment, la conception des véhicules a beaucoup évolué au cours des 25 dernières années, tant au niveau des



performances, de la mécanique, la sécurité, etc. Cependant, la protection antirouille a toujours été un peu négligée. La principale raison étant fort simple, la majorité des marchés visés par les constructeurs automobiles ne sont pas affectés par la rouille comme nous le sommes ici, sous notre climat. Par conséquent, à des fins économiques, les constructeurs priorisent d'autres aspects du véhicule et laissent la protection antirouille au soin du propriétaire.

Une mauvaise surprise, très coûteuse!
Malheureusement, dès qu'on peut apercevoir la rouille, c'est que le processus est déjà commencé depuis longtemps. Puisque les coûts de réparations ont grimpé au cours des dernières années, dû aux prix des matériaux utilisés lors de la construction des véhicules et des particularités de chaque modèle, lorsque nous constatons les dommages, ça devient rapidement une mauvaise surprise, très coûteuse. Plusieurs études démontrent clairement qu'investir dans une protection antirouille annuelle reste l'investissement le plus avantageux économiquement.

Vous pouvez vous renseigner auprès de réseaux reconnus comme le CAA, afin de trouver quelles solutions s'offrent à vous pour contrer les risques reliés à la rouille.

Merci de votre attention !
Bruno St-Onge

ANTIROUILLE MÉTROPOLITAIN?
UN INVESTISSEMENT INTELLIGENT ET PAYANT

SUCCURSALE ST-HYACINTHE:
(450) 778-3030 ANTIROUILLE.COM

209972

actualité

Palais de justice : la démolition accordée, mais pas imminente

Sarah-Eve Charland | Le Courrier

La Société québécoise des infrastructures (SQI) a reçu l'aval de la Ville de Saint-Hyacinthe pour démolir le palais de justice, mais ne prévoit pas effectuer la tâche avant l'hiver 2022-2023.

Un avis de démolition a été publié le 12 mai. La population avait 10 jours pour s'opposer à la démolition. Le comité de démolition s'est réuni le 25 mai afin de statuer sur la question et a autorisé la démolition complète de l'immeuble.

Selon la SQI, l'appel d'offres pour les travaux de construction devrait être lancé à l'automne. Ces travaux comprendront la démolition du palais de justice actuel et devraient débuter à l'hiver 2022-2023.

DES ŒUVRES CONSERVÉES

Le ministère de la Culture et des Communications a déjà récupéré trois œuvres qui se trouvaient au palais de justice de Saint-Hyacinthe. La première est un ensemble de deux sculptures de pierre calcaire, intitulées La Famille et La Justice, qui avait été créé par Jean-Pierre Boivin. Une murale de céramique, de Claude Théberge, a aussi été entreposée. La dernière est une peinture sur toile de Suzanne Daigneault.

Les œuvres seront restaurées. Les sculptures extérieures sont dans un bon état de conservation, ce qui n'est pas le cas des autres œuvres. Ces dernières sont dans un état moyen, mais demeurent restaurables, mentionne-t-on au ministère de la Culture. La firme d'architecture mandatée par la Société québécoise des infrastructures pour la construction du nouveau bâtiment a comme mandat de réintégrer les œuvres dans les nouveaux plans.

Il est toutefois encore impossible de se faire une idée de ce à quoi ressemblera le prochain bâtiment. Les perspectives 3D des architectes ne sont pas encore disponibles, répond-on à la SQI.

Au moment de l'inauguration du palais de justice temporaire, le ministre de la Justice et procureur général du Québec, Simon Jolin-Barette, n'était pas prêt à dévoiler les estimations des travaux étant donné que la SQI ira prochainement en appel d'offres. Les derniers chiffres dévoilés en 2019 s'élevaient à 80 M$. Le Ministère s'attend à livrer le nouvel établissement en 2025. ←



Les sculptures de Jean-Pierre Boivin ont été conservées afin de les intégrer à la nouvelle construction.
Photothèque | Le Courrier ©

Cour municipale : juge permanent demandé

Depuis près de 12 ans, la Ville de Saint-Hyacinthe n'a pas de juge permanent à sa Cour municipale. Malgré plusieurs demandes, la juge en chef adjointe de la Cour du Québec tarde à acquiescer à la demande.

Depuis le départ du juge Gilles Charpentier en 2010 pour la Cour du Québec, la Cour municipale de Saint-Hyacinthe a accueilli plusieurs juges temporaires. De 2010 à 2017, le juge Michel Brun a occupé les fonctions. Depuis, c'est la juge Carole Lepage qui agit à titre de juge temporaire. Elle s'occupe de deux autres districts également.

« On est dans un contexte où la juge actuelle sera appelée à prendre sa retraite. Les juges ne peuvent pas siéger après l'âge de 70 ans. On sait que le processus de sélection peut être long », explique le directeur général de la Ville de Saint-Hyacinthe, Louis Bilodeau.

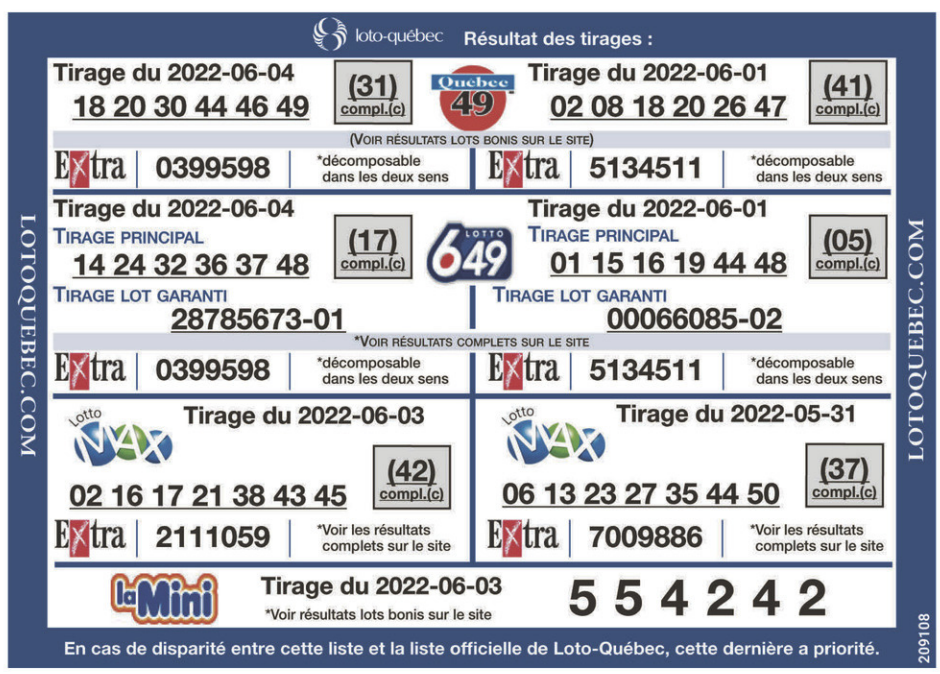
À la séance du conseil du 16 mai, les élus de la Ville de Saint-Hyacinthe ont adopté une résolution demandant la nomination d'un juge permanent à la Cour municipale. Cette démarche avait également été réalisée en 2013 et en 2016, mais la Ville n'avait obtenu aucune réponse.

« La Cour municipale de Saint-Hyacinthe est soucieuse d'offrir aux justiciables la possibilité d'être entendus dans les meilleurs délais et ainsi contribuer à une saine administration de la justice de proximité », peut-on lire dans la résolution.

Le ministère de la Justice confirme avoir reçu une résolution de la part de la Ville de Saint-Hyacinthe. C'est toutefois la responsabilité de la juge en chef adjointe de la Cour du Québec de transmettre toute demande en ce sens afin que le ministre demande à la Secrétaire l'ouverture d'un concours de juge à une cour municipale. « Nous n'avons pas reçu, pour le moment, de demande officielle en ce sens de la juge en chef adjointe de la Cour du Québec responsable des cours municipales, conformément au règlement », nous affirme-t-on aux communications du ministère de la Justice.

La Cour municipale siège à plus de 50 reprises par année. Elle dessert les 17 municipalités de la MRC des Maskoutains. ← **S.-E.C**





Vandalisme au cimetière de la Cathédrale

L'heure est à la remise en état

Jérémy Bezeau | Le Courrier

Mis à mal par un épisode de vandalisme l'automne dernier, le cimetière de la Cathédrale à Saint-Hyacinthe est sur le point de retrouver fière allure et sa quiétude. Les travaux de remise en état ont débuté la semaine dernière et devraient se poursuivre une partie de l'été.

Des interventions seront requises sur quelque 70 pierres tombales et monuments qui ont été renversés ou brisés au cours des derniers mois, surtout l'automne dernier lors d'un épisode particulièrement malheureux.

Déjà, une bonne quinzaine de monuments ont été redressés ou restaurés, confirme Daniel Lapointe, directeur général des Jardins commémoratifs C.R. Même si certaines familles s'impatientent, il assure faire le maximum dans les circonstances et avec les maigres moyens dont il dispose. « On fait affaire avec des sous-traitants puisque nous n'avons pas d'employés à notre service. On essaie toujours qu'ils en fassent le plus possible quand ils viennent, mais avec leurs horaires chargés, ce n'est pas toujours évident », avoue M. Lapierre.

Les travaux de remise en état sont en bonne partie aux frais de la corporation qui gère le cimetière puisqu'il s'agit pour la plupart de lots abandonnés par les familles des défunts. Le simple fait de redresser et de solidifier une pierre tombale entraîne une dépense d'une bonne centaine de dollars chaque fois. M. Lapierre ne désespère pas de pouvoir refiler cette facture aux familles un jour ou l'autre.

« Lorsque les nouvelles générations viendront nous voir dans quelques années pour l'achat d'une urne par exemple, nous leur mentionnerons que des travaux de maintenance ont dû être faits et nous leur refilerons la facture. En théorie, les monuments et les lots sont la responsabilité des familles », mentionne-t-il.

Contrairement à une croyance populaire, la direction du cimetière de la Cathédrale ne peut pas simplement réclamer à ses assureurs. Daniel Lapointe précise qu'il est impossible d'assurer un bien qui n'appartient pas au cimetière.

Quant aux vandales, les soupçons s'étaient portés sur les élèves de l'école secondaire Casavant, située à proximité, lors des événements de l'automne dernier. De la sensibilisation avait été faite par la direction de l'école et aucun incident majeur n'aurait au lieu depuis ce temps, selon M. Lapierre.

Lors des événements de cet épisode, ce dernier avait contacté la Sûreté du Québec qui lui avait dit que la solution pourrait être d'engager un agent de sécurité le midi. « On ne peut pas avoir un gardien à temps plein pour couvrir tout le cimetière tout le temps, cela n'a aucun sens. Nous préférons faire appel au civisme des gens. »

Les portes du columbarium sont désormais verrouillées le midi, question de tenir à l'écart les jeunes qui venaient s'y réchauffer en hiver. « Ça écoutait de la musique forte, ça faisait le party. Ils ont même brisé une barrure dans la salle d'eau. J'ai donc décidé de tout fermer le midi », termine Daniel Lapierre. ←



Il reste encore beaucoup de travail à faire pour remettre en état le cimetière de la Cathédrale.
Photo Adam Bolestridge | Le Courrier ©

Poursuite policière en campagne

Un adolescent de 17 ans a été arrêté par les policiers de la Sûreté du Québec à la suite d'une longue poursuite policière qui s'est déroulée aux petites heures mercredi entre Saint-Damase et Rougemont. Au volant d'une camionnette volée précédemment près de Saint-Damase, le suspect a été pris en chasse vers 4 h du matin alors qu'il circulait près du rang La Petite-Caroline près de Rougemont. C'est à proximité du chemin Benoit et de la route 227 que la poursuite a pris fin quand le conducteur a fait une fausse manœuvre et effectué une sortie de route en tentant d'éviter un tapis de clous installé au travers de la route. Après une courte poursuite à pied, le fuyard a finalement été arrêté. Il devrait faire face à une kyrielle d'accusations, dont vol et conduite dangereuse.



Photo Adam Bolestridge | Le Courrier ©



éditorial

Corps abandonné à Honoré-Mercier

T'as #pasdallure



Martin Bourassa
mbourassa@lecourrier.qc.ca

Si j'ai bien compris l'idée défendue par la Fraternité des travailleurs et travailleuses du préhospitalier du Québec (FTPQ), ce serait pour dénoncer le manque de respect et de considération avec lequel le centre hospitalier Honoré-Mercier de Saint-Hyacinthe a traité le corps d'un patient décédé que ce syndicat a pris la décision de photographier sa dépouille « pas reconnaissable » et d'exposer le tout sur Facebook.

Après le système de santé à deux vitesses, voici en quelque sorte l'échelle de valeurs syndicales à géométrie variable. Beau débat en perspective sur ce qui est respectueux ou pas dans notre société à l'ère des réseaux sociaux numériques.

Au cas où cela vous aurait échappé, la grosse affaire de la fin de semaine dans le réseau de la santé au Québec nous est arrivée par l'entremise d'une publication de la FTPQ, assortie d'une photo on ne peut plus choquante.

Le message allait comme suit : « Ça, c'est un cadavre qui est resté dans l'entrés [sic] des ambulances de l'hôpital Honoré-Mercier, à Saint-Hyacinthe. Le corps de ce patient est resté là de midi à 14 h 30, aujourd'hui [samedi]. Il faisait 35 degrés Celsius dans cet ancien garage converti en entrée pour les paramédicaux et leurs patients. Si c'était la première fois que ça arrivait, on ne vous en parlerait probablement pas... Centre hospitalier Honoré-Mercier, t'as #pasdallure. » Fin de la publication.

La démarche manquait certes de délicatesse et de considération sur une page qui préconise le contenu et les échanges respectueux et interdit toute publication disgracieuse ou violente.

En ces temps de négociations qui s'étirent, puisque les paramédicaux sont en moyen de pression et sans contrat de travail depuis plus de deux ans, l'intention du syndicat était de faire bouger les choses. À ce chapitre, c'est mission accomplie. La publication a dégoûté tout le monde et la controverse a fait boule de neige dans les médias traditionnels pour des raisons évidentes.

Le syndicat à l'origine de cette histoire a défendu son geste en disant que ce genre d'histoire est survenu à une dizaine de reprises depuis 2019, dont la dernière fois en décembre. Son coup d'éclat visait à dénoncer une pratique qui n'est pas si « exceptionnelle » que le prétend la direction. En entrevue, le chef de l'urgence de l'Hôpital, le Dr Jocelyn Dodaro, a bien tenté de nuancer le tout. Il a précisé que le patient était décédé bien avant son arrivée à l'hôpital et qu'il n'aurait pas dû y être conduit puisque cette situation relevait du bureau du coroner. Le personnel a dû en quelque sorte improviser la suite avec un corps en état de putréfaction. L'option du garage réservé aux ambulances s'est imposée et le corps sur une civière a été placé un peu à l'écart derrière un paravent ou deux. « On fait ce qu'on peut avec les locaux qu'on a », a résumé avec impuissance le Dr Dodaro, en laissant cependant entrevoir que la situation ne pourra que s'améliorer pour les malades et le personnel soignant avec l'ouverture de la nouvelle urgence construite et aménagée au coût de 69 millions $.

Je n'ai toutefois pas entendu le Dr Dodaro ni personne ces derniers jours promettre que tous les problèmes actuels vont se régler comme par magie avec la nouvelle urgence.

Il faut savoir que notre nouvelle urgence sera plus grande et fonctionnelle que l'ancienne, mais qu'il n'y aura pas plus de civières et d'urgentologues que dans la vieille où les soignants éteignent des feux tous les jours et s'occupent des vivants en détresse.

Ils n'ont malheureusement pas trop de temps à perdre avec ceux qui ne le sont plus. Nous en avons eu la triste preuve samedi et je ne vais surtout pas blâmer le Dr Dodaro, son équipe ou le personnel de l'urgence. Sauf que faire ce qu'on peut avec ce qu'on a n'est pas toujours suffisant. Il faut être en mesure de faire mieux. Mourir dans la dignité est un principe qui va bien au-delà de décider du moment ou de la manière de partir.

Mourir dans la dignité, c'est aussi de s'assurer que le garage des ambulances de l'Hôpital Honoré-Mercier soit tout sauf un plan B et une morgue improvisée.

Note à François Legault et au ministre de la Santé Christian Dubé, il y a des problèmes beaucoup plus criants et révoltants que l'immigration au Québec.

Nos hôpitaux en sont pleins. ←



les fleurs de la semaine

LA ROSE
À un souhait exaucé

Je ne sais pas si c'est un changement de fonctionnement permanent ou temporaire en raison d'un manque d'effectifs au Service des communications de la Ville de Saint-Hyacinthe, mais toujours est-il qu'on vient de nous informer qu'il sera désormais possible pour un journaliste de communiquer directement avec l'officier de garde à la caserne pour obtenir le compte-rendu d'un incendie. Quelqu'un quelque part pense enfin comme moi à la Ville. J'ai toujours cru qu'il n'y avait pas mieux qu'un pompier d'expérience pour nous parler de son travail et de la complexité d'une intervention. ←

LE PISSENLIT
À un délai

Les communications ne sont pas toujours faciles et fluides avec le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est, dont relève le centre hospitalier Honoré-Mercier. L'histoire du cadavre à l'urgence en est une autre preuve. Nous avons demandé sans succès une entrevue avec le chef de l'urgence. Peut-être viendra-t-elle plus tard cette semaine ou la semaine prochaine. Il avait toutefois été rendu disponible pour Paul Arcand dès lundi matin, au 98,5 FM, à qui il a accordé une entrevue de 8 minutes. Des questions demeurent toutefois sans réponses. Nous y reviendrons. ←

Le Courrier de Saint-Hyacinthe
Le doyen des journaux français d'Amérique
ÉDITEUR : Benoit Chartier

RÉDACTEUR EN CHEF ET ÉDITORIALISTE : Martin Bourassa
JOURNALISTES : Jérémy Bezeau, Sarah-Eve Charland, Maxime Prévost-Durand, Eliane Tremblay-Moreau, Sarah Villemaire.
ADJOINTE À LA RÉDACTION : Annie Blanchette
PHOTOGRAPHES : Robert Gosselin, François Larivière, Adam Bolestridge
DIRECTEUR DE PUBLICITÉ ET PRODUCTION : Guillaume Bédard
PUBLICITAIRES : Louise Beauregard, Michel Bienvenue, Manon Brasseur, Candy Corriveau, Luc Desrosiers, Isabelle St-Sauveur
COORDONNATRICES AUX VENTES : Linda Douville, Annick Picard
CONTRÔLEUR : Monique Laliberté
DIRECTEUR DU TIRAGE : Pierre Charbonneau

Le Courrier de Saint-Hyacinthe est membre de:
hebdos QUÉBEC · RÉSEAU SÉLECT · Alliance for Audited Media · Conseil de presse du Québec · RECYCLE MÉDIAS

DÉPOT LÉGAL :
Bibliothèque nationale du Québec © 239971
ISSN : 0841-3037
ABONNEMENT :
Par le camelot, 1,40$ la semaine, 53$ par année.
À l'extérieur du Canada 250$ par année.
Il faut ajouter les taxes s'il y a lieu.
Salle de rédaction : redaction@lecourrier.qc.ca
Publicité : publicite@dbc.ca

Financé par le gouvernement du Canada | Canada

Hebdomadaire publié par:
DBC COMMUNICATIONS INC.
PRÉSIDENT, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET ÉDITEUR : Benoit Chartier
655, avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe J2S 5G4
Téléphone: 450 773-6028 | www.dbc.ca
Imprimé par Imprimerie Transcontinental SENC division Transmag, 10807, rue Mirabeau, Ville d'Anjou H1J 1T7.
Toute reproduction des annonces ou des informations est interdite
Poste publication - convention : PP40051633
Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées
PEFC
PEFC/01-31-106
www.pefc.org
Merci de recycler ce journal.

Un pas dans la bonne direction

Québec Vert accueille favorablement le dépôt de la Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire (PNAAT) qui reconnaît que l'aménagement du territoire est un outil important pour préserver, protéger et améliorer la qualité de l'environnement et des milieux de vie. Toutefois, bien que le dépôt de la PNAAT soit un pas dans la bonne direction, son plan de mise en œuvre est attendu avec impatience.

Québec Vert salue la volonté du gouvernement de protéger et de mettre en valeur les territoires agricoles et les milieux naturels. Nonobstant l'importance de leur préservation, la végétalisation du cadre bâti, via l'utilisation des phytotechnologies et du verdissement (infrastructures végétalisées), est tout aussi essentielle à l'atteinte des objectifs de la politique et nécessite également une planification intégrée et concertée de la part des instances décisionnelles. À titre d'exemple, les infrastructures végétalisées permettent de stocker des gaz à effet de serre et d'améliorer significativement la gestion des eaux pluviales. Elles sont primordiales dans la lutte aux îlots de chaleur et la prévention de divers troubles de santé physique et mentale. Elles permettent également de prévenir l'érosion des berges tout en favorisant la biodiversité et la qualité de l'eau.

À titre de porte-parole de la communauté du végétal et du paysage, Québec Vert a participé au processus de consultation en déposant un mémoire dans lequel se trouvent plusieurs propositions concrètes ayant trait à la végétalisation massive et systématique du territoire, à la promotion et la protection de la biodiversité, à la qualité, la durabilité et la multifonctionnalité des aménagements ainsi qu'à l'achat de ressources locales. Les propositions présentées dans le mémoire pourraient certainement contribuer à la mise en œuvre de la politique.

Par conséquent, Québec Vert offre son entière collaboration au gouvernement pour la suite des choses. La vision présentée par le gouvernement est ambitieuse et encourageante pour l'avenir. Il importe toutefois de se doter de moyens significatifs pour l'atteindre. L'implantation massive d'infrastructures végétalisées à l'échelle nationale est essentielle pour créer des milieux de vie de qualité, résilients et adaptés aux changements climatiques tout en améliorant la qualité de l'environnement. En ce sens, Québec Vert est prêt à mettre son expertise au service du gouvernement afin de doter le Québec d'un plan de mise en œuvre qui soit à la hauteur de la vision présentée le 6 juin.

Québec Vert est une fédération composée de 12 associations d'entreprises et de professionnels œuvrant en horticulture ornementale, nourricière et environnementale. Ses locaux sont situés dans l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec à Saint-Hyacinthe. Porte-parole de la communauté du végétal et du paysage, sa mission est de représenter et de promouvoir le secteur de l'horticulture ornementale, nourricière et environnementale et en favoriser la croissance dans une perspective de développement durable. ←

Luce Daigneault, directrice générale de Québec Vert

Écrivez-nous

Le Courrier invite les lecteurs à faire connaître leurs opinions et il accordera une attention spéciale aux textes traitant des questions locales ou régionales. Les lettres doivent être courtes et précises. Chaque lettre doit obligatoirement être signée de la main de son auteur qui en assume l'entière responsabilité. Celui-ci doit aussi fournir les indications relatives à son nom au complet, adresse et numéro de téléphone, afin de faciliter toute communication si nécessaire. Le Courrier se réserve le droit d'abréger les lettres.

Faire parvenir toute correspondance à : Lettres ouvertes, 655 avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe (Qc), J2S 5G4. Nous recevons aussi vos courriels à: redaction@lecourrier.qc.ca

Une belle soirée pour le départ de Jacques Lamoureux



Une soirée hommage à Jacques Lamoureux, curé des trois paroisses d'Église vivante, s'est tenue le 28 mai en présence de plus de 200 personnes. Des membres de sa famille, des amis et des paroissiens s'étaient donné rendez-vous pour ces retrouvailles signifiantes. Ce moment plein d'émotions soulignait entre autres son anniversaire de naissance et son 27e anniversaire de sacerdoce, puis mettait en valeur ses 12 années de dévouement dans les paroisses Précieux-Sang, Saint-Joseph et Sainte-Eugénie alors qu'il partira en août pour s'occuper d'une nouvelle unité paroissiale dans la région de Beloeil. Entourant le jubilaire, la table d'honneur était composée de Mgr Christian Rodembourg, évêque du diocèse de Saint-Hyacinthe, de son frère le chanoine Claude Lamoureux, vicaire général, de Danik Savaria, curé de la paroisse Notre-Dame de Granby, de Rollande Rainville et de Jean-Guy Piché, amis de Jacques. Un souper servi par Collorada Chef Traiteur et une soirée dansante animée par David et Linda Archambault ont agrémenté le tout. Sur la photo, on aperçoit le comité organisateur composé de Jeanne d'Arc Tremblay, Guylaine Bernier, Léon Hébert, Josée Maranda, Ginette Morissette, Jacques Lamoureux (le jubilaire) et Ginette Comtois.
Photo gracieuseté

La bientraitance, c'est si simple

Chaque année, le 15 juin souligne la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées. Cette journée a pris tout son sens avec la pandémie de COVID-19, qui a fait des ravages humanitaires parmi ces personnes qui n'ont jamais été aussi vulnérables. La maltraitance est une question de santé publique et de droits de la personne.

Nous profitons de cette journée pour rappeler l'existence de la Ligne Aide Abus Aînés (www.aideabusaines.ca). Il s'agit d'une ligne téléphonique (1 888 489-2287) confidentielle d'écoute et de référence spécialisée en matière de maltraitance envers les personnes aînées, destinée à leurs proches ainsi qu'à toute autre personne (population, intervenants et professionnels) préoccupée par une situation dans laquelle une personne aînée semble subir de la maltraitance (exploitation financière, violence psychologique, négligence causée par une absence d'action appropriée, etc.).

En tant qu'organismes, citoyennes et citoyens, nous avons une responsabilité envers les aînés qui nous entourent, surtout en cette période des plus mouvementée. Nous vous invitons à faire des actions de bientraitance, d'être vigilant et à l'écoute de nos personnes aînées pour s'assurer qu'elles soient supportées dans leur quotidien.

Nous devons voir ces actions citoyennes comme mesure de protection envers nos aînés.

La Table de concertation maskoutaine des organismes pour les aînés a été créée en 2002 et elle est formée de 21 membres. Elle vise à développer une vision globale des services et des réalités des aînés sur le territoire de la MRC des Maskoutains, à sensibiliser le milieu aux besoins des aînés et à intervenir sur les déterminants sociaux liés à la santé et au bien-être des aînés.

Soyons les personnes pouvant faire la différence pour contrer la maltraitance. La bientraitance, c'est si simple. ←

La Table de concertation maskoutaine des organismes pour les aînés





LE GROUPE MAURICE MD



Événement animé par Luc Maurice

CIBÈLE MC

COMPLEXE RÉSIDENTIEL POUR RETRAITÉS

Fier d'être enfin à Saint-Hyacinthe !

SÉANCE D'INFORMATION LE 15 JUIN À 14H

INSCRIVEZ-VOUS À ResidenceCibele.com

209546

affaires



DE GRANDES ATTENTES
20

Uber bientôt à Saint-Hyacinthe

Eliane Tremblay-Moreau | Le Courrier

L'entreprise Uber, qui ne desservait que les régions de Montréal, Québec et Gatineau, étendra son service de covoiturage à l'ensemble du territoire québécois à compter du 14 juin. Les deux entreprises de taxi de la région de Saint-Hyacinthe ne sont pas inquiètes outre mesure face à l'arrivée du géant américain.



Il sera bientôt possible de commander un taxi Uber partout au Québec. Photo François Larivière | Le Courrier ©

Taxi Windsor, qui dessert la population maskoutaine depuis 50 ans, se dit totalement indifférente. « Je ne considère même pas Uber comme de la concurrence. L'entreprise n'offre pas le même service personnalisé et professionnel que nous. Nous assurons un service sécuritaire, rapide et nos chauffeurs sont bien rémunérés », explique le vice-président de Taxi Windsor, Martin Lavallée.

En raison de la pénurie de main-d'œuvre, il se dit persuadé qu'Uber aura de la difficulté à recruter des chauffeurs. L'année dernière, Taxi Windsor a d'ailleurs développé une application mobile qui permet aux utilisateurs de commander et de suivre son taxi, comme celle d'Uber.

Du côté de l'entreprise Taxi Maska, sa clientèle ne cesse pas d'augmenter depuis son démarrage en septembre dernier. L'arrivée d'un troisième joueur ne stresse pas les fondateurs.

« Nous sommes deux entreprises à Saint-Hyacinthe qui comblent amplement la demande. Nos clients nous sont fidèles, donc nous ne croyons pas que ça va nous faire trop de compétition. Ça ne nous déçoit pas vraiment. Ça fait partie de la *game*. Cette nouvelle est positive pour les villes qui ne sont pas bien desservies, mais pour Saint-Hyacinthe, ce n'est pas le cas », souligne le cofondateur de Taxi Maska Jordan Brasseur.

L'entreprise offre aussi une application mobile qui permet aux utilisateurs de réserver un taxi. Elle indique le parcours et une estimation du coût. Contrairement à celle utilisée par Uber, il n'y a pas de prépaiement. M. Brasseur ajoute que son entreprise est en pleine croissance et qu'elle est toujours à la recherche de nouveaux chauffeurs.

UNE OFFRE COMPLÉMENTAIRE

En lançant ses activités le 14 juin, Uber souhaite répondre à la demande qui sera encore plus importante lors des vacances estivales.

« L'étendue annoncée des services d'Uber en sol maskoutain permettra une complémentarité à l'offre en transport pour les visiteurs. D'un point de vue touristique, cela permettra de répondre à certains besoins exprimés par les visiteurs, principalement ceux liés aux congrès et événements d'affaires, qui souhaitent une plus grande accessibilité et flexibilité des services de transport qui leur sont offerts. Du point de vue économique, l'apport sera probablement minime à moins que les besoins en transport augmentent. Il faut toutefois espérer que cela ne crée pas un déséquilibre dans l'offre actuelle en affectant l'industrie locale du taxi qui s'est d'ailleurs développée récemment », mentionne la directrice tourisme et congrès chez Saint-Hyacinthe Technopole, Nancy Lambert.

Afin de rendre l'application Uber encore plus attrayante pour les chauffeurs et donc améliorer la fiabilité du service pour les utilisateurs au Québec, Uber a récemment haussé ses tarifs de 11 %. Un supplément temporaire de 50 cents pour l'essence a aussi été instauré. ←

Des chantiers de construction qui attirent la convoitise



Les chantiers de construction qui poussent ces temps-ci aux quatre coins de la ville de Saint-Hyacinthe ne font pas qu'attirer l'attention des Maskoutains. Ils font aussi saliver la racaille. Deux individus mal intentionnés ont dérobé un chargeur sur roues en location sur le chantier de construction du Groupe Maurice sur le boulevard Casavant Est, voisin du Maxi & cie, vendredi. D'après les caméras de surveillance du chantier, le vol se serait produit entre 21 h et 22 h 30. Le chargeur est de marque Case. Une récompense est promise par l'entreprise Bertrand Mathieu ltée de Saint-Hyacinthe et toute information pertinente peut être transmise à la Sûreté du Québec. L'enquête est en cours. Photo tirée de Facebook

affaires

Une première convention collective pour des travailleurs du Groupe Lacasse

Sarah Villemaire | Le Courrier

Un premier contrat de travail a été signé avec une trentaine de salariés de la division sièges du Groupe Lacasse de Saint-Pie. Cette entente intervenue entre le syndicat des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC) section locale 1991-P et l'employeur aura une durée de trois ans avant d'arriver à échéance en 2025.

Il aura fallu quelques mois après l'accréditation obtenue par le syndicat représentant ces employés pour ratifier l'entente avec la direction au mois de mars. Pour une première convention collective, les deux parties se sont entendues sur plusieurs points entourant l'amélioration des conditions de travail.

Parmi ces points, notons les augmentations salariales minimales en cours de convention de 14,5 %, dont certains postes à 8,5 % la première année totalisant une augmentation de 18 % sur trois ans. De plus, les conditions à l'embauche ont été revues à la hausse pour un salaire d'entrée variant de 18 $ à 22 $, selon la classification. Outre les salaires, les employés auront droit au Régime de soins dentaires des TUAC Québec payé en totalité par l'employeur permettant un remboursement à 80 % des frais. L'amélioration du ratio des vacances a aussi fait partie des négociations.

Mentionnons que les employés concernés par cette nouvelle convention collective occupent des postes de couturiers, de rembourreurs et d'opérateurs polyvalents dédiés à la fabrication de chaises et de mobilier de bureau.

Selon la direction et le syndicat, les négociations se sont déroulées dans un climat harmonieux. Six rencontres ont été nécessaires avant de trouver un terrain d'entente. « Avec un taux d'approbation au-dessus de 80 % de la part des travailleurs, c'est un bon indice démontrant leur satisfaction. Avec la pénurie de main-d'œuvre et l'inflation à la hausse, les employeurs n'ont pas le choix d'être à l'écoute de leurs employés. Pour un premier exercice, le Groupe Lacasse a répondu à l'appel », souligne Roxane Larouche, représentante nationale des TUAC.

De son côté, la direction du Groupe Lacasse se dit satisfaite du déroulement des négociations qui ont mené à cette première convention collective. « Les négociations se sont bien déroulées et les deux parties ont très bien collaboré. Le tout s'est conclu en six rencontres, ce qui est encourageant pour tous », mentionne René Vincelette, vice-président des ressources humaines et du service à la clientèle pour le Groupe Lacasse.



En juin 2021, le syndicat des TUAC section locale 1991-P avait déposé une requête en accréditation auprès du Tribunal administratif du travail pour représenter une trentaine de salariés de la division sièges du Groupe Lacasse. L'accréditation a été obtenue en juillet 2021.
Photothèque | Le Courrier ©

Dans la même veine, M. Vincelette a annoncé le renouvellement de la convention collective concernant quelque 220 travailleurs du Groupe Lacasse représentés par une section locale du syndicat Unifor affilié à la FTQ. Le nouveau contrat de travail d'une durée de trois ans prévoit, entre autres, une augmentation de 3 % rétroactive au mois de mai 2021, suivie d'une augmentation de 4 % en mai, puis de 3,25 % en 2023. ←

aera présentement en location

4 1/2 et 5 1/2 disponibles
occupations immédiates
ou au 1er juillet 2022

Lumineux, spacieux et à proximité de tous les services

Service de télémédecine en gratuité

Internet en gratuité

Stationnement au garage inclus

Consommation eau chaude incluse

Venez visiter nos deux complexes d'habitation :

AERA Sacré-Cœur
2155 Mailhot, Saint-Hyacinthe

AERA Saint-Thomas
7315 Laframboise, Saint-Hyacinthe

Pour informations ou pour prendre rendez-vous pour une visite :

450 253-2266 p.208
location@gestionrodier.com
aera.ca

212086

Faites vite, encore seulement quelques unités disponibles!









30 PROMOTIONS EN 30 JOURS

GROS RABAIS
EN MAGASIN



Événement **VIP**

LG

Détails en magasin.*

HABITEZ VOS RÊVES

Idée cadeau
Fête des pères



HOUSSE
GRATUITE
À l'achat d'un **BBQ**

Big Green Egg

Détails en magasin.*

MATELAS
QUÉBÉCOIS



Jusqu'à
20% de rabais

Mirabel MATELAS • MATTRESS

Détails en magasin.*

HABITEZ VOS RÊVES

GERMAIN LARIVIERE

SAINT-HYACINTHE
(SECTEUR SAINTE-ROSALIE)
450 799-5522

enchanté

NOUS EMBAUCHONS!
Poste temps plein à combler
CONSEILLER (ÈRE) À LA VENTE
Faites parvenir votre c.v. à
lpaquet@germainlariviere.com

Malgré le soin apporté à la description des produits et des prix, il est possible que des erreurs techniques ou typographiques se produisent ou qu'il y ait des omissions, mais nous ne pouvons en être tenus responsables. Nous nous excusons des inconvénients que cela pourrait causer. *Les offres sont en vigueur jusqu'au 20 juin 2022 ou jusqu'à épuisement des stocks. Quantité limitée. Cette promotion ne peux être jumelée à aucune autre. Les photos sont à titre indicatif seulement. Certaines conditions s'appliquent. ** Détail sur www.germainlariviere.com

/germain.enchante/

affaires

Un nouveau quartier à La Présentation



Sarah Villemaire
svillemaire@lecourrier.qc.ca

Convoité, l'ancien espace occupé par la salle de réception et de danse Chez Jacques à La Présentation changera bientôt de décor. Un projet immobilier composé de 16 unités s'y installera d'ici le printemps 2023.

Huit bâtiments meubleront le terrain de ce nouveau projet résidentiel connu sous le nom Petit Quartier. Ces jumelés de style farmhouse moderne sont, à ce jour, affichés à 475 000 $ avant taxes sur les différentes plateformes immobilières.

Chaque maison à étages d'une superficie de 1600 pieds carrés comprendra un garage attaché à la bâtisse, une aire ouverte au rez-de-chaussée ainsi que trois chambres à coucher à l'étage et une salle de bain. Bien que le projet soit prévu pour l'an prochain, la courtière immobilière Paméla Sévigny de Re/Max Renaissance affirme avoir reçu quelques appels de potentiels intéressés. « C'est un projet à long terme, donc il y a plus de pourparlers que de promesses d'achat pour l'instant, mais ça augure bien », précise-t-elle.

Elle se dit confiante de trouver rapidement d'éventuels acheteurs grâce à la situation géographique des futures maisons. « La Présentation est un secteur vraiment convoité, car cette municipalité est proche de Saint-Hyacinthe et de l'autoroute. C'est certain que d'avoir un projet de maisons neuves va faire du bien dans ce secteur. La Municipalité tente de faire plaisir à ses citoyens avec l'implantation de parcs, d'écoles et de pistes cyclables permettant d'attirer de nouvelles familles dans le coin », affirme Mme Sévigny.

EN TERRAIN CONNU

L'entrepreneur Gestion Rodier sera responsable de ce chantier qui devrait débuter d'ici la fin de l'année. Le promoteur n'en est pas à sa première réalisation puisqu'il cumule plus de 15 ans d'expérience dans le domaine immobilier à Saint-Hyacinthe et les environs.

Somme toute, le président-directeur général de Gestion Rodier, Dominic Rodier, constate une évolution des projets de construction qui doivent s'adapter aux nouvelles réalités du marché. « Le contexte immobilier évolue rapidement. Comme les coûts de construction augmentent de façon impressionnante, on suit de très près la situation et on essaie de livrer un produit qui demeure accessible pour nos clients. La pénurie de main-d'œuvre ne nous affecte pas trop pour l'instant, ce qui nous permet d'avancer rondement et de livrer les produits dans les meilleurs temps », souligne-t-il.

Alors que ce projet vise à inciter les premiers acheteurs à venir s'installer à La Présentation, l'entreprise affirme aussi contribuer à des projets domiciliaires de type abordable comme le projet Biophilia au centre-ville de Saint-Hyacinthe. Présenté en mars, ce projet présentement à l'étude pourrait comprendre jusqu'à 30 % de logements abordables. ←





Seize unités de style farmhouse moderne verront le jour à La Présentation d'ici le printemps 2023 sur le site de l'ancienne salle Chez Jacques. Photo gracieuseté

210877

Le cactus FLEURI
cactusfleuri.com
100%

LE NOPAL, UN ALIMENT INUSITÉ

Les cactus sont de plus en plus populaires, car très facile d'entretien, ils ajoutent une touche désertique dans vos décors. L'Opuntia ficus indica aussi appelé le Nopal est un cactacée originaire du Mexique et très apprécié, car il peut aussi être mangé! Le Nopal a de nombreuses vertus. Il aurait des bienfaits antioxydants et il peut également réduire le taux de glucose dans le sang, il soulage aussi les douleurs gastro-intestinales. Ses vertus sont similaires à l'Aloes vera lorsqu'appliqué sur la peau, il accélère la guérison des blessures cutanées. Ce cactus à raquette lisse d'une jolie couleur verte est délicieux dans plusieurs recettes à saveurs mexicaine et épicée. Vous pouvez l'ajouter dans vos salsa, salades ou même cuire directement sur le BBQ. Son goût légèrement acidulé rappelle celui du poivron vert ou de l'asperge. Le Nopal, lorsque la fleuraison se termine fait un fruit de plus en plus connu qui se nomme la figue de barbarie, absolument délicieuse. Son goût est similaire à la figue et au miel. L'Opuntia ficus indica est disponible dans de nombreux formats au Cactus Fleuri. Vous pourriez bientôt venir le cueillir vous-même! Car nous commencerons notre autocueillette le 1er juillet 2022. Une belle activité pour toute la famille!



Cactus Fleuri inc.
1850, rang Nord-Ouest
Sainte-Madeleine
450 795-3383
Ouvert tous les jours de 9 h à 17 h

On bouge à la Pro : invitation sportive pour tous le 18 juin

Jérémy Bezeau | Le Courrier

Les Loisirs La Providence ont mis sur pied une nouvelle activité sportive intitulée « On bouge à la Pro » qui aura lieu le 18 juin, de 9 h à 15 h, sur les terrains extérieurs du centre communautaire dans le cadre du 70e anniversaire de l'organisme.

Les citoyens sont invités à venir pratiquer le soccer, le baseball, le pickleball et l'ultimate frisbee lors d'une journée qui se veut inclusive et accessible. Le but de la journée est d'inciter les jeunes et les moins jeunes à venir profiter du matériel en place.

Des partenaires sportifs seront sur place lors de la journée pour initier ou encadrer les participants. On trouvera entre autres Baseball Saint-Hyacinthe, Ultimate Montérégie, le Club de pickleball de Saint-Hyacinthe et le FC Saint-Hyacinthe.

« Le multisport gagne à être connu. C'est important de pouvoir s'initier à plusieurs sports, ça développe une polyvalence sportive », croit la conseillère en loisir de Loisir et Sport Montérégie, Stéphanie Gendron.

Selon l'organisatrice de l'événement, Audrey Blanchette, il est primordial de démontrer l'importance qu'occupent les Loisirs La Providence dans la communauté maskoutaine. « Nous sommes dans un quartier de Saint-Hyacinthe avant-gardiste lorsqu'il s'agit de faire passer les loisirs vers un nouvel horizon », mentionne la coordonnatrice de loisirs.

Des équipements sportifs gratuits seront à la disposition des Maskoutains sur place, sur présentation d'une pièce d'identité valide. L'activité est gratuite pour tous et aucune réservation n'est requise.

L'objectif est de revenir l'an prochain pour une deuxième édition avec de nouvelles disciplines sportives.

70E ANNIVERSAIRE

En plus de l'activité du 18 juin qui lancera les festivités du 70e anniversaire, une autre initiative semblable aura lieu au mois de septembre. Les sportifs auront l'opportunité d'essayer gratuitement les sports et les activités offerts à la session d'automne avant de s'y inscrire.

Une fête en plein air est aussi au programme à la fin du mois de juin, tout comme la fête de quartier au mois d'août.

Une grande fête sera aussi organisée au mois de novembre pour souligner le 70e anniversaire avec tous les gens qui sont déjà passés par les Loisirs La Providence. ←



L'invitation est lancée pour une journée sportive aux terrains du centre communautaire des Loisirs La Providence le samedi 18 juin. Photo Robert Gosselin | Le Courrier ©

Un bal masqué pour démasquer les problèmes de santé mentale

Le Phare Saint-Hyacinthe et région tiendra la première édition du bal Masquer pour Démasquer le 16 juin dès 19 h à la Salle Théâtre La Scène au centre-ville de Saint-Hyacinthe

La soirée, ayant un thème « chic », a pour but d'amasser des fonds pour l'organisme qui offre des mesures de soutien et de ressourcement aux familles et à l'entourage des personnes souffrant d'un trouble de santé mentale.

Ce sont les élèves en coordination d'événements du Cégep de Granby qui organisent cette soirée qui s'annonce des plus festives. « Nous sommes très heureux que les élèves du Cégep de Granby aient pensé à nous en créant leur événement », a déclaré Emy Pion, directrice générale du Phare Saint-Hyacinthe et région.

La soirée masquée réserve de nombreuses surprises à ses participants. De grands noms feront partie de la soirée tels que l'humoriste CharlyPop et l'animateur de radio Éric Nolin. Une tenue de ville est exigée, mais le masque vénitien sur les yeux n'est pas obligatoire, quoique fortement recommandé pour vivre l'expérience complète.

Les billets sont disponibles au coût de 40 $ sur le site Web www.lebalmasquerpourdemasquer.com. ←

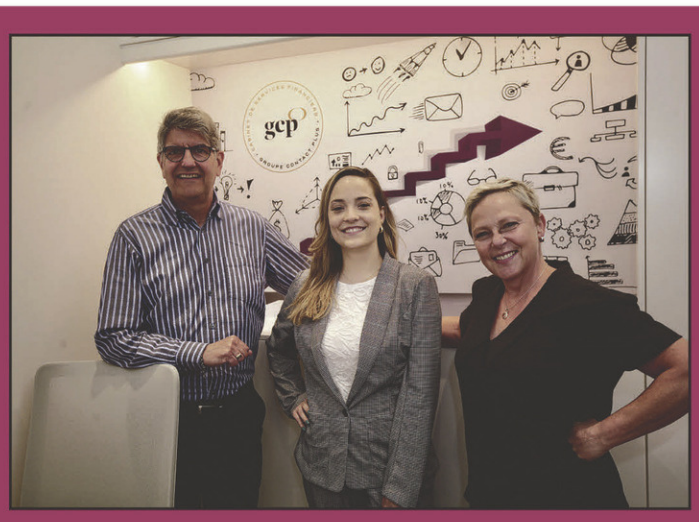


La Salle Théâtre La Scène accueillera la première édition du bal Masquer pour Démasquer au profit de l'organisme Le Phare Saint-Hyacinthe et région. Photo Robert Gosselin | Le Courrier ©



209079

PARTENAIRE DE VOTRE SUCCÈS



Trois commerces sont maintenant regroupés dans l'allée du Marché au Centre-Ville de Saint-Hyacinthe afin de mieux vous servir.

Groupe Contact Plus est un cabinet de services financiers mobilisé dans un processus simple et stimulant, vers l'atteinte de vos rêves et de vos objectifs financiers.

Bessette Notaires maîtrise tous les champs d'expertise du domaine notarial. Avec plus de 15 notaires et conseillers juridiques, l'entreprise s'est forgé une réputation de qualité en droit personnel et immobilier.

Multi-Prêts Hypothèques Saint-Hyacinthe - Bureau Véronique Caron vous accompagne dans votre processus hypothécaire et travaille avec plusieurs institutions financières afin de vous offrir le meilleur taux d'intérêt et les meilleures conditions de financement.

1615, allée du Marché
Saint-Hyacinthe
450 672-0245

Présents sur la photo : Robert Hobson, Eve-Anny Boudrias et Claudia Gagnon de Groupe Contact Plus.



LA BOULANGÈRE

Mélanie Belval et Sébastien Hallé, les nouveaux propriétaires du Bistro Boutique La Boulangère depuis le 1er janvier 2022, étaient à la recherche d'un projet commun. Tout un revirement pour cette infirmière de métier et ce directeur d'équipe! Ils vous accueilleront dans la bonne humeur dans ce lieu convivial du centre-ville pour le déjeuner, le dîner ou simplement pour prendre un bon café. Passez leur dire bonjour!

Bistro Boutique La Boulangère
471, av. Saint-François, Saint-Hyacinthe
450 774-7246



BÂTIMENT PRÉ-FAB S'INSTALLE À SAINT-HYACINTHE

Bâtiment Pré-Fab, manufacturier de bâtiments en kit préfabriqués, vient d'inaugurer ses nouvelles installations à Saint-Hyacinthe. L'entreprise, qui fête ses 15 ans de fondation, a ainsi choisi le territoire maskoutain afin de réaliser un important projet d'investissement qui visait le déménagement de ses activités de production dans des espaces plus vastes permettant de supporter sa croissance. Le président de l'entreprise, Benoit Gingras, est ici accompagné de Karine Guilbault de Saint-Hyacinthe Technopole et du maire André Beauregard.



NOUVELLE ADRESSE POUR KÜTO COMPTOIR À TARTARE SAINT-HYACINTHE

Anciennement situé aux Galeries St-Hyacinthe, c'est maintenant **au 1200, rue Daniel-Johnson Ouest, suite 1200** que Küto Comptoir à tartare Saint-Hyacinthe vous accueille. Venez vivre votre expérience Küto dans un tout nouveau décor ou le tartare est en vedette. Sébastien Daigle, propriétaire, ainsi que son équipe vous attendent!

514 225-0411
kuto.ca



PRIX DU JURY POUR À DORÉ DES BOIS

À doré des bois, est une entreprise apicole située à Saint-Pie qui a pour mission d'offrir des produits de qualité, écoresponsables ainsi qu'une éducation sur le monde fascinant des abeilles. Sa propriétaire, Jacinthe Girouard, a récemment reçu le prix du jury du volet local du Défi OSEntreprendre. Une bourse lui a été remise par Mélanie Couture de Desjardins Entreprises – Vallée du Richelieu-Yamaska.



BILAN ÉCONOMIQUE POSITIF POUR LA RÉGION

L'économie du territoire maskoutain a connu un retour à la croissance et a dépassé les attentes en 2021. C'est le bilan qu'a dressé Saint-Hyacinthe Technopole à l'occasion de la présentation de son bilan annuel qui a réuni une centaine de représentants socioéconomiques de la région. Le maire André Beauregard, le directeur général sortant de Saint-Hyacinthe Technopole, André Barnabé, le président de l'organisme, Bernard Forget, ainsi que le préfet de la MRC des Maskoutains, Simon Giard, participaient à l'événement.

Présenté par :

SAINT-HYACINTHE TECHNOPOLE | Le Courrier de Saint-Hyacinthe

L'ABC des GES : à la croisée des écoles et des entreprises

La lutte aux changements climatiques nécessite l'apport de tous. C'est dans cette veine que la Corporation de développement de la rivière Noire offre depuis 2019 la série d'ateliers Carbone Scol'ERE pour sensibiliser les élèves d'écoles primaires des MRC d'Acton et des Maskoutains aux impacts des émissions de gaz à effet de serre (GES). Les entreprises de ces deux MRC ne sont pas oubliées alors que l'organisme travaille avec elles pour explorer des façons de réduire leurs GES.

Depuis le lancement de cette initiative, intitulée L'ABC des GES, un total de 15 classes et de 13 entreprises issues des MRC d'Acton et des Maskoutains ont été rencontrées. Sur le territoire maskoutain, les participants sont les écoles au Coeur-des-Monts (Saint-Pie), Henri Bachand (Saint-Liboire) et Saint-Pierre (Saint-Valérien-de-Milton) ainsi que les entreprises Olier Grisé (Saint-Pie), Normandin (Saint-Valérien-de-Milton), Tenco (Saint-Valérien-de-Milton), À doré des bois (Saint-Pie), Groupe Lacasse (Saint-Pie) et Spécialités Lassonde (Saint-Damase).



Des élèves de l'école Saint-Jean-Baptiste, à Roxton Falls, lors d'un des ateliers du projet Carbone Scol'ERE. Photo Judith Ladouceur

Le volet scolaire consiste en une série de cinq ateliers de deux heures familiarisant les élèves avec le concept des émissions de carbone et de gaz à effet de serre. Les activités dynamiques et interactives sensibilisent les élèves aux changements climatiques et abordent les moyens permettant de lutter contre l'émission de gaz à effet de serre à travers la consommation, l'énergie et le transport, les matières résiduelles et plus.

Le volet entreprise consiste à rencontrer individuellement chaque entreprise participante pour discuter de ces mêmes enjeux et pour l'inviter à dresser une liste des mesures écoresponsables qu'elle serait prête à instaurer au sein de son milieu de travail.

Le point culminant du projet consiste à jumeler les classes et les entreprises. Le cinquième atelier en classe permet aux élèves d'appliquer leurs apprentissages sur un cas réel (l'entreprise) et de piger dans leurs acquis pour émettre des « recommandations » pour l'entreprise avec laquelle ils sont jumelés. D'autre part, l'entreprise a la possibilité d'ensuite venir à la rencontre de la classe pour que les élèves lui présentent ce qu'ils ont conçu pour elle.

Le projet est mené par l'OBV Yamaska depuis 2021 pour en coordonner la troisième et dernière année. Pour plus d'informations : Lou Paris, gestionnaire de projets, à lou.paris@obv-yamaska.qc.ca. ←

9e Gala Agristars : trois lauréats locaux

Le 9e Gala Agristars de la grande Montérégie s'est tenu à la mi-avril à Brossard. Une quinzaine de finalistes ont été couronnés, parmi lesquels on trouve trois lauréats issus de la MRC des Maskoutains.

Jessika Huot, de Saint-Valérien-de-Milton, a été nommée Agricultrice de l'année en Montérégie-Est, puis la Ferme Chez Mario, de Sainte-Madeleine, a reçu le prix Ma ferme, mon monde, qui souligne une bonne idée en gestion des ressources humaines.

De son côté, Christian St-Jacques, de Saint-Pie, est le récipiendaire du prestigieux prix Hommage Coup de chapeau. M. St-Jacques est impliqué dans les instances de l'Union des producteurs agricoles depuis plus de 35 ans, dont 8 ans à la présidence de la Fédération de l'UPA de la Montérégie. Par son travail, son implication et sa détermination, il a grandement contribué, au fil des années, à l'avancement de l'agriculture et à la valorisation de la profession dans la région.

« Ce gala démontre encore une fois tout le travail de nos producteurs qui contribuent à l'avancement de l'agriculture. Félicitations à tous les lauréats et finalistes », a déclaré Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

Les prix d'engagement au sein de l'Union des producteurs agricoles ont également été remis à plus de 50 récipiendaires pour leurs nombreuses années d'implication. Dans la MRC des Maskoutains, on trouve André Mousseau (Sainte-Marie-Madeleine, 40 ans), Fernand Giard (Saint-Hugues, 25 ans), Charles Graveline (Saint-Jude, 25 ans), Joseph Deblonde (La Présentation, 20 ans), André Fournier (Saint-Hyacinthe, 20 ans), Pierre Massie (Saint-Hyacinthe, 20 ans), Jean-Paul Palardy (Sainte-Madeleine, 20 ans), François Cloutier (La Présentation, 15 ans) et Robert Joyal (Saint-Hugues, 15 ans).

Comme par les précédentes éditions, tous les profits de l'événement ont été remis à l'organisme maskoutain Au cœur des familles agricoles (ACFA) pour le maintien de deux travailleurs de rang en Montérégie. La somme de 21 000 $ a été remise à l'ACFA lors de la soirée de gala. ←



Jessika Huot, récipiendaire du prix Agricultrice de l'année en Montérégie-Est. Photo UPA Montérégie



Jérémie Letellier, président de l'UPA Montérégie, Christian St-Jacques, récipiendaire du prix Hommage Coup de chapeau, et Étienne Lafond, gestionnaire de comptes majeurs pour l'Est du Canada de Kemin. Photo UPA Montérégie

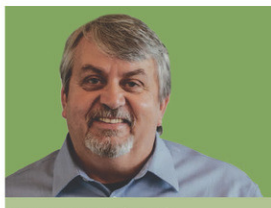


Jérémie Letellier, président de l'UPA Montérégie, a remis le chèque d'Au cœur des familles agricoles (ACFA) à Élise Gagné, travailleuse de rang, Nathalie Roy, présidente de l'ACFA, et Samuel Gosselin, directeur général de l'ACFA. Photo UPA Montérégie

en voiture

170987
ST-HYACINTHE MITSUBISHI MITSUBISHI MOTORS
www.st-hyacinthemitsubishi.ca

Lexus NX 350h : si fièrement canadien... ou presque



Marc Bouchard
autos@cgocable.ca

Ne me prenez pas pour un fou. Je sais pertinemment que Lexus est un constructeur japonais et que ses véhicules le sont tout autant. Le cas du NX est cependant un peu différent puisque la majeure partie de ses versions est assemblée dans la province voisine de l'Ontario.



Photo Lexus Canada

Mieux encore, cette même usine canadienne jouit dorénavant d'une véritable réputation internationale. Elle a en effet remporté le titre de Meilleure usine en Amérique, toutes marques confondues, et est arrivée au deuxième rang au niveau international. Et c'est exactement cette chaîne de montage qui assemble les nouveaux Lexus NX. On peut donc se réjouir de cette provenance, ne serait-ce que partielle, du Canada.

Ceci n'a pas qu'une valeur symbolique non plus puisque cette caractéristique permet au NX d'être encore plus adapté aux besoins locaux. La réalité, c'est qu'on a même fait participer certains des ouvriers de l'usine à la conception même du véhicule.

Pas en matière de design à proprement parler, vous l'aurez compris. Mais plutôt en matière d'assemblage et de conception. Ce sont des travailleurs canadiens qui, par exemple, ont recommandé certaines méthodes d'assemblage destinées à limiter l'accumulation de saletés dans des endroits stratégiques. Cela limite ainsi la possibilité de corrosion. Ce n'est là qu'un des exemples de l'avantage canadien dans le Lexus NX.

Petit bémol, la version hybride branchable n'est pas manufacturée au Canada. Cela viendra sans doute, mais elle est la seule de la gamme à toujours provenir du Japon pour le moment.

UN MODÈLE REVAMPÉ

Le Lexus NX n'est pas exactement nouveau. La version 2022 n'est pas non plus absolument révolutionnaire. Oui, le style est un tantinet plus agressif, notamment en matière de calandre et de blocs optiques. Mais dans l'ensemble, on reconnaît assez aisément l'appartenance, bien que le tout soit plus chic et plus raffiné.

La bonne nouvelle, c'est que l'intérieur a aussi été retouché. Un vaste écran multimédia, dont l'ergonomie n'est pas simple au premier abord, mais devient aisément accessible avec la pratique, est la principale distinction. Les mélomanes apprécieront aussi le système de son Mark Levinson qui équipe le véhicule. Croyez-moi, il est d'une remarquable précision.

Parce qu'il partage la plate-forme du RAV4, mais qu'il est un peu plus long (environ 65 mm), le Lexus NX propose un espace plus que raisonnable aux places arrière. Et si l'espace de chargement n'est pas exactement le plus imposant, il offre quand même 643 litres lorsque les sièges sont relevés.

Petit exemple concret pour vous situer : Fiston, du haut de ses 6 pieds et 3 pouces, tenait sans difficulté derrière moi dans l'habitacle. Et le coffre a été capable d'accueillir des valises pour trois semaines, un bac de plastique grand format et la valise du chat (!) qui s'en venait à la garderie familiale, tout cela en un seul voyage même s'il fallait bloquer un peu la vue dans le rétroviseur en hauteur. Bref, beaucoup d'espace facilement accessible.

UNE CONDUITE EN DOUCEUR

Le Lexus NX se décline en plusieurs versions. L'entrée de gamme est un 4 cylindres de 2,5 litres déjà connu, alors que la version branchable emprunte la motorisation du RAV4 Prime de Toyota. La vraie nouveauté, c'est le 350h, notre version d'essai, dont la puissance et l'économie sont étonnantes.

Sous le capot, un moteur 4 cylindres à cycle Atkinson jumelé à deux moteurs électriques pour assurer une puissance totale de quelque 240 chevaux. C'est la transmission CVT toute particulière de Toyota qui transmet la puissance aux roues et permet quand même une accélération de 0 à 100 km/h en 7,4 secondes environ. Ce qui est correct, mais n'est qu'un avantage marginal.

La vraie beauté, c'est dans la consommation moyenne qu'on la trouve : 6,0 litres aux 100 kilomètres, ce qui constitue quand même une baisse de 3 litres aux 100 kilomètres face à un modèle à essence.

Fiche technique

FORCES :
- Qualité d'assemblage
- Économie de carburant
- Douceur de roulement
FAIBLESSES :
- Direction peu communicative
- Ergonomie à apprendre
- CVT toujours hésitante
FICHE TECHNIQUE :
Puissance combinée : 240 hp
Moteur : 4L 2,5 l (avant, centre)
Puissance : 188 hp @ 6000 tr/min (140 kW)
Couple : 176 pi·lb @ 4300 – 4500 tr/min (239 N·m)
Moteur : électrique (arrière, gauche)
Puissance : 54 hp (40 kW)
Couple : 89 pi·lb (121 N·m)
Moteur : électrique (avant, centre)
Puissance : 180 hp (134 kW)
Couple : 199 pi·lb (270 N·m)
Transmission : CVT
Consommation : 6,0 l aux 100 km (combiné)
Prix : à partir de 50 140 $

Raffinement et douceur de roulement constituent encore le cœur de la conduite du Lexus NX. Mais ses améliorations indéniables et sa motorisation hybride d'une puissance plus que suffisante lui permettent d'aspirer à de grandes choses.

En fait, chez Lexus, on espère que d'ici quelques mois, le NX sera devenu le meilleur vendeur de la gamme, devançant le célèbre et toujours populaire RX. Avec son prix plus abordable et sa personnalité plus affirmée, nul doute que le Lexus NX a toutes les chances d'y parvenir. ←



communautaire

CENTRE DE FEMMES L'AUTONOMIE EN SOIE

Le Centre sera fermé les 9, 23 et 27 juin. Aussi, plus tard cet été, le Centre sera fermé pour les vacances estivales à partir du lundi 25 juillet et de retour le mardi 23 août dès 13 h. Infos : 450 252-0010 ou infocfaes@gmail.com.

RÉCITATION DU ROSAIRE

Le lundi 13 juin, à 13 h 30, à la cathédrale de Saint-Hyacinthe.

CERCLE SAINTE-CLAIRE

Vente de partage le mercredi 15 juin, de 9 h à 14 h, au sous-sol de l'église Saint-Joseph, au 885, rue Saint-Pierre Ouest. Fermé de 12 h à 12 h 30. Vente sacs verts à 5 $, de 12 h 30 à 14 h. Port du masque obligatoire, pas d'essayage, pas de service sanitaire. Autant que possible, respecter une certaine distance. Entrée par la porte 1 et sortie par la porte 2. SVP, apportez vos sacs.

COMPTOIR FAMILIAL SAINT-DENIS

Vente régulière (vêtements à petits prix) le mercredi 15 juin, de 10 h à 15 h, au 601, chemin des Patriotes à Saint-Denis-sur-Richelieu. Une seule personne par famille si possible, car espace restreint. Port du masque pour ceux qui le désirent.

PERSONNEL RETRAITÉ CSSS RICHELIEU-YAMASKA

Déjeuner mensuel le jeudi 16 juin, à 8 h 30, au restaurant Casa Flora, au 3275, boul. Laframboise à Saint-Hyacinthe. Infos : Louise Descôteaux au 450 773-9867 ou Jacqueline Demers au 1 819 336-3478.

COMPTOIR DU CŒUR SAINT-DAMASE

Vente régulière le samedi 18 juin, de 9 h à midi, au 223, rue Principale.

LOISIRS NOTRE-DAME

Souper communautaire familial le jeudi 23 juin, de 17 h à 18 h 30, au 2860, rue Saint-Prosper. Souper 2 pointes de pizza, dessert et breuvage pour 6 $ et pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés d'un parent c'est gratuit pour 1 pointe de pizza, dessert et breuvage. Animation et surprise pour les enfants jusqu'à 19 h 30. Beau temps mauvais temps l'activité a lieu à l'intérieur. Infos : 450 773-4559.

RÉSEAU D'ENTRAIDE FÉMININE

Pour celles qui sont aux prises avec le candida albicans, la dépression, le diabète, le syndrome de l'intestin irritable, la fatigue chronique, des problèmes de digestion ou des pertes de mémoire, visitez le www.recettesfaiblefodmap.info ou écrivez à recettesansfodmap@gmail.com.

ATELIERS TRANSITION

Nous sommes une entreprise sans but lucratif dont les ateliers sont situés sur la rue Martineau à Saint-Hyacinthe. Nous sommes spécialisés dans la cueillette et le déchiquetage de documents confidentiels, de papier, de carton et de plastique. Pour des plus amples informations, composez le 450 771-2747. Il nous fera plaisir de répondre à toutes vos questions. Vous pouvez aussi visiter notre site internet au www.atelierstransition.com.

GROUPEMENT DES ASSOCIATIONS DE PERSONNES HANDICAPÉES DU RICHELIEU-YAMASKA (GAPHRY)

Des capsules vidéo ont été faites dans le but de sensibiliser la population à la réalité des personnes en situation de handicap. Ces capsules sont publiées sur notre page Facebook. Vous pourrez également les retrouver sur notre site web au www.gaphry.com. GAPHRY est engagé dans la promotion des intérêts et de la défense collective des droits des personnes handicapées. Les efforts sont principalement autour d'enjeux importants pouvant avoir un effet considérable sur l'inclusion sociale des personnes handicapées.

LE PHARE SAINT-HYACINTHE ET RÉGIONS

Les groupes de soutien seront en pause pour la saison estivale. Pendant cette période, vous pouvez nous joindre au besoin via le 450 773-7202 ou par courriel au reception@lephare-apamm.ca.

MAISON ALTERNATIVE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN (MADH)

MADH est un organisme communautaire d'hébergement en santé mentale. Notre programme est conçu pour vous aider à retrouver ou à développer les compétences nécessaires à votre autonomie. Infos : 450 774-6139 ou www.madh.ca. ←

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

LA CLÉ SUR LA PORTE
tiendra son assemblée générale annuelle le jeudi 23 juin 2022 à 19 h. Vous devez confirmer votre présence par téléphone au 450 774-1843 pour avoir le lieu exact.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous joindre.

212303

carnet de l'âge d'or

CLUB ÂGE D'OR DOUVILLE

Dernier bingo le jeudi 9 juin, à 18 h 30, au centre des loisirs, au 5065, rue Gouin. Ouverture des portes à 17 h. Apportez votre veste à cause de l'air conditionné.

CLUB SPORTIF ÂGE D'OR

Tournoi de pétanque le lundi 13 juin au terrain des Loisirs Saint-Dominique, au 548, rue Saint-Dominique. Inscription entre 12 h et 13 h. Coût : 12 $ pour la saison. En cas de pluie, remis au mercredi. Infos : Roger Richer au 450 774-4911 ou Daniel Beaudry 450 768-7167.

COMITÉ DES AÎNÉS SAINT-LIBOIRE

Course des animaux sauvages le vendredi 17 juin, à 19 h, à la salle communautaire Jean XXIII. Infos : Denise au 450 793-2396.

FADOQ SAINT-BARNABÉ-SUD

Pétanque tous les lundis et les mercredis, à 18 h 45, au Chalet des loisirs. Infos : Jacques Girard au 450 792-2263. Aussi, dernier bingo le jeudi 16 juin, à 19 h, au Centre multifonctionnel.

FADOQ SAINT-HUGUES

Bingo le mercredi 15 juin, à 19 h, à la salle municipale, au 390, rue Notre-Dame. Infos : Michel Desroches au 450 794-2228.

FADOQ SAINT-PIE

Cartes tous les mardis, à 13 h 30, au 301, rue Notre-Dame, jusqu'au 21 juin. Nous ferons ensuite relâche jusqu'en septembre. Infos : info@st-pie.fadoqry.ca.

SATA SACRÉ-CŒUR

Les activités se déroulent au 2710, av. Beauparlant, pavillon Jefo. Bingo le mardi, à 19 h. Ouverture des portes à 17 h. Danse le samedi 18 juin avec la musique de Michel Lafrance. Coût : 12 $. Infos : Cécile Gévry au 450 773-4119 ou 450 888-3054. ←

Conférence du Centre d'histoire



Le mardi 14 juin à 19 h au Centre culturel Humania Assurance, Daniel Girouard sera l'invité du Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe. Personnifiant Napoléon Soly, il présentera une intéressante conférence traitant de l'histoire du parc Les Salines. Le titre de la conférence est « Les Salines : l'héritage d'un maire visionnaire ». Cette soirée sera également l'occasion de remercier l'ancien maire de Saint-Hyacinthe, Grégoire Girard, qui a entrepris le projet de municipalisation de ce lieu cher aux Maskoutains et aux visiteurs. Le maire André Beauregard sera présent pour l'occasion. La conférence est gratuite pour tous.

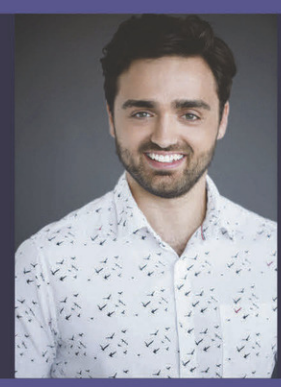
Photo gracieuseté

J'AI BEN L'DROIT!
Le spectacle humoristique

"Apprendre ses droits, tout en riant!"

Vos droits en santé seront abordés de manière surprenante à travers l'humour, la chanson, des imitations, la danse et même la marionnette!

avec Dominic St-Laurent



Le 13 juin à 14 h 30
Au Cabaret André-H.-Gagnon,
Centre des arts Juliette-Lassonde de Saint-Hyacinthe

c'est gratuit! Faites vite, places limitées!

Réservation obligatoire
450-771-3333 poste 798209
comite.usagers.cisssme16@ssss.gouv.qc.ca

Une présentation du Comité des usagers de Richelieu-Yamaska

212241

Grands Frères Grandes Sœurs DE LA MONTÉRÉGIE
AUX QUILLES pour les enfants

QUILLOTHON 2022

Quillothon

Grands Frères Grandes Soeurs: 33 130 fois merci

Après une année de pause, c'est dans une ambiance festive, mais toujours en pandémie qu'a eu lieu du 27 au 30 avril le 27e Quillothon de l'organisme Grands Frères Grandes Sœurs de la Montérégie (GFGS). Près de 250 personnes se sont prêtées au jeu, regroupées au sein d'une quarantaine d'équipes différentes, dont l'équipe du Courrier de Saint-Hyacinthe. L'objectif de 30 000 $ a été dépassé avec une récolte de **33 130 $**.

« Nous sommes ravis d'avoir atteint l'objectif. Au départ, lorsque nous prévoyions faire le Quillothon en février, notre objectif était de 35 000 $. Nous avons dû l'ajuster lors du report de l'événement. Nous trouvions que c'était irréaliste d'avoir le même objectif qu'avant la pandémie. Les deux dernières années ont été difficiles et le nombre de jeunes qui souhaitent la présence d'un mentor ne fait qu'augmenter », explique la directrice générale de GFGS de la Montérégie, Marie-Hélène Demers.

La somme amassée permettra des jumelages entre des adultes bénévoles et des jeunes ayant besoin d'un mentor afin de développer leur plein potentiel.

Cette 27e édition a été présidée par le planificateur financier chez Gestion de Patrimoine Assante Michaël Roy, sa conjointe Hélène Bérubé et leurs deux enfants Victoria et Arthur. La famille d'honneur avait ainsi misé sur tous ses contacts d'affaires et personnels pour rallier le plus de gens à la cause des GFGS.

« Nous sommes satisfaits de notre fin de semaine et nous sommes fiers de nous être impliqués dans cet organisme qui nous tient à coeur. Dans le contexte actuel, je sentais qu'il y avait une certaine réticence d'être dans les lieux publics. La vie n'est encore redevenue tout à fait à la normale, mais je sens que nous sommes sur la bonne voie », souligne Michaël Roy.



Michaël Roy, sa conjointe Hélène Bérubé et leurs deux enfants Victoria et Arthur.

Parmi les nombreux donateurs, ceux qui ont grandement contribué à atteindre l'objectif sont Lussier Chevrolet, Frédérick Côté Proprio Direct, Constructions Luc Loiselle et, bien évidemment, la famille d'honneur.

Les GFGS de la Montérégie desservent les résidents de Saint-Hyacinthe, Saint-Jean-sur-Richelieu, la Vallée-du-Richelieu et le Suroît.

NOS PARTENAIRES

CONSTRUCTIONS LUC LOISELLE
GESTION DE PATRIMOINE ASSANTE
LUSSIER CHEVROLET BUICK GMC
LE BON CÔTÉ DE L'IMMOBILIER Frédérik Côté DEPUIS 2017 COURTIER IMMOBILIER
Groupe Benoît BIENVENUE
RÔTISSERIE Excellence 5252 • 5252
GYMXTRA DEPUIS 2012 ENTRAÎNEMENT FONCTIONNEL
Salon de Quilles Saint-Hyacinthe
Club Optimiste Douville inc.
Équipe Bonenfant-Malo
Desjardins Gestion de patrimoine Valeurs mobilières
Fidelity INVESTMENTS
FRANKLIN TEMPLETON INVESTMENTS
MACKENZIE Placements
Sun Life
SYLVESTRE LEBLOND & ASSOCIÉS S.E.N.C.R.L. Évaluateurs agréés
LE GROUPE VERTDURE
DRIVR PERFORMANCE
JOËL BÉRARD MAGICIEN
point S ROBERT BERNARD PNEUS ET MÉCANIQUE C'est l'expérience
hop! DESIGN STRATÉGIQUE
CITÉVU Votre image urbaine
PATRICK ROGE PHOTOGRAPHE
InGENiUS connexions intelligentes
SALON DE L'ÉLECTRONIQUE INC. Audiovisuel
ROBIN GROUPE
Fonds Dynamique Investissez dans les bons conseils.
AGF
« JE TRAVAILLE POUR VOUS » CHANTAL SOUCY DÉPUTÉE DE SAINT-HYACINTHE chantal.soucy.sahy@assnat.qc.ca
Le Courrier de Saint-Hyacinthe

Merci aux bénévoles!

212164


LUSSIER CHEVROLET


LUSSIER CHEVROLET


LE BON CÔTÉ DE L'IMMOBILIER


CLUB OPTIMISTE DOUVILLE


CLUB OPTIMISTE DOUVILLE


CLUB OPTIMISTE DOUVILLE


SYLVESTRE LEBLOND & ASSOCIÉS


GYM XTRA


JEFO


GROUPE BENOÎT BIENVENUE


CHANTAL SOUCY, DÉPUTÉE


ÉQUIPE BONENFANT MALO


RÔTISSERIE EXCELLENCE


RÔTISSERIE SAINT-HUBERT


MAÎTRE GLACIER


LE COURRIER


LE COURRIER

LE BON CÔTÉ DE L'IMMOBILIER
Frédérik Côté
DEPUIS 2017
COURTIER IMMOBILIER

TOP 10 INDIVIDUEL 2021

UN COURTIER HUMAIN, ENGAGÉ DANS LA COMMUNAUTÉ MASKOUTAINE!

« JE TIENS À FÉLICITER PERSONNELLEMENT MICHAËL ROY, PLANIFICATEUR FINANCIER CHEZ ASSANTE, AINSI QUE MARIE-HÉLÈNE DEMERS ET TOUTE L'ÉQUIPE DES GRANDS FRÈRES ET GRANDES SOEURS DE LA MONTÉRÉGIE POUR LE SUCCÈS DU RÉCENT QUILLOTHON. VOTRE IMPLICATION FAIT TOUTE UNE DIFFÉRENCE POUR LE BIEN-ÊTRE DE NOTRE COMMUNAUTÉ. »



Proprio Direct AGENCE IMMOBILIÈRE

FRÉDÉRIK CÔTÉ - (450) 209-0933
LEBONCOTEDELIMMOBILIER.COM

212163

Les petites annonces 450 771-0677

HEURE LIMITE : L'heure de tombée pour les petites annonces est le mercredi 13 h. Après cette heure, elle seront automatiquement reportées à la parution suivante.

Informations générales : *450 773-6028* **Rive-Sud et Montréal: 514 875-1948**

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

index des rubriques

IMMOBILIER À LOUER
100 À partager
105 Bureaux - locaux
110 Chalets - Roulottes
115 Chambres
120 Condominiums
125 Garages - entrepôts
130 Lofts
135 Logements 1-1/2 - 2-1/2
140 Logements 3-1/2
145 Logements 4-1/2
150 Logements 5 -1/2 et plus
155 Maisons
160 Terrain à louer

IMMOBILIER À VENDRE
200 À revenus
205 Chalets - Roulottes
210 Commerces - Édifices commerciaux
215 Condominiums - lofts
220 Fermes - Terres
225 Maisons à vendre
230 Maisons unifamiliales À VENDRE
235 Terrains

À VENDRE
300 Ameublements - Électroménagers
305 Animaux
310 Antiquités
315 Articles de sports
320 Bois de chauffage
325 Machinerie et pièces agricoles
330 Matériaux de construction
335 Musique
340 Outillage
345 Ventes de garage
350 Divers

SERVICES
400 Amitiés - Rencontres
405 Astrologie
410 Construction - Rénovation
415 Cours - Formation
420 Entretien ménager
425 Événements - Voyages
430 Garderies
435 Occasions d'affaires
440 Offres d'emploi
445 Perdu - Trouvé
450 Santé
455 Services comptables - Impôts
460 Services divers
470 Recherche divers

VÉHICULES
500 Automobiles
505 Bateaux - Motomarines
510 Camions - Camionnettes - Vus
515 Motoneiges-Motocyclettes-VTT
520 Véhicules - Garages
525 Véhicules récréatifs

PRIÈRES - REMERCIEMENTS
600 Prières - Remerciements

ENCANS
700 Encan

100 À PARTAGER

BONJOUR, je recherche une colocation à Saint-Hyacinthe ou environ, je suis une personne calme et respectueuse et je peux faire de petits travaux (pelouse ou autres). René 819-698-2053

105 BUREAUX / LOCAUX

LOCAL commercial à louer, sur la rue Bourdages Sud, à la Providence, à côté du centre-ville. Idéal agence de voyage, comptable... Belle visibilité, rue passante, 470 pi.ca., comprenant: climatisation, chauffage, électricité, taxes municipales, déneigement. 750$+tx/mois. Libre immédiatement. Contactez Jean-Marc Bonin au 450-779-8893.

135 LOGEMENTS 1 1/2 - 2 1/2

1-1/2, 530$/mois, meublé, chauffé/éclairé, libre immédiatement, service buanderie, propriétaire sur place 280, rue Saint-François, Saint-Hyacinthe. 450-771-9539.

1-1/2 rue Gauthier pour Juillet, 550$/mois, chauffé/éclairé, semi-meublé, calme, non-fumeur, (Enquête pré-location), Appellez/textez 450-773-0107

140 LOGEMENTS 3 1/2

2 GRANDS 3-1/2, Saint-Pie, rez-de-chaussée, grande terrasse, non-fumeur, pas d'animaux, Libres 1er juillet. Pas d'animaux. Infos: 438-378-9384.

140 LOGEMENTS 3 1/2

3-1/2 Saint-Hyacinthe (secteur Douville). Demi sous-sol, rénové, luxueux. Lav./séch. inclus. Non-fumeur. Pas d'animaux, 5 minutes du IGA et Jean-Coutu. Visite à partir du 1er juillet. 670$/mois 450-779-2822

145 LOGEMENTS 4 1/2

4-1/2 Douville demi-sous-sol, endroit paisible. Idéal 60+, près de tout services, cuisine neuve. Pas d'animaux. Références demandées, enquête crédit. Libre 1er septembre. 700$/mois. 450-467-9201

4-1/2 Saint-Hyacinthe, libre immédiatement, pas d'animaux. 450-278-0733

BEAU 4-1/2 à la Seigneurie des Pères. Non-fumeur, pas d'animaux, libre 1er mai, 1235$/mois, possibilité garage, contactez 450-252-8907.

145 LOGEMENTS 4 1/2



À VOIR!
Grand 4-1/2, 2e étage climatisation centrale, plancher bois franc très fenestré, vue panoramique sur rivière, double stationnement, quartier résidentiel non-fumeur, ni cigarette électronique, ni drogue, pas d'animaux. 950$/mois. 579-348-2133



215 CONDOMINIUMS - LOFTS

CONDO à vendre 7420 boulevard Laframboise, Saint-Hyacinthe, 450-796-1371 Visite libre dimanche le 12 juin de 13h à 16h.

225 MAISONS À VENDRE

SAINT-PIE: 2 maisonnettes avec revenus, 75 000 pi.ca, arbres matures, ruisseau... Oasis de paix. Prix: 300 000$. Hélène 450-772-5546, cell: 450-525-9915

320 BOIS DE CHAUFFAGE

BOIS de chauffage. Franc, sec, 80% érable. 105$/corde. Livraison possible. 450-278-9243

BOIS franc, sec 16 pouces. 105$/corde plus livraison. Verger à Saint-Damase. Cell: 450-230-2847 ou 450-797-3472. Serge

345 VENTES DE GARAGE

À Sainte-Madeleine: 275, rue Saint-Jean-Baptiste; 11-12 juin. Vente de garage. Articles divers. Plusieurs familles réunies.

350 DIVERS

4 jantes 14po. 4 trous, roues de Camry 15po. 2004, roues de Malibu 2004 15po., tondeuse électrique, balai Électrolux, quadriporteur gris 2017 avec 4 batteries neuves.

POÊLES à granules, à bois, au gaz, cheminées et tuyaux. Installation. Prix compétitifs. 450-798-2686.

400 AMITIÉ / RENCONTRES

CONTACTS et rencontres. Service#1 au Québec! Conversations, rencontres inattendues. Goûtez la différence. Appelez: 438-899-7001 ou depuis votre cell.: (carré)#6920. www.lesseductrices.ca

405 ASTROLOGIE

ANA Médium, spécialiste des questions amoureuses depuis 25 ans. Le secret des rencontres positives, réponses précises et datées. 450-309-0125

440 OFFRES D'EMPLOIS

CAMELOT demandé pour Publisac. Travail en équipe de deux. Mardi et mercredi ou mardi seulement ou mercredi seulement. Pour informations: Clément LeBire: 450-513-3375.

MONTEURS de chapiteaux: partir avec une équipe pour ériger des chapiteaux, rénuméré à partir de l'entrepôt jusqu'au retour. 450-793-4186

RESTAURANT CASA FLORA
Recherche
2 Cuisiniers(ères)
avec expérience
Serveurs(euses)
avec expérience
Plongeurs(euses)
Présentez-vous avec CV
3275, boul.Laframboise,
Saint-Hyacinthe.
Demandez
Carole ou Mario:
450-774-3541

520 VÉHICULES GARAGE

PAYONS COMPTANT achetons autos en bonne ou mauvaise conditions. Information : 450-908-1470

600 PRIÈRES REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS à Notre-dame-du-Cap pour faveurs obtenue C.B.



PRIÈRE AU FRÈRE ANDRÉ
Tu savais prier…Dans le travail et dans la nuit, pauvrement seul ou riche d'amis, apprends-moi les mots qui élèvent l'esprit. Bienheureux frère André. Prie pour nous. Amen Tu savais accueillir…Les puissants et les abandonnés, surtout les petits, souvent les blessés, apprends-moi à tous les aimer. Bienheureux frère André. Prie pour nous. Amen Tu savais souffrir…Pour espérer en l'avenir, pour marcher sans jamais fuir, apprends-moi la douleur sans la dire. Bienheureux frère André. Prie pour nous. Amen Tu savais vivre…Pour un Dieu que tu sers, pour un Fils, un Père et une Mère. Bienheureux frère André. Prie pour nous. Amen
L.D.

AJOUTEZ DE LA VISIBILITÉ

Mettez-y de la couleur POUR SEULEMENT 3 65$ DE PLUS taxes incluses



Une photo vaut mille mots POUR SEULEMENT 5 75$ DE PLUS taxes incluses

Disponible dans Le Courrier de Saint-Hyacinthe | Le Clairon Saint-Hyacinthe et région | 450 771-0677

10 65$ + TAXES *20 mots* par annonce
35¢ + taxes le mot additionnel
Sauf exception rubrique 700 encans PRIX SUR DEMANDE

VISA MasterCard Interac PAIEMENT DIRECT

LES PETITES ANNONCES SONT PAYABLES À L'AVANCE
HEURE DE TOMBÉE MERCREDI 13 h

AVIS AUX ANNONCEURS

Le Courrier de Saint-Hyacinthe ne se tient pas financièrement responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires, mais il s'engage à reproduire la partie du texte où se trouve l'erreur. Le journal se réserve le droit de refuser toute publicité ne convenant pas à sa politique. Nos annonceurs sont priés de prendre note que toutes les annonces doivent être publiées en conformité avec la Loi sur la protection du consommateur, article 242, qui stipule: "Aucun commerçant ne peut, dans un message publicitaire, omettre son identité et sa qualité de commerçant." Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute correction à apporter ou tout retrait d'une petite annonce doit parvenir au bureau du journal avant 13 h, le mercredi. Après ce moment, l'annonce sera facturée comme entendu.

Toutes les petites annonces sont disponibles sur Internet à l'adresse **lecourrier.qc.ca** et ce, sans frais additionnels.

RECYCLEZ-MOI, après m'avoir lu!

PENSEZ VERT!

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

cartes professionnelles 450 773-6028

ORDINATEUR



Taillage



PUBLICITAIRE



CARTE PROFESSIONNELLE

REPRODUISEZ
VOTRE CARTE PROFESSIONNELLE
Le Courrier de Saint-Hyacinthe
INFO : 450 467-1821

LISTE DES DÉPOSITAIRES À L'EXTÉRIEUR DE LA VILLE POUR VOTRE JOURNAL

ACTON VALE
Accommodation Acton
1236, rue Boulay, Acton Vale
450 546-7153
Carrefour Le Paysan
1360, boul. Acton, Acton Vale
450 546-7040
Marché Richelieu
1145, rue du Marché, Acton Vale
450 546-2759
Dépanneur Mini-Golf
1795, rue Landry, Acton Vale
450 546-3757
Tabagie Surprise Ernest Joly & Fils
1530, boul. Acton, Acton Vale
450 546-4066
Couche-Tard
699, rue Roxton, Acton Vale
450 546-0053

BELOEIL
Tabagie Zut
600, boul. Laurier, Beloeil
450 464-0980
Jean Coutu Beloeil
350, boul. Laurier, Beloeil
450 467-0296

GRANBY
Tabagie Tabac Kek
432, rue Principale, Granby
450 378-5579

LA PRÉSENTATION
Dépanneur La Présentation
779, rue Principale, La Présentation
450 796-2531

MARIEVILLE
Marché National
650, rue Sainte-Marie, Marieville
450 460-4801
Dépanneur de Ramezay
175, rue Claude de Ramezay, Marieville
450 460-0443
Dépanneur Patenaude L.W.
347, rue Ouellet, Marieville
450 460-4731

MASSUEVILLE
Dépanneur S.G. Bardier
948, rue Royal, Massueville
450 788-2000

MONT-SAINT-HILAIRE
Dépanneur Noémie
40, rue Brunet, Mont-Saint-Hilaire

OTTERBURN PARK
Dépanneur Des Vergers
459, rue Ozias-Leduc, Otterburn Park
450 446-6050
Dépanneur Beausoir
539, chemin des Patriotes, Otterburn Park
450 446-9783

ROUGEMONT
Dépanneur Mila
200, rue Grande Caroline, Rougemont
450 469-5754
Dépanneur Rougemont
454, rue Grande Caroline, Rougemont
450 469-9999

ROXTON FALLS
Paframa Inc.
244, rue Notre-Dame, Roxton Falls
450 548-2866
Dépanneur Les Frères Claude
115, rue de l'Église, Roxton Falls
450 548-2848

SAINT-BARNABÉ-SUD
Coop Comax
580, rang Haut Saint-Amable, Saint-Barnabé-Sud
450 792-3381

SAINT-CÉSAIRE
Super C
2060, Route 112, Saint-Césaire
450 469-4793
Au Petit Marché
1142, rue Vimy, Saint-Césaire
450 469-2373

SAINT-CHARLES-SUR-RICHELIEU
Marché de la Traverse
464, chemin des Patriotes, Saint-Charles
450 584-2642

SAINT-DAMASE
Dépanneur Chez Vic
26, rue Principale, Saint-Damase
450 797-3980
Dépanneur St-Damase
172, rue Principale, Saint-Damase
450 797-3363

SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU
Marché Lachambre & Fils
140, rue Yamaska, Saint-Denis-sur-Richelieu
450 787-2838
Dépanneur Les Patriotes
98, rue Yamaska, Saint-Denis-sur-Richelieu
450 787-1122

SAINT-DOMINIQUE
Marché Extra St-Dominique
1187, rue Principale, Saint-Dominique
450 773-3880

776670 Canada Inc.
1147, rue Principale, Saint-Dominique
450 773-1274

SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT
Station-Service Éric Marchand
546, 3e Rang, Sainte-Hélène
450 791-2304
Marché Bonichoix
685, rue Principale, Sainte-Hélène
450 791-2412

SAINT-HUGUES
Marché Désilets
411, rue Notre-Dame, Saint-Hugues
450 794-2132

SAINT-JEAN-BAPTISTE
Marché Tradition
3104, rue Principale, Saint-Jean-Baptiste
450 467-5502
Super Dépanneur SOS
3447, rue Principale, Saint-Jean-Baptiste
450 464-4265
Marché Touchette & Fils
3255, rue Principale, Saint-Jean-Baptiste
450 467-7867
9135-7962 Québec Inc.
3627, rue Principale, Saint-Jean-Baptiste
450 467-9275

SAINT-JUDE
Entreprises M. Brazeau
962, rue Saint-Édouard, Saint-Jude
450 792-3891

SAINT-LIBOIRE
9316-5413 Québec Inc.
1145, rang Saint-Édouard, Saint-Liboire
450 793-2335
Dépanneur 4 Étoiles Enr.
1830, rang Saint-Édouard, Saint-Liboire
450 793-4499
Marché Tradition
54, rue Saint-Patrice, Saint-Liboire
450 793-4442

SAINTE-MADELEINE
Dépanneur Ste-Madeleine (Magasin Harnois)
5, rue Saint-Simon, Sainte-Madeleine
450 795-0010
Marché Ste-Madeleine
30, rue Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Madeleine
450 795-3355
Camping Ste-Madeleine
10, rue Saint-Simon, Sainte-Madeleine
450 795-3888

SAINTE-MARCEL-DE-RICHELIEU
Épicerie du Village
427, rue Saint-Pierre, Saint-Marcel
450 794-2851

Le Courrier de Saint-Hyacinthe
lecourrier.qc.ca

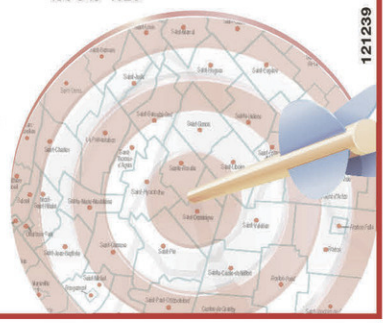
SAINT-OURS
Épicerie Axep Arpin & Fils inc.
2471, rue Immaculé Conception, Saint-Ours
450 785-2308

SAINT-PIE-DE-BAGOT
Ji-Li
329, rue Notre-Dame, Saint-Pie
450 772-2468
N. Brodeur & Fils
157, rue Saint-Pierre, Saint-Pie
450 772-5518
Dépanneur Kanika
336, chemin Lussier, Saint-Pie
450 772-1100
Dépanneur Des Mag
80, rue Saint-François, Saint-Pie
450 772-6533
Dépanneur HRQ
2081, Haut de la Rivière Sud, Saint-Pie
450 772-6620

SAINT-SIMON-DE-BAGOT
Épicerie de Chez Nous
34, rue Principale, Saint-Simon
450 798-2157

SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON
Marché St-Valérien
1380, rue Principale, Saint-Valérien
450 549-2336

UPTON
Marché Upton
747, rue Saint-Ephrem, Upton
450 549-4612
Dépan-Stef
261, rue Principale, Upton
450 549-4020



horoscope



Alexandre Aubry
alexandre.aubry@norja.net
www.norja.net
514 640-8648

Bélier
Du 21 mars au 20 avril

Beaucoup de travail en perspective ainsi que de nombreux petits détails qui prennent un temps fou à régler. Vous pourriez aussi bénéficier d'une promotion qui se matérialisera peu à peu au fil des prochaines semaines et dont vous tirerez une grande fierté.

Taureau
Du 21 avril au 20 mai

Vous dégagerez un puissant charisme. On vous aimera, on vous appuiera et on vous suivra partout où vous irez. Vous proposerez de grands projets aussi bien au patron qu'à votre tendre moitié, et tous ces gens seront d'accord avec vous.

Gémeaux
Du 21 mai au 21 juin

Vos enfants s'avèrent passablement exigeants et vous vous impliquerez dans leurs différentes activités. Vous aurez également le feu vert de la banque pour financer une propriété ou de grosses rénovations à la maison.

Cancer
Du 22 juin au 22 juillet

Vous vous exprimerez de manière à ce qu'on vous comprenne bien au sujet d'une histoire d'argent. Sentimentalement, il faudra planifier un projet à faire en couple, tel que l'achat d'une maison, pour vous assurer de vivre un bel avenir ensemble.

Lion
Du 23 juillet au 23 août

Il s'agit d'une excellente période pour demander un prêt pour consolider vos dettes, par exemple. N'hésitez pas à aller voir le patron pour lui demander une augmentation, il ne pourra rien vous refuser cette semaine.

Vierge
Du 24 août au 22 septembre

Un nouveau défi vous attend! Il s'agit possiblement d'un nouveau départ qui se dessine à l'horizon. Vous pourriez entreprendre des démarches pour reprendre vos études ou développer votre spiritualité plus profondément.

Balance
Du 23 septembre au 23 octobre

Votre santé pourrait être un obstacle à votre cheminement. Prenez le temps de chercher un bon médecin ou un traitement qui améliorera votre qualité de vie. Ainsi, les résultats ne se feront pas attendre et vous serez au sommet de votre forme.

Scorpion
Du 24 octobre au 22 novembre

Vous élargirez votre réseau de contacts professionnels et votre cercle d'amis s'agrandira, de même que vos réseaux sociaux. Vous réussirez à joindre l'utile à l'agréable au travail, à la maison ainsi que dans vos loisirs.

Sagittaire
Du 23 novembre au 21 décembre

Dans les affaires ou non, vous travaillerez sur un projet assez exigeant qui vous rapportera des dividendes à long terme. La patience sera de mise : l'abondance se fait attendre, mais elle sera vôtre bien assez tôt.

Capricorne
Du 22 décembre au 20 janvier

Une formation durant les prochains mois vous permettrait d'obtenir une accréditation dans votre champ d'expertise. Vous pourriez vivre une aventure qui élargira vos horizons et rehaussera votre estime personnelle.

Verseau
Du 21 janvier au 19 février

S'il y a des tensions dans votre couple, vous prendrez plus au sérieux la recherche de solutions. Planifier du temps de qualité avec votre partenaire est important, mais évitez les sujets concernant des problèmes extérieurs.

Poissons
Du 20 février au 20 mars

Célibataire, une audacieuse personne que vous ne connaissez pas vous proposera de vous faire vivre de belles aventures. Un déplacement professionnel sera profitable si vous maîtrisez correctement le sujet. Pesez le pour et le contre avant de faire un choix.

CHAOS DE CARRIÈRE/ADAPTATION/TRANSITION

À une autre époque, la carrière était vue comme quelque chose de linéaire : on croyait généralement que tous allaient à l'école, commençaient un premier emploi dans une entreprise et y évoluaient jusqu'à la retraite. Il a été démontré par la suite que c'était loin d'être le cas pour la majorité des personnes.

LA THÉORIE DU CHAOS EN DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE

C'est d'ailleurs ce que démontre la théorie du chaos en développement de carrière, publiée par des chercheurs australiens au début des années 2000. Selon cette théorie, chaque individu est unique et fait partie d'un système (vie personnelle, vie familiale, vie professionnelle, vie citoyenne qui s'interinfluencent) dans lequel il évolue de façon dynamique. Chacun peut être confronté à des événements imprévus et à des éléments de chance qui influencent sa carrière, et ce, beaucoup plus qu'on le croyait jadis. En effet, des études de Pryor R.G. et Bright, J.E., entre autres, démontrent que, même si quelqu'un planifie sa carrière, ou tente de prévoir son avenir professionnel, **ce sont les aléas de la vie qui façonneront davantage son cheminement.**

LES IMPRÉVUS ET LES COUPS DE CHANCE

Les deux dernières années nous l'ont démontré, les imprévus peuvent être nombreux, et de tout ordre : fermeture d'entreprise, déménagement, accident et même pandémie. Ainsi, la vie nous oblige parfois à prendre de nouvelles décisions et à envisager des scénarios auxquels nous n'avions pas pensé. Par ailleurs, des coups de chance peuvent survenir soudainement : promotion inattendue, bourses d'études, nouveaux programmes de formation, développement du travail à distance, occasion d'affaires… Toutes sortes d'événements peuvent se présenter et offrir de belles opportunités.

Combien de fois avez-vous entendu des personnes dire que, finalement, elles occupent leur poste actuel parce qu'elles ont été obligées de chercher un nouvel emploi, parce qu'elles ont choisi un programme de formation, car un soutien financier était offert, ou encore parce qu'au hasard d'une rencontre elles ont découvert un nouveau domaine professionnel qui les passionne aujourd'hui? C'est d'ailleurs peut-être votre cas.

S'ADAPTER AUX ÉVÉNEMENTS

Ainsi, la carrière n'est pas un parcours en ligne droite, entièrement prévisible. Chaque individu doit plus ou moins régulièrement s'adapter aux événements qui parsèment son parcours, et ce n'est pas nécessairement une tâche facile. Parfois, il faut réagir rapidement, parfois les événements peuvent occasionner de profondes remises en question, et on peut même se sentir perdu dans certaines situations. On peut en arriver à se demander si profiter d'une occasion qui se présente à nous constitue une bonne idée.

Comme les façons de s'adapter aux événements peuvent être multiples, chacun tentera, du mieux possible, d'identifier celle qui lui convient le mieux. Dans certains cas, la solution peut paraître évidente, dans d'autres situations, le processus d'adaptation peut occasionner de l'anxiété.

LES SARCA, POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS LA TRANSITION

Les transitions professionnelles, qu'elles soient voulues ou non, nécessitent réflexion et exigent une bonne planification. Être accompagné par une professionnelle ou un professionnel de l'orientation peut nous aider à mieux vivre ces transitions, et à en faire quelque chose de positif. Plusieurs organismes de la région peuvent vous offrir de l'aide à cet égard. Au Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSSH), le service d'orientation vous est offert gratuitement, sur place ou à distance. On vous attend!

Nancy Arseneault, c.o.
Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe
Services d'accueil, de référence, de conseil
et d'accompagnement — SARCA
2495 boul. Laframboise, Saint-Hyacinthe, J2S 4Y1
450 773-8401, poste 6570
nancy.arseneault@csssh.gouv.qc.ca

Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe Québec

SARCA

Bernard Ducharme Assurances

Pour vous. Près de vous.

Cabinet en assurance de dommages
Cabinet de services financiers

Un DÉFI à la hauteur de vos ambitions
Une ÉQUIPE dynamique, expérimentée
Un NOUVEL environnement de travail

Il ne manque que vous!

Poste à combler immédiatement :

Courtier en assurance de dommages pour gestion d'une clientèle en assurance des particuliers et assurance des entreprises.

Exigences :

- Aptitudes au niveau de l'organisation du travail, de la communication et de la vente;
- Aptitude au travail d'équipe;
- Expérience serait un atout, de même que connaissance de « EPIC »et des logiciels d'assureurs Intact, L'Unique et Promutuel Vallée du Saint-Laurent;
- Courtiers en assurance de dommages (titre de l'AMF) ou en démarche pour l'obtention du titre.

Conditions de travail :

- Poste à temps plein, 5 jours, en mode hybride bureau/télétravail;
- Rémunération selon expérience, bonis, assurance collective complète, conciliation travail/famille;
- Locaux entièrement rénovés : dans nos locaux au 4775, boul. Laurier Ouest, Saint-Hyacinthe.

Faites parvenir votre CV à :
a-m.ducharme@bernardducharme.com

BERNARD DUCHARME ASSURANCES Inc.
Cabinet en assurance de dommages et
Cabinet de services financiers

450 774-5314 poste 120 | 1 800 343-6043 | télécopieur 450 774-7933
www.bernardducharme.com | www.bernardducharmeVie.com

212228



Le Clairon Saint-Hyacinthe et région
Le Courrier de Saint-Hyacinthe

Quand
vos besoins
de main-d'œuvre
sont urgents…

NOUS SOMMES LÀ!

Tempête ou pas,
notre journal
vous aide à trouver
LES BONS
CANDIDATS!

450 773-6028
emploi@dbc.ca

197094

COMPLEXE FUNÉRAIRE
Ubald Lalime



Pour en savoir plus sur nous :

www.ubaldlalime.com

VOUS DÉTENEZ LES COMPÉTENCES REQUISES POUR L'UN DE CES POSTES ET VOUS PARTAGEZ NOS VALEURS?

Faites-nous parvenir votre C.V.

a/s Anthony Marcil
amarcil@ubaldlalime.com
Tél. : 450 774-6417

Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

NOUS EMBAUCHONS!

3 postes idéales pour les personnes retraitées et semi-retraitées

(Postes sur appel, disponibilité de jour, soir et fin de semaine)

Directeur de funérailles

SOMMAIRE :

Le Directeur de funérailles a la responsabilité de préparer adéquatement les funérailles en collaboration étroite avec les familles endeuillées pour répondre à leurs besoins ainsi que de coordonner et de superviser le travail relié aux funérailles.

EXIGENCES SPÉCIFIQUES

Réfèrent aux attentes spécifiques de l'organisation envers l'individu qui occupe le poste
- Civisme et respect à l'égard des familles, des défunts et des collègues à superviser;
- Débrouillardise;
- Ponctualité;
- Attitude empathique et positive;
- Professionnalisme et discrétion;
- Capacité à travailler en équipe et coordonner le travail de quelques personnes;
- Permis de conduire valide.

Transporteur/Porteur

SOMMAIRE :

Le porteur est responsable d'exécuter le transport du cercueil entre les différentes succursales et les églises/mausolée. Installation du matériel au cimetière en respectant les procédures établies ainsi qu'en adoptant une attitude respectueuse et empathique à l'égard des familles.
- Prendre en charge les défunts(es) soit dans un milieu hospitalier, centre de personnes âgées, CHSLD et à domicile;
- Assurer une identification du défunt(e) dès la prise en charge jusqu'au laboratoire;
- Effectuer les transports à l'extérieur de la région;

EXIGENCES SPÉCIFIQUES :
- Ponctualité;
- Bonne condition physique (poids, mouvement ou position contraignante);
- Sens du protocole;
- Patience et diplomatie;
- Grande disponibilité.

Préposé service à la clientèle

SOMMAIRE :

Le préposé au service à la clientèle est responsable d'offrir un excellent service aux familles dès leur arrivée au Complexe funéraire et pour toute la durée de leur présence sur les lieux. Il les dirige et les informe selon la nature de leurs besoins tout en établissant une relation de confiance.

EXIGENCES SPÉCIFIQUES :
- Facilité à écouter et communiquer avec la clientèle endeuillée;
- Attitude empathique;
- Diplomatie et respect;
- Sens de l'éthique professionnelle;
- Entregent et politesse;
- Soucis du détail;
- Capacité à travailler en équipe;
- Doit apprécier travailler avec les personnes âgées.

Ces profils ne sont pas limitatifs. Les titulaires des postes peuvent être appelés à accomplir différentes tâches connexes en vue d'atteindre les objectifs fixés par l'entreprise.

212144

carrières et professions

emploi@courrierclairon.qc.ca | 450 773-6028

N.B.: tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes

206511

CONCEPT LUKO
MARCHÉ DE L'ARMOIRE

Succursale de Saint-Hyacinthe

DÉBITEUR
Avec expérience | Temps plein

MONTEUR-ASSEMBLEUR
pour fabrication d'armoires en atelier | Temps plein

Envoyer votre C.V. par courriel : nathalie@conceptluko.com ou se présenter : 6400, Étienne-Racine Saint-Hyacinthe, QC, J2R 1P2 450 799-1515

Les panneaux BANERPAN inc.

TRAVAILLEUR

- Travail à temps plein
- Expérience en menuiserie ou charpenterie
- Salaire 22$/heure + bonis

Pierre Desjardins
Panneaux Banerpan
250, route 139, Local 5,
Acton Vale, Qc, J0H 1A0
Tél.: 450 546-9047
banerpan@sympatico.ca

211735

211662

Le Shell de Sainte-Hélène est à la recherche de candidats pour combler plusieurs postes à

Temps plein, temps partiel et étudiants, de jour, soir et nuit

Avantages :
- Salaires avantageux;
- Prime d'assiduité mensuelle;
- Prime pour le transport si vous habitez à l'extérieur de Sainte-Hélène;
- Prime de remplacement de « dernière minute »;
- Cafés, slushs et bouteilles d'eau gratuits durant ton quart de travail;
- Conciliation famille/études;
- Souliers de travail fournis pour les employés à temps plein;
- Votre anniversaire sera souligné;
- Formations payées.

Vous êtes dynamique, autonome et responsable!
Vous avez le sens de l'initiative!
Vous aimez les nouveaux défis!
Venez nous rencontrer ☺

Demandez Émilie ou Jimmy
569, rue Principale,
Sainte-Hélène-de-Bagot,
Québec J0H 1M0
Tél. : **450 791-2232**
Téléc. : **450 791-2495**
Courriel :
emilie_croteau8@hotmail.com

211661

ALIMENTATION FAMILLE Croteau inc.
MARCHÉ BONICHOIX

Le Bonichoix de Sainte-Hélène est à la recherche de candidats pour combler les postes à **temps partiel** suivants :

BOUCHER(ÈRE)

2 à 3 jours par semaine et remplacement de vacances
(Bienvenue aux retraités)

COMMIS AU DÉPARTEMENT DE LA VIANDE

Environ 25 h par semaine

CAISSIER(IÈRE)

COMMIS D'ÉPICERIE

Vous êtes dynamique, autonome et responsable!
Vous aimez le travail d'équipe!
Vous avez une bonne forme physique!
Vous êtes disponible en tout temps!
Venez nous rencontrer ☺

Demandez Lise ou Daniel
685, rue Principale, Sainte-Hélène-de-Bagot,
Québec J0H 1M0
Tél. : **450 791-2412**
Courriel :
marchestehelene@sogetel.net

Grand GALOP
Centre de pédiatrie sociale Saint-Hyacinthe

CERTIFIÉ FONDATION DR JULIEN

Nous sommes à la recherche d'un(e)

TRAVAILLEUR(EUSE) SOCIAL(E)

Dans le cadre des actions de la PÉDIATRIE SOCIALE et de la PÉRINATALITÉ SOCIALE portées par le CPS Grand Galop. Le/la titulaire du poste participe à différentes interventions auprès d'enfants et de familles vulnérables de la communauté afin d'assurer le développement de leur plein potentiel. Il/elle offre des services de consultation, de soutien et de référence, en collaboration avec une équipe interdisciplinaire du Centre de pédiatrie sociale Grand Galop ainsi qu'en partenariat avec les autres services de soutien social de la communauté.

Faire parvenir votre curriculum vitae : dg@grandgalop.ca
Tél. : 450 252-4974

211695



JOURNALIER (ÈRE) DE PRODUCTION

Le(la) journalier(ère) de production est responsable de la préparation du matériel remis aux distributeurs sur une chaîne de production.

POSTE À TEMPS PARTIEL
> Lundi de 8 h à 15 h
> Mardi de 7 h à 15 h
> Disponibilité le mercredi de 21 h à 24 h (un atout)

COMPÉTENCES RECHERCHÉES :
> Facilité dans les relations de travail
> Habileté manuelle
> Débrouillardise

Faire parvenir votre C.V. à :
Réf. #10854 – C.P. 340
Saint-Hyacinthe Qc J2S 7B6
ou par courriel à : emploi@dbc.ca

196320

212243

Doux Réveil

Le Centre de la petite enfance Doux Réveil, dont le siège social est situé à Saint-Liboire, compte 33 employés permanents est présentement à la recherche d'un(e)

ADJOINT(E) ADMINISTRATIF(VE)

Sous la responsabilité de la directrice générale, l'adjointe administrative participe à la coordination générale, à l'administration et à la gestion des ressources financières, matérielles et humaines du service de garde.

Fonctions :
- Effectuer le cycle comptable complet;
- Produire des rapports administratifs favorisant la prise de décision;
- Documenter des dossiers et élaborer des projets de procédures et de processus, ainsi que des outils de travail;
- Gérer les dossiers du personnel tels que les dossiers d'invalidité, d'assurance, de congés parentaux, de retraite et de paie;
- Calculer les retenues, faire les remises et préparer les rapports liés aux régimes publics et collectifs (retenues à la source, relevés d'emploi, rémunération, santé et sécurité au travail, assurance collective, régime de retraite, etc.);
- Effectuer toutes autres tâches connexes.

Exigence :
- Diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de comptabilité ou l'équivalent.

Qualifications requises :
- Sens des priorités et de la gestion des échéanciers, rigueur, autonomie, sens de l'initiative et souci du détail.

Salaire : 20,57 $ à 27,24 $/h, selon l'expérience

Poste : 24 h/semaine (en partie effectuées en télétravail)

Faire parvenir votre curriculum vitæ à l'adresse courriel suivante : dg@cpedouxreveil.ca au plus tard le 26 juin 2022 à 16 h.

carrières et professions

emploi@dbc.ca | **450 773-6028**

212232

Saint-Basile CHRYSLER
ON REPART AVEC VOUS!

Est à la recherche d'un

PRÉPOSÉ(E) À LA LIMOUSINE
et
ENTRETIEN MÉNAGER

Les candidats doivent:

- **Détenir un permis de conduire valide**
- **Être motivés et avoir le soucis du travail bien fait**

Communiquez avec Marc Fortin
Tél.: 450 653-0114
mfortin@stbasilechrysler.ca

N.B.:
tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes

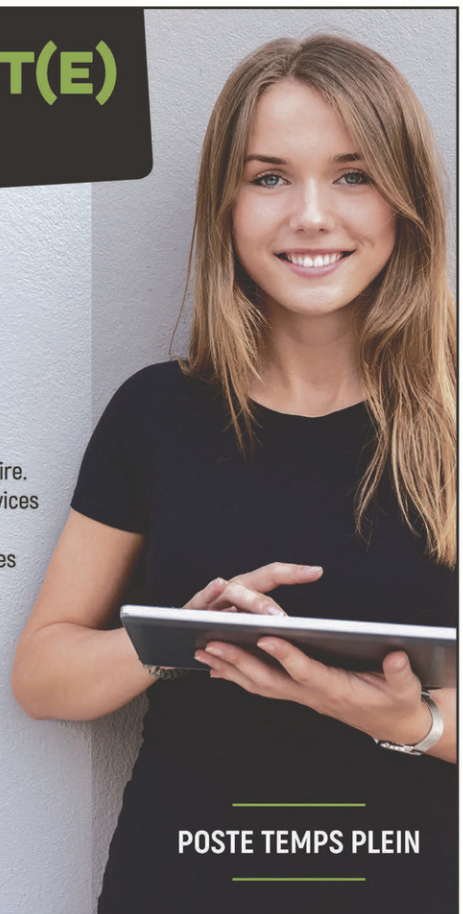
À LA RECHERCHE D'UN NOUVEAU CANDIDAT ?



Affichez dans la section Carrières et Professions du journal.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe
emploi@courrierclairon.qc.ca
450 773-6028

REPRÉSENTANT(E) MULTIMÉDIA



DBC Communications inc. édite les hebdomadaires Le Courrier de Saint-Hyacinthe, Le Clairon de Saint-Hyacinthe, L'Oeil Régional, Les 2 Rives et La Pensée de Bagot, de même que le périodique GTA Gestion et Technologie Agricoles.

DBC Communications inc. est présentement à la recherche d'un (e) représentant (e) publicitaire. Le titulaire sera responsable de la vente des services auprès des clients existants de l'entreprise et de développer de nouvelles opportunités d'affaires auprès de nouveaux clients potentiels.

EXIGENCES DU POSTE :

- Connaît le secteur des médias
- Être axé sur les résultats
- Démontre des habiletés marquées en communication et un grand souci du service à la clientèle
- Possède un grand sens de l'organisation
- Est une personne enthousiaste, créative et persistante

POSTE TEMPS PLEIN

Le Courrier de Saint-Hyacinthe | Le Clairon Saint-Hyacinthe et région | Les 2 Rives | L'Oeil Régional

CANDIDATURES : Les personnes intéressées à soumettre leur candidature sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 30 juin 2022** à l'attention de **Guillaume Bédard** par courriel : **gbedard@dbc.ca**

Veuillez noter que nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.
Votre candidature sera traitée confidentiellement et dans le respect du principe de l'équité en matière d'emploi.

212127

avis légaux

POUR VOS
AVIS LÉGAUX
UN SEUL NUMÉRO
Le Courrier de Saint-Hyacinthe
450 773-6028

ERRATUM

Dans le cadre de chroniques radiophoniques intitulées «Santé et Mieux-Être» diffusées sur les ondes de BOOM FM jusqu'en mars 2020, des propos tenus par M. Yann Lapointe, T. Phys., dépassaient le champ de compétence théorique et pratique de la physiothérapie et étaient en contravention avec ses obligations déontologiques en tant que membre de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec. Ces chroniques ont donc été retirées des différentes plateformes électroniques. Nous sommes désolés de la confusion qu'auraient pu créer de tels propos et nous vous rappelons qu'il est essentiel de consulter votre médecin lorsque votre état le requiert.

212213

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

SUCCESSION Gilles NADEAU

Prenez avis que Gilles NADEAU, en son vivant domicilié au 3220, rue Denis, Saint-Jean-Baptiste, J0L 2B0, est décédé à Saint-Jean-Baptiste le 10 janvier 2022. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la Loi et peut être consulté par les intéressés avec l'approbation des liquidateurs au 3221, rue Principale, Saint-Jean-Baptiste, Québec, J0L 2B0

Donné ce 09 juin 2022

Réjeanne Poulin
Liquidatrice

212156

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

SUCCESSION Suzanne LEMONDE

Suite au décès de Suzanne LEMONDE, en son vivant domiciliée au 138, rue Richelieu, chambre 218, Beloeil, Québec, J3G 4N9, survenu le 8 septembre 2021, **Pierre PELLAND, Daniel PELLAND et Mario PELLAND,** liquidateurs de la succession, ont procédé à l'inventaire requis par la Loi sous seing privé le 1er juin 2022.

Cet inventaire peut être consulté par tout intéressé sur rendez-vous, au bureau **ALLARD CORBEIL PERRAS NOTAIRES INC.** au 5425, boulevard Laurier Ouest, suite 100, Saint-Hyacinthe, Québec, J2S 3V6.

Donné à Saint-Hyacinthe, ce 6 juin 2022

212231

Ville de Saint-Hyacinthe
Technopole agroalimentaire

AVIS D'APPEL PUBLIC D'OFFRES

2022-100-TP

La Ville de Saint-Hyacinthe recevra des soumissions pour :

Location d'une niveleuse hydraulique avec opérateur pour les travaux de déneigement

Les soumissions, dans les enveloppes scellées et clairement identifiées, doivent parvenir à l'attention de la greffière, à l'hôtel de ville, au 700, avenue de l'HôteldeVille, SaintHyacinthe, (Québec) J2S 5B2, **avant 11 heures, le 5 juillet 2022**, et elles seront ouvertes immédiatement à cette même heure et au même endroit.

Les entreprises intéressées par ce projet pourront se procurer les documents d'appel d'offres sur le site du Système électronique d'appel d'offres (www.seao.ca), **à partir du 10 juin 2022**, en fonction des tarifs en vigueur. Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec la Division de l'approvisionnement au 450 778-8300, poste 8433.

La Ville de Saint-Hyacinthe ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune autre soumission reçue, et se dégage de toute responsabilité envers les soumissionnaires.

Le présent avis d'appel public d'offres est affiché sur le site Internet de la Ville de Saint-Hyacinthe à l'adresse suivante : https://www.st-hyacinthe.ca/ville/finances/appel-doffres-et-soumissions.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 6 juin 2022.

LA GREFFIÈRE DE LA VILLE
CRYSTEL POIRIER, LL.L

212266

Ville de Saint-Hyacinthe
Technopole agroalimentaire

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR
RÈGLEMENTS NUMÉROS 350-122 ET 350-124

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **2 mai 2022,** le Conseil municipal a adopté le règlement suivant :

- **RÈGLEMENT NUMÉRO 350122 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 350,** afin :
  - de modifier le délai prescrit pour déposer une opération cadastrale au ministère concerné;
  - de modifier l'empiètement autorisé dans la cour arrière pour les avanttoits;
  - d'ajouter une note particulière visant à autoriser, dans certaines zones agricoles, les usages du groupe « Résidence I (1 logement isolé) » ayant reçu une autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) avant le 18 septembre 2003.

De plus, à la séance ordinaire tenue le **16 mai 2022,** le Conseil municipal a adopté le règlement suivant :

- **RÈGLEMENT NUMÉRO 350124 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 350,** afin de modifier la règle prévoyant l'ajustement du nombre de cases de stationnement qui comporte une décimale, dans le cas d'un usage résidentiel.

Ces règlements sont entrés en vigueur le 26 mai 2022, date de l'émission des certificats de conformité de la MRC des Maskoutains. Toute personne intéressée peut les consulter l'hôtel de ville, au greffe, situé au 700, avenue de l'HôteldeVille.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 8 juin 2022.

Crystel Poirier, LL.L
Greffière

212194

Ville de Saint-Hyacinthe
Technopole agroalimentaire

AVIS PUBLIC

AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE

RÈGLEMENT NUMÉRO 351-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 351 RELATIF AUX PLANS D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE) EN CE QUI A TRAIT À L'ANNEXE XII

(District Saint-Thomas-d'Aquin)

La soussignée donne avis public à l'effet que le Conseil municipal, suite à l'adoption du projet de règlement numéro 351-2 par la résolution numéro 22-407 en date du 6 juin 2022, tiendra une assemblée publique de consultation le **20 juin 2022**, à 18 h 30, en la salle du Conseil, au 750, avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Hyacinthe.

Le règlement projeté aura, notamment, pour conséquence d'abroger l'Annexe XII pour la zone 10010-X-13 du *Règlement numéro 351 relatif aux plans d'aménagement d'ensemble-(PAE)*.

La zone concernée 10010-X-13 est située dans le district de Saint-Thomas-d'Aquin, dans le secteur Est de la rue Martineau, entre la sortie 133 de l'Autoroute 20 et la rivière Yamaska.

Ce projet ne contient pas de disposition susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville et également au greffe de l'hôtel de ville, en communiquant au 450 778-8300, poste 8317.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 8 juin 2022.

La greffière de la Ville,
Crystel Poirier, LL.L

212199

Ville de Saint-Hyacinthe
Technopole agroalimentaire

AVIS D'APPEL PUBLIC D'OFFRES

2022-099-TP

La Ville de Saint-Hyacinthe recevra des soumissions pour :

Location de deux (2) souffleuses à neige avec opérateurs pour les dépôts de neige Choquette et Lemire pour trois (3) ans et deux (2) années optionnelles

Les soumissions, dans les enveloppes scellées et clairement identifiées, doivent parvenir à l'attention de la greffière, à l'hôtel de ville, au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Hyacinthe, (Québec) J2S 5B2, **avant 11 heures, le 12 juillet 2022**, et elles seront ouvertes immédiatement à cette même heure et au même endroit.

Les entreprises intéressées par ce projet pourront se procurer les documents d'appel d'offres sur le site du Système électronique d'appel d'offres (www.seao.ca), **à partir du 10 juin 2022**, en fonction des tarifs en vigueur. Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec la Division de l'approvisionnement au 450 778-8300, poste 8433.

La Ville de Saint-Hyacinthe ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune autre soumission reçue, et se dégage de toute responsabilité envers les soumissionnaires.

Le présent avis d'appel public d'offres est affiché sur le site Internet de la Ville de Saint-Hyacinthe à l'adresse suivante : https://www.st-hyacinthe.ca/ville/finances/appel-doffres-et-soumissions.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 6 juin 2022.

LA GREFFIÈRE DE LA VILLE
CRYSTEL POIRIER, LL.L

212265

avis légaux

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs, ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les 45 jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à la personne, et être adressée à la **Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01, Montréal (Québec) H2Y 1B6**.

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
Société Culturelle Du Lys Inc 611 Rang de la Carrière Upton (Québec) J0H 2E0	Addition des localisations 1er étage et terrasse au permis accessoires	THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR 611 Rang de la Carrière Upton (Québec) J0H 2E0 Dossier : 248575

Québec

212097

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE DRUMMOND

NO: 405-04-007542-221

COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la famille

JOANY DESMARTEAU,
Demanderesse
PIER-OLIVIER BRODEUR,
Défendeur

DIRECTEUR DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE/ DIRECTEUR PROVINCIAL

DIRECTEUR DE L'ÉTAT CIVIL
Mis en cause

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION
(Art. 136 et 137 C.p.c.)

AVIS EST DONNÉ au défendeur, de vous présenter au greffe de la Cour supérieure du district de Drummond, situé au 1680, boulevard Saint-Joseph, Drummondville (Québec), dans les 30 jours afin de recevoir la demande introductive d'instance (en déchéance de l'autorité parentale et changement de nom et de prénom) ainsi que l'avis d'assignation qui y ont été laissés à votre intention.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis d'assignation qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Le présent avis est publié aux termes d'une ordonnance rendue le 19 mai 2022 par greffier spécial dans le présent dossier. Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Drummondville, le 2 juin 2022

ME MARTINE BELLEY-LEMIEUX

212218

Ville de Saint-Hyacinthe
Technopole agroalimentaire

AVIS PUBLIC

AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE

RÈGLEMENT NUMÉRO 350-128 MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'URBANISME NUMÉRO 350 EN CE QUI A TRAIT À LA ZONE 11020-A-23

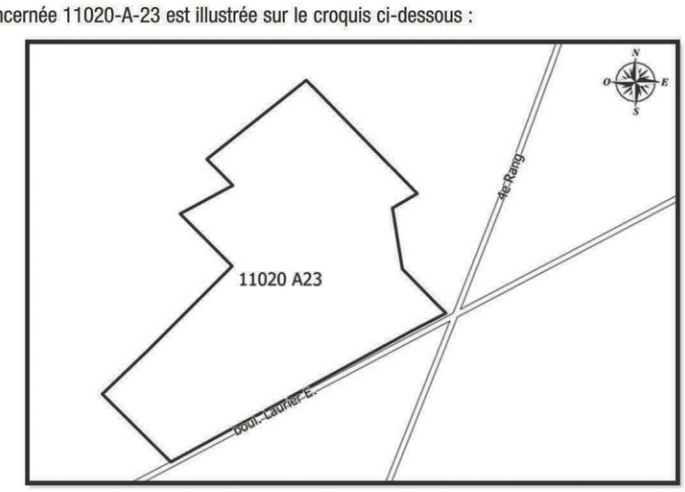
(District Sainte-Rosalie)

La soussignée donne avis public à l'effet que le Conseil municipal, suite à l'adoption du projet de règlement numéro 350-128 par la résolution numéro 22-408 en date du 6 juin 2022, tiendra une assemblée publique de consultation le **20 juin 2022**, à 18 h 30, en la salle du Conseil, au 750, avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Hyacinthe.

Le règlement projeté aura, notamment, pour conséquence de soustraire la zone d'utilisation agricole 11020-A-23 aux dispositions relatives à l'agrandissement ou l'ajout d'un bâtiment abritant un usage dérogatoire et protégé par droits acquis, afin de permettre à l'entreprise Sanimax RCI inc. d'agrandir ses installations.

Le règlement projeté vise à modifier le *Règlement d'urbanisme numéro 350* afin de soustraire la zone d'utilisation agricole 11020-A-23 aux dispositions relatives à l'agrandissement ou à l'ajout d'un bâtiment abritant un usage dérogatoire et protégé par droits acquis.

La zone concernée 11020-A-23 est illustrée sur le croquis ci-dessous :



Ce projet contient une disposition susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville et également au greffe de l'hôtel de ville, en communiquant au 450 778-8300, poste 8317.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 8 juin 2022.

La greffière de la Ville,
Crystel Poirier, LL.L

212198

Ville de Saint-Hyacinthe
Technopole agroalimentaire

AVIS PUBLIC

AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE

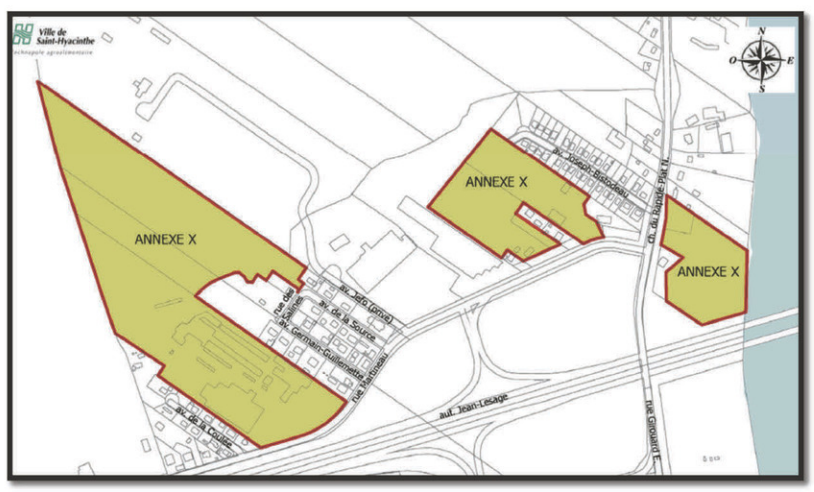
RÈGLEMENT NUMÉRO 500-6 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 500 RELATIF À L'APPROBATION DE PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE EN CE QUI A TRAIT AUXSECTEURS SITUÉS AUX ABORDS DE LA RUE MARTINEAU

(District Saint-Thomas-d'Aquin et l'ensemble du territoire de la Ville)

La soussignée donne avis public à l'effet que le Conseil municipal, suite à l'adoption du projet de règlement numéro 500-6 par la résolution numéro 22-406 datée du 6 juin 2022, tiendra une assemblée publique de consultation le **20 juin 2022**, à 18 h 30, en la salle du Conseil, au 750, avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Hyacinthe.

Le règlement projeté vise à modifier la délimitation d'une partie du territoire assujetti au PIIA-10, longeant la rue Martineau et de soustraire une partie du territoire assujetti au PIIA-10, longeant le chemin du Rapide-Plat Nord, affectant le secteur du projet « Le Rapide-Plat II » et le terrain vacant situé en bordure de la rivière Yamaska (formé des lots 1 702 353 et 1 702 359 du Cadastre du Québec).

Les secteurs visés par le PIIA-10 intitulé « Les projets de développement et de redéveloppement durables » sont illustrés sur le croquis ci-dessous :



La modification règlementaire ne vise que les territoires situés aux endroits suivants :

a) Entre le chemin du Rapide-Plat Nord et la rivière Yamaska (terrain vacant formé des lots 1 702 353 et 1 702 359 du Cadastre du Québec);

b) Au nord de la rue Martineau, entre la sortie 133 de l'Autoroute 20 et l'avenue Joseph-Bistodeau.

Ce projet ne contient pas de disposition susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville et également au greffe de l'hôtel de ville, en communiquant au 450 778-8300, poste 8317.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 8 juin 2022.

Crystel Poirier, LL.L
Greffière

212200

Ville de Saint-Hyacinthe
Technopole agroalimentaire

AVIS PUBLIC

AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE
PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE

(Districts Cascades et Saint-Thomas-d'Aquin)

La soussignée donne avis public à l'effet que le Conseil municipal, suivant l'adoption des projets de résolutions numéros 22-403 et 22-404 en date du 6 juin 2022, tiendra une assemblée publique de consultation le **20 juin 2022,** à 18 h 30, en la salle du Conseil, au 750, avenue de l'HôteldeVille, à SaintHyacinthe.

Les demandes concernant ces projets particuliers (PPCMOI) visent à permettre la délivrance des autorisations suivantes :

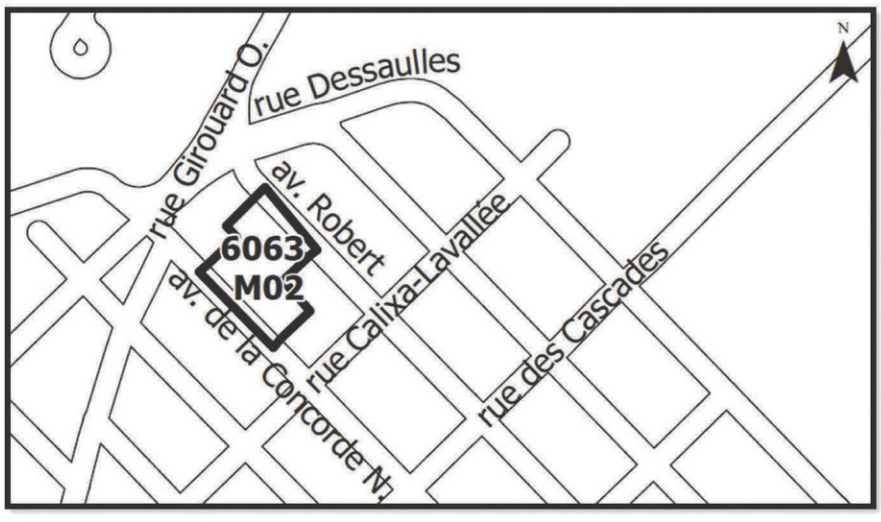
- Permis pour la construction d'un immeuble de 101 logements, répartis sur 7 étages, et comprenant un stationnement souterrain de 111 cases, aux **648, avenue de la Concorde Nord et 669-675, avenue Robert;**

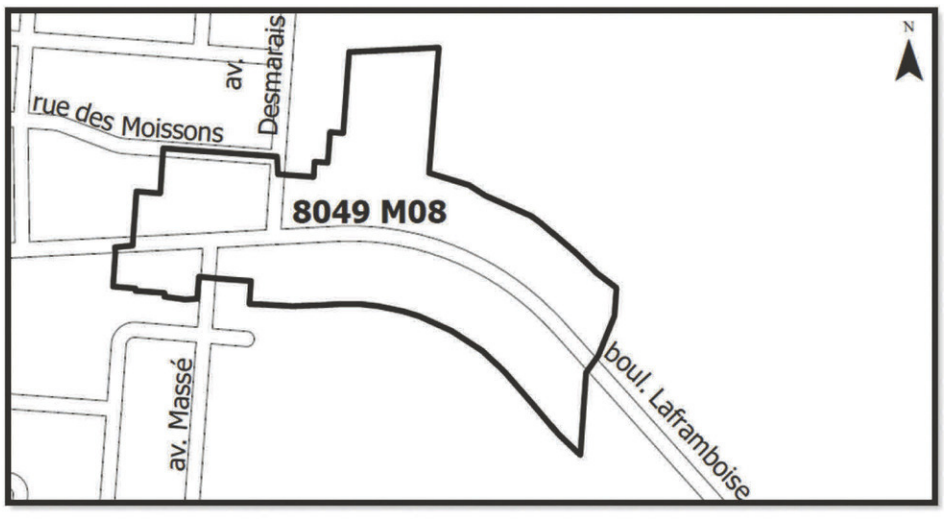
- Permis pour la construction d'un immeuble de 40 logements, répartis sur 4 étages, et comprenant un stationnement souterrain de 25 cases, au **6380, boulevard Laframboise.**

La nature des projets particuliers se résume comme suit :

Résolution	Nature du projet
Résolution 22-403 (district Cascades)	La construction d'un immeuble de 101 logements, répartis sur 7 étages, et comprenant un stationnement souterrain de 111 cases, aux **648, avenue de la Concorde Nord et 669-675, avenue Robert** (lots 1 439 265 et 1 439 266) dans la zone d'utilisation mixte 6063-M-02, ayant comme caractéristiques : - une hauteur maximale de 25 mètres, alors que celle prévue à la grille de spécification est de 12,3 mètres; - un rapport plancher/terrain maximal de 4,5, alors que celui prévu à la grille de spécifications est de 4; - l'empiètement des balcons et perrons au-dessus de l'emprise de rue, alors que l'article 15.1 paragraphe b) du *Règlement d'urbanisme numéro 350* fixe un empiètement maximal de 1,52 mètre dans la marge avant, en autant qu'une distance minimale de 30 centimètres soit respectée par rapport à la ligne de rue; - l'empiètement des balcons jusqu'à un maximum de 0 mètre de la ligne de terrain, alors que l'article 15.2 paragraphe b) du *Règlement d'urbanisme numéro 350* prescrit un empiètement maximal de 1 mètre de la ligne de terrain; - un décroché excédant la marge avant maximale de 13 mètres, sur la façade avant, en front de l'avenue de la Concorde Nord, alors que l'article 15.5 du *Règlement d'urbanisme numéro 350* prévoit qu'un tel décroché ne peut excéder la marge avant maximale de plus de 3 mètres; - des terrasses aménagées sur le toit n'ayant aucun dégagement par rapport au débord du toit, alors que l'article 16.1.3 alinéa 2 paragraphe c) du *Règlement d'urbanisme numéro 350* prescrit un dégagement minimal de 2 mètres; - l'absence de zone tampon, alors que l'article 17.8.7 alinéa 1 du *Règlement d'urbanisme numéro 350* impose l'aménagement d'une zone tampon d'une largeur minimale de 3 mètres le long de toute ligne de terrain, lorsqu'une construction surpasse de deux étages une construction adjacente; - une allée de circulation comportant une pente située à moins de 30 centimètres de la ligne de rue, contrairement à ce que prévoit l'article 19.7.1.3 du *Règlement d'urbanisme numéro 350*; - une entrée charretière et une allée de circulation d'une largeur minimale de 5,70 mètres, alors que l'article 19.8.2 du *Règlement d'urbanisme numéro 350* prescrit une largeur minimale de 6 mètres; - une allée d'accès au stationnement intérieur d'une largeur minimale de 5,40 mètres, alors que l'article 19.10.2 du R*èglement d'urbanisme numéro 350* prescrit une largeur minimale de 6 mètres; Le tout conformément à la demande soumise par le requérant en date du 17 mai 2022 et conditionnellement à ce qui suit : - Le projet obtienne l'approbation du Conseil, conformément aux dispositions prévues à l'Annexe III du *Règlement numéro 500 relatif à l'approbation de plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)*, intitulée *PIIA – 3 – Les unités de paysage à valeur moyenne et faible (Centre-Ville) ;* - La signature d'une promesse de tolérance entre la Ville et le requérant afin de permettre les empiètements projetés au-dessus de l'emprise municipale; - L'aménagement d'un ourlet à l'amorce de la contrepente de l'allée de circulation menant au garage souterrain, de manière à éviter l'écoulement et l'infiltration des eaux de ruissellement à l'intérieur du garage.
Résolution 22-404 (district Saint-Thomas-d'Aquin)	La construction d'un immeuble de 40 logements, répartis sur 4 étages, et comprenant un stationnement souterrain de 25 cases, au **6380, boulevard Laframboise** (lot 2 256 374) dans la zone d'utilisation mixte 8049-M-08, ayant comme caractéristiques : - une hauteur maximale de 15 mètres, alors que celle prévue à la grille de spécification est de 11 mètres; - une marge avant minimale de 4 mètres, alors que celle prévue à la grille de spécifications est de 10 mètres; - l'empiètement des galeries jusqu'à un maximum de 5 mètres dans la marge avant, alors que l'article 15.1 paragraphe b) du *Règlement d'urbanisme numéro 350* prescrit un empiètement maximal de 1,52 mètre dans la marge avant; - l'implantation de conteneurs pour les matières résiduelles en cour avant, contrairement à ce que prévoit l'article 17.7.2 paragraphe b) du *Règlement d'urbanisme numéro 350;* - l'absence de zone tampon, alors que l'article 17.8.7 alinéa 1 du *Règlement d'urbanisme numéro 350* impose l'aménagement d'une zone tampon d'une largeur minimale de 3 mètres le long de toute ligne de terrain, lorsqu'une construction surpasse de deux étages une construction adjacente; - un ratio minimal de 1,25 case de stationnement par logement, représentant un nombre minimal de 50 cases de stationnement, alors que l'article 19.9.2 du *Règlement d'urbanisme numéro 350* prévoit un ratio minimal de 1,5 case par logement, représentant un nombre minimal de 60 cases de stationnement; - un pourcentage minimal de maçonnerie de 60 % pour chaque façade, alors que le pourcentage minimal imposé par l'article 20.1.2 alinéa 5 du *Règlement d'urbanisme numéro 350* est de 70 % pour les résidences multifamiliales de plus de 8 logements; Le tout conformément à la demande soumise par les requérants en date du 9 mai 2022.

Les zones 6063-M-02 et 8049-M-08 sont illustrées sur les croquis ci-dessous :





Une présentation détaillée des projets est diffusée à l'adresse Internet suivante : https://www.st-hyacinthe.ca/ville/vie-democratique/avis-publics

Ces projets contiennent des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Les projets de résolutions sont disponibles pour consultation sur le site Internet de la Ville et également au greffe de l'hôtel de ville, en communiquant au 450 778-8300, poste 8317.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 8 juin 2022.

La greffière de la Ville,
Crystel Poirier, LL.L

212201

Ville de Saint-Hyacinthe
Technopole agroalimentaire

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

(Districts Bois-Joli, Sacré-Cœur, Douville, Saint-Thomas-d'Aquin et Hertel-Notre-Dame)

SECOND PROJET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 350-125

AVIS EST DONNÉ aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire pour les zones concernées **4192-H-24, 4198-H-16, 4201-H-24, 4030-P-04, 4071-R-05, 9021-H-24, 9035-H-11, 8016-M-06, 8024-M-06 et 2228-H-20** et pour les zones contiguës à celles-ci.

1. OBJET DU PROJET ET DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 6 juin 2022, concernant le projet de règlement numéro 350-125, le Conseil municipal a adopté le second projet du *Règlement numéro 350-125* modifiant le règlement numéro 350 en ce qui a trait à diverses dispositions, par l'entremise de sa résolution numéro 22-409.

Le règlement projeté aura, notamment, pour conséquence ce qui suit :

- de modifier la délimitation de la zone 4192-H-24 pour le projet « Le Quartier M – Le Alexis », situé aux 2200 et 2300, avenue des Grandes-Orgues;
- de modifier la délimitation des zones 4071-R-05 et 4030-P-04, pour permettre le projet d'agrandissement du CLSC des Maskoutains;
- de modifier la délimitation de la zone 9021-H-24, afin que des parties du territoire actuellement incluses dans cette zone fassent désormais partie de la nouvelle zone 9039-H-24 et de la zone 9035-H-11, le tout afin d'encadrer le développement de la phase 3 du projet Domaine sur le Vert, dans le secteur de la rue Charles-L'Heureux et de l'avenue du Caddy;
- d'ajouter une grille de spécifications pour la nouvelle zone 9039-H-24 s'appliquant aux phases 3 et suivantes du projet Domaine sur le Vert;
- d'ajouter certains groupes d'usages résidentiels et le groupe d'usages « Commerce I (Commerce associable à la résidence) » ainsi que des notes particulières visant à réglementer l'emplacement de l'aire de stationnement ainsi qu'à interdire les toits plats et les allées de circulation en contre-pente, dans la zone 9035-H-11, le tout afin d'encadrer le développement des phases 3 et suivantes du projet Domaine sur le Vert;
- d'autoriser le groupe d'usages « Commerce I (Commerce associable à la résidence) » dans la zone 9021-H-24 située dans le Domaine sur le Vert;
- d'augmenter le nombre d'étages maximal à 3 dans les zones 801-M-06 et 8024-M-06, afin de permettre la construction de deux immeubles de 18 logements au 7505, boulevard Laframboise;
- de réduire la marge avant minimale à 4,5 mètres et la marge arrière minimale à 2,4 mètres et imposer la réalisation d'un aménagement paysager pour camoufler toute salle mécanique située en cour avant, au niveau du sous-sol, dans la zone 2228-H-20, située sur la rue Laure-Conan.

Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin que le règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, c. E-2.2).

2. DISPOSITIONS SOUMISES À UNE APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

A) Une demande relative à la disposition ayant pour objet :

- D'inclure une partie du territoire actuellement dans la zone d'utilisation résidentielle 4192-H-24 dans les zones d'utilisation résidentielle 4198-H-16 et 4201-H-24 et d'inclure une partie du territoire actuellement dans la zone d'utilisation résidentielle 4201-H-24 dans la zone 4192-H-24;

peut provenir des zones concernées 4192-H-24, 4198-H-16 et 4201-H-24 et de toute zone contiguë à celles-ci, soit les zones 4191-H-24, 4231-C-04, 4101-P-02, 4104-H-01, 4213-H-20, 4099-P-05, 4098-H-23, 4097-H-08, 4096-H-13 et 4205-H-13.

Cette disposition est réputée constituer une disposition distincte s'appliquant particulièrement à chaque zone mentionnée. Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle le règlement s'applique, ainsi que de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

B) Une demande relative à la disposition ayant pour objet :

- D'inclure une partie du territoire actuellement dans la zone d'utilisation récréative 4071-R-05 dans la zone d'utilisation institutionnelle 4030-P-04;

peut provenir des zones concernées 4071-R-05 et 4030-P-04 et de toute zone contiguë à celles-ci, soit les zones 4063-H-23, 4066-H-18, 4072-H-01, 4078-H-01, 4079-H-01, 4085-H-10, 4083-H-12, 4080-H-12, 4029-H-12, 4028-M-03, 4206-M-03, 4025-M-03, 4034-M-03, 4035-H-01, 4037-H-14 et 4036-H-22.

Cette disposition est réputée constituer une disposition distincte s'appliquant particulièrement à chaque zone mentionnée. Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle le règlement s'applique, ainsi que de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

C) Une demande relative à la disposition ayant pour objet :

- D'inclure une partie du territoire actuellement dans les zones d'utilisation résidentielle 9021-H-24 et 9035-H-11 dans la nouvelle zone d'utilisation résidentielle 9039-H-24;
- D'ajouter une grille de spécifications pour la nouvelle zone 9039-H-24, pour le développement des phases 3 et suivantes du projet Domaine sur le Vert;
- D'autoriser les ajouts des groupes d'usages suivants : « Résidence I (1 logement isolé) », « Résidence II (1 logement jumelé) », « Résidence IV (2 logements isolés) », « Résidence VIII (3 logements jumelés) », « Résidence IX (3 logements en rangée) », « Résidence X (4 logements isolés) », « Résidence XI (4 logements jumelés ou en rangée) », « Résidence XII (5 à 6 logements isolés) », « Résidence XIII (5 à 6 logements jumelés ou en rangée) », « Résidence XIV (7 à 8 logements isolés) », « Résidence XV (7 à 8 logements jumelés ou en rangée) », « Résidence XVI (plus de 8 logements variés) » et « Commerce I (Commerce associable à la résidence) », ainsi que l'ajout des notes particulières pour réglementer l'emplacement de l'aire de stationnement, interdire les toits plats et les allées de circulation en contre-pente pour le groupe d'usages « Résidence I (1 logement isolé) » dans la zone d'utilisation résidentielle 9035-H-11;
- D'autoriser le groupe d'usages « Commerce I (Commerce associable à la résidence) » dans la zone d'utilisation résidentielle 9021-H-24;

peut provenir des zones concernées 9021-H-24 et 9035-H-11 et de toute zone contiguë à celles-ci, soit les zones 9030-H-01, 9026-H-14, 9028-H-13, 9011-H-23, 9037-P-03, 9036-H-24, 9038-H-01, 9033-R-01, 9023-A-03, 9034-R-01, 9027-A-03.

Cette disposition est réputée constituer une disposition distincte s'appliquant particulièrement à chaque zone mentionnée. Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle le règlement s'applique, ainsi que de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

D) Une demande relative à la disposition ayant pour objet :

- D'augmenter le nombre d'étages maximal à 3 dans les zones d'utilisation mixte 8016-M-06 et 8024-M-06;

peut provenir des zones concernées 8016-M-06 et 8024-M-06 et de toute zone contiguë à celles-ci, soit les zones 8057-A-03, 8026-A-04, 8058-A-03, 8025-H-22, 8046-P-03, 8015-M-08, 8006-H-01, 8037-A-03, 8017-H-40 et 8020-M-10.

Cette disposition est réputée constituer une disposition distincte s'appliquant particulièrement à chaque zone mentionnée. Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle le règlement s'applique, ainsi que de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

E) Une demande relative à la disposition ayant pour objet :

- De réduire la marge avant minimale à 4,5 mètres et la marge arrière minimale à 2,4 mètres et d'ajouter une note particulière concernant l'aménagement d'écran végétalisé pour la zone d'utilisation résidentielle 2228-H-20;

peut provenir de la zone concernée 2228-H-20 et de toute zone contiguë à celle-ci, soit les zones 8064-A-03, 2227-H-13, 2230-H-06, 2220-H-01 et 2159-H-23.

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle le règlement s'applique, ainsi que de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

3. TERRITOIRES VISÉS

A) Les zones concernées 4192-H-24, 4198-H-16 et 4201-H-24, sont situées dans le district Bois-Joli, entre l'avenue des Grandes-Orgues et la rue Girouard Est.

B) Les zones concernées 4071-R-05 et 4030-P-04, sont situées dans le district Sacré-Coeur, entre la rue Rouleau et la rue du Sacré-Coeur Ouest.

C) Les zones concernées 9021-H-24 et 9035-H-11, sont situées dans le district Douville, à proximité de l'intersection formée de la rue Charles-L'Heureux et de l'avenue Jean-Guy-Regnaud, ainsi qu'à proximité de l'intersection formée par les avenues du Caddy et des Golfeurs.

D) Les zones concernées 8016-M-06 et 8024-M-06, sont situées dans le district Saint-Thomas-d'Aquin, de part et d'autre du boulevard Laframboise, entre les avenues Sansoucy et Joseph-Bonin.

E) La zone concernée 2228-H-20, est située dans le district Hertel-Notre-Dame, au nord de l'avenue Coulonge, entre le boulevard Casavant Ouest et l'avenue de Dieppe.

Les croquis de ces zones et de leurs zones contiguës respectives peuvent être consultés à l'hôtel de ville de Saint-Hyacinthe.

4. CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au plus tard le **17 juin 2022, avant 13 h**, à l'une ou l'autre des adresses suivantes :

Par courrier ou en personne :
Services juridiques et greffe
Hôtel de ville de Saint-Hyacinthe
700, avenue de l'Hôtel-de-Ville
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5B2

Par courriel :
juridiques@st-hyacinthe.ca

Si la demande est transmise par courrier, elle doit obligatoirement être reçue à l'adresse mentionnée au plus tard le **17 juin 2022** (avant 13 h) pour être considérée, et ce, indépendamment des délais postaux.

- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou, si leur nombre dans la zone n'excède pas 21, par au moins la majorité d'entre elles.

5. PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée, toute personne qui n'a pas été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse et qui remplit les conditions suivantes en date du **6 juin 2022** :

- Être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
- Être domiciliée dans une zone d'où peut provenir une demande valide et, depuis au moins six (6) mois, au Québec;

OU

- être, depuis au moins douze (12) mois, propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise dans une zone d'où peut provenir une demande.

Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise :

- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant.

Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : elle doit désigner parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui, en date du **6 juin 2022**, est majeure, de citoyenneté canadienne, n'est pas en curatelle et qui n'a pas été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.

Les personnes morales, les copropriétaires et cooccupants doivent produire leur résolution ou leur procuration en même temps que la demande.

Elle prend effet lors de sa réception et demeure valide tant qu'elle n'a pas été remplacée.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme une personne intéressée à plus d'un titre, conformément à la loi.

6. ABSENCE DE DEMANDE

Ce second projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire. Les dispositions qui n'auront pas fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7. CONSULTATION DES DOCUMENTS PERTINENTS

Le présent avis, le second projet de règlement, ainsi que la présentation détaillée du projet peuvent être consultés au greffe de l'hôtel de ville, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Hyacinthe et sur le site Internet de la Ville.

Vous pouvez également obtenir des informations additionnelles en communiquant au 450 778-8300, poste 8317, ou à l'adresse suivante : juridiques@sthyacinthe.ca.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 8 juin 2022.

La greffière de la Ville,
Crystel Poirier, LL.L

212195

lecourrier.qc.ca/necrologie

index des décès

CADIEUX, Sœur Gisèle (Saint-Hyacinthe)
CHICOINE, Réal (Saint-Hyacinthe)
GAUDREAU, Daniel (Saint-Hyacinthe)
JODOIN, Monique (Saint-Hyacinthe)
LALUMIÈRE, Guy (Saint-Hyacinthe)
LANOIE, Alain (Sainte-Hélène-de-Bagot)
LEBLANC, Robert (Saint-Denis-sur-Richelieu)
LEDOUX, (Croteau), Simonne (Saint-Hyacinthe)
MORIN, Yvette (Saint-Hyacinthe)
ROBITAILLE, (Aubin), Carmen (Saint-Hyacinthe)
SYLVESTRE, France (Saint-Hyacinthe)
VIGEANT, Jean-Claude (Saint-Hyacinthe)



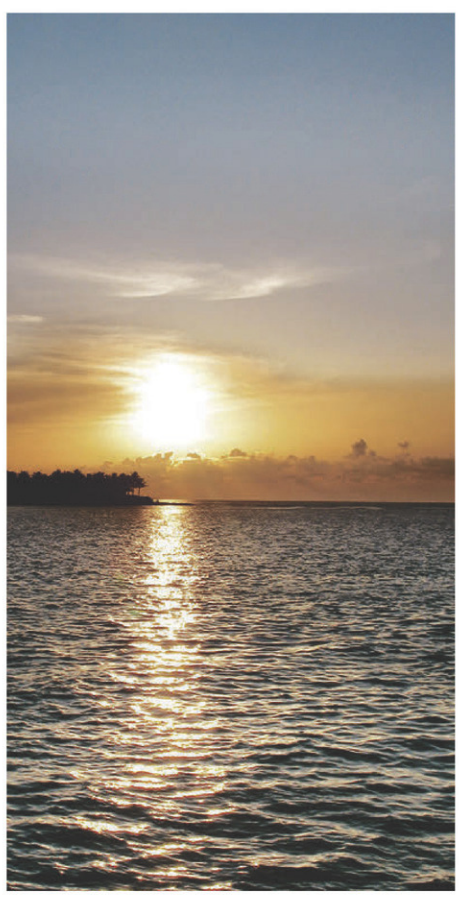
CADIEUX Sœur Gisèle

À l'Infirmerie des Sœurs de la Présentation de Marie de Saint-Hyacinthe, le 31 mai 2022 est décédée Sœur Gisèle Cadieux, en religion Sœur Gertrude-de-l'Eucharistie, à l'âge de 90 ans et 10 mois, après 69 ans de vie religieuse.

Outre sa famille religieuse, la défunte laisse dans le deuil ses neveux et nièces, ainsi que plusieurs amis et collègues de travail. Compte tenu des directives de la santé publique et du bien-être de tous ceux que nous aimons, les funérailles sont reportées à une date ultérieure. Sous la direction de la

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE
MONGEAU
Chaque détail compte | Dignité

1115, rue Girouard Ouest
Saint-Hyacinthe
www.maisonfunerairemongeau.com





CHICOINE Réal

Au CISSSME pavillon Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, le 5 juin 2022 est décédé, M. Réal Chicoine, à l'âge de 87 ans.

Outre son épouse, Thérèse Côté, le défunt laisse dans le deuil ses trois filles : Martine (Yves Desautels), Andrée (Louis-Philippe Dumas), Mélanie (Simon Gadbois), ses cinq petits-fils : Charles, William, Tristan, Edouard, Louis et sa petite-fille : Jeanne. Lui survivent également ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, autres parents et amis. La famille tient à remercier chaleureusement le personnel de l'Unité du Marché du CISSSME pavillon Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe qui au cours des dernières années l'a accompagné et lui a prodigué de bons soins. Des dons à la Fondation Aline-Letendre seraient appréciés. Selon les volontés du défunt, une cérémonie en toute intimité sera célébrée avec les membres de sa famille. Les cendres seront déposées au Columbarium du Mausolée Lalime. Sous la direction du

COMPLEXE FUNÉRAIRE
Ubald Lalime

Saint-Hyacinthe
www.ubaldlalime.com





GAUDREAU Daniel

À Saint-Hyacinthe, le 24 mai 2022 est décédé, M. Daniel Gaudreau, à l'âge de 64 ans.

Il était le fils de feu Wilfrid Gaudreau et de feu Marie-Ange Lecours. Outre son épouse, Francine Poliquin Gaudreau, le défunt laisse dans le deuil ses trois filles: Véronique, Mireille et Annie (Luc), ses petits-enfants : Nicolas, Émilie, Leah, Thomas, Vanessa et Léonie, sa filleule : Sophie, ses neveux et nièces, autres parents et amis. La famille de M. Daniel Gaudreau tient à remercier le personnel médical de l'hôpital Honoré-Mercier et de l'hôpital Enfant-Jésus de Québec pour le soutien et les bons soins prodigués. Une célébration a eu lieu en toute intimité. Sous la direction du

COMPLEXE FUNÉRAIRE
Ubald Lalime

Saint-Hyacinthe
www.ubaldlalime.com



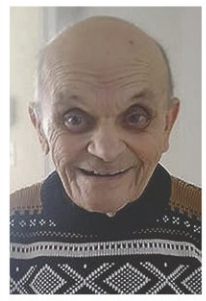
JODOIN Monique

Au CISSSME pavillon Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, le 20 mai 2022 est décédée, Mme Monique Jodoin, à l'âge de 83 ans.

Fille de feu Uldéric Jodoin et de feu Florence Jodoin et conjointe de feu M. Réal Déry. La défunte laisse dans le deuil son fils et sa fille : Louis Viens (Nicole Désindes) et Marie Viens (Marco Savard), ses six petits-enfants : Anne-Marie (Baudry Bayzelon), Ann-Sophie, Jean-Christophe (Andréanne Boulet), Charles (Eve-Marie Roy), David (Émily Geertsen), Kevin (Cassandre Rousseau), ses cinq arrière-petits-enfants : Laurier, Florence, Albert, Raphaëlle, Blake. Elle laisse également sa sœur : Madeleine Jodoin, son beau-frère : Ubald Deslauriers, ainsi que ses neveux et nièces, autres parents et amis. La famille vous accueillera, le samedi 18 juin de 13 h à 14 h, en l'église de Sainte-Madeleine. Les funérailles suivront à 14 h. Sous la direction de la

RÉSIDENCES FUNÉRAIRES
Jodoin & Lalime

Sainte-Madeleine
www.residencefunerairejodoin.ca



LALUMIÈRE Guy

Le 8 mai 2022 est décédé, M. Guy Lalumière, à l'âge de 84 ans.

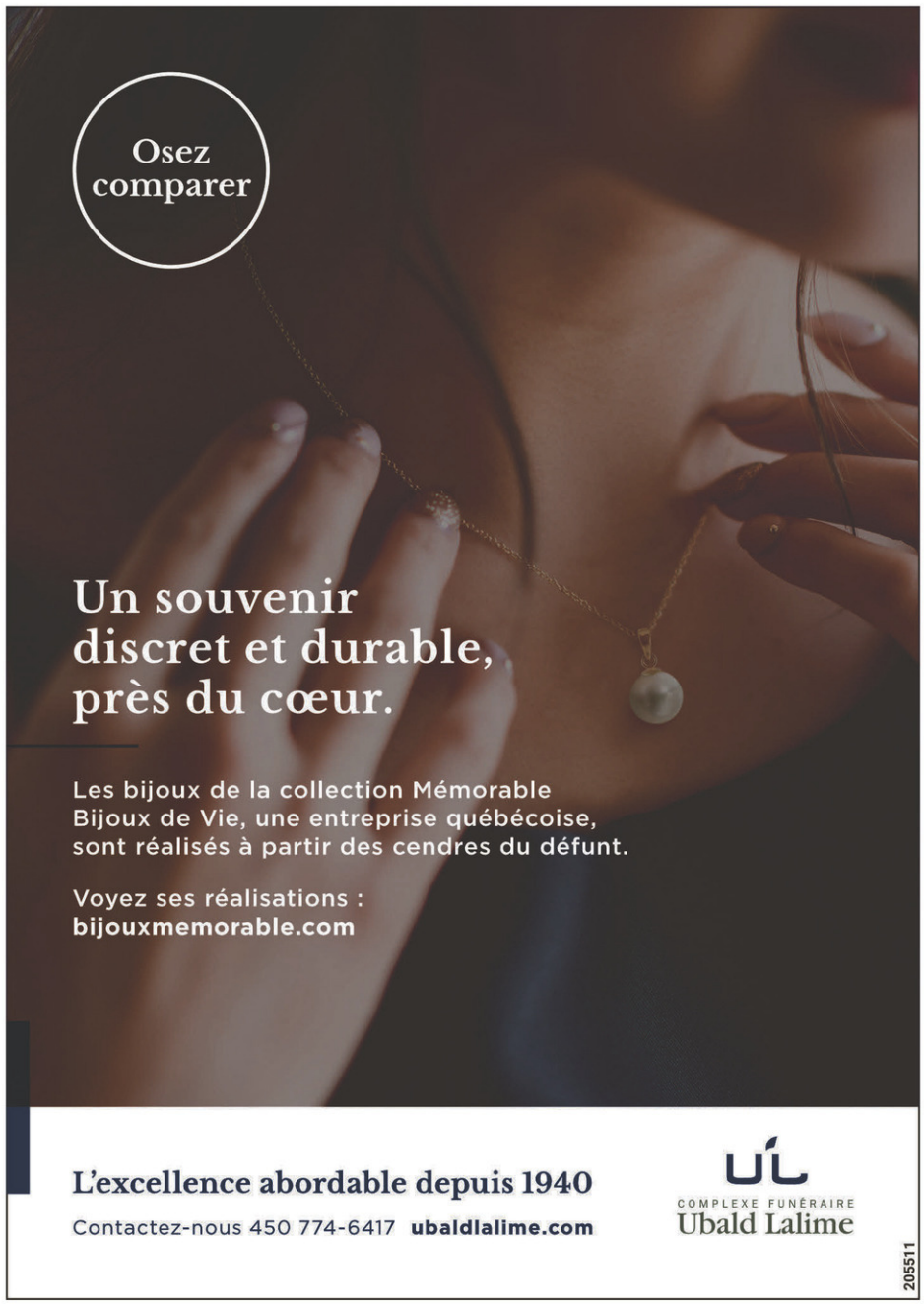
Époux de feu Mme Thérèse Fafard. Il laisse dans le deuil Lucie et Robert (Anick Bérubé), ses petits-enfants Amélie Lebel, Christophe Lebel et Camille Lalumière, ainsi que de nombreux autres parents et amis. La famille recevra les proches, le dimanche 19 juin dès 9 h au

COMPLEXE FUNÉRAIRE
DEMERS

651, boul. Laurier
McMastervill
www.salondemers.com

Une cérémonie aura lieu le jour même à midi au salon.





lecourrier.qc.ca/necrologie



LANOIE
Alain
À Longueuil,
le 29 mai 2022
est décédé
M. Alain Lanoie,
à l'âge de 61 ans.

Il était le fils de Bernadette Benoit et de feu Laurent Lanoie. Le défunt laisse dans le deuil sa conjointe, Sylvianne Paul, ainsi que ses sœurs et son frère : Lise (Jean Lemay), Lorraine (Michel St-Jean) et Martin (Manon Deslandes), ainsi que ses neveux et nièces, autres parents et amis. La famille de M. Alain Lanoie recevra les condoléances, le samedi 18 juin à 9 h, en l'église de Sainte-Hélène-de-Bagot. Les funérailles seront célébrées à 10 h 30, suivies de l'inhumation au cimetière paroissial. Sous la direction du

COMPLEXE FUNÉRAIRE
Ubald Lalime

Saint-Hyacinthe
www.ubaldlalime.com

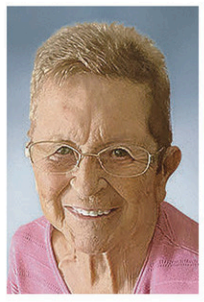


LEBLANC
Robert
À son domicile,
le 23 janvier 2022
est décédé,
M. Robert Leblanc,
à l'âge de 75 ans.

Outre son épouse, Ghislaine Racette, le défunt laisse dans le deuil ses enfants : Denis (Annie Fleurant), Marc (Nancy Veilleux), Yves (Nathalie Dolbec) et Josée (David Projean), ses petits-enfants : Élodie, feu Laurianne, Kellyanne, Maxim, Amelia, Mélyanne, Loïck, Françis et Charles. Il laisse également ses frères et sœurs : Marielle (feu Gilles Forcier), Nicole (Yvon Cartier), feu Ghislaine, feu Carmelle, Constance (feu Gilles Bousquet), Edith (André Cartier), Armande (Guy Brodeur), Jean-Luc (Chantal Côté), Jacinthe (Florian Beauregard), Céline et Sylvain (Lucie Villiard), ses beaux-frères et belles-sœurs : Mariette (feu Ovide Leblanc), Monique (Gilles Angers), Laurence (Marcel Létourneau) et Ronald (Diane Gaudette), ainsi que plusieurs neveux et nièces, autres parents et amis. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient grandement appréciés. La famille recevra les condoléances, le vendredi 10 juin de 19 h à 22 h à la

Maison Phaneuf et fils ltée
Depuis 1907
SERVICES FUNÉRAIRES COMPLETS

616, chemin des Patriotes
Saint-Denis-sur-Richelieu
auront lieu le samedi 11 juin à 14 h, en l'église de Saint-Denis-sur-Richelieu. Samedi, ouverture du salon à midi.



LEDOUX
CROTEAU
Simonne
Au CISSSME
pavillon
Honoré-Mercier
de Saint-Hyacinthe,
le 12 mai 2022
est décédée,
Mme Simonne
Ledoux,
à l'âge de 87 ans.

Elle était l'épouse de feu Georges-Étienne Croteau. La défunte laisse dans le deuil son fils : Guy (Katherine Lajoie), ses petits-enfants : Viktor, Jackson et Amélia. Lui survivent également ses sœurs : Jacqueline (feu Dorian Boucher), feu Mariette (Raoul Guilmain) et Lauraine, ses beaux-frères et belles-sœurs : Maurice Croteau, (Claudette), feu Denise Croteau (Claude), Claire Croteau (feu Jean-Paul), feu Nicole Croteau (Roger), Réal Croteau, Daniel Croteau (Louise), Lyne Croteau (Alain), ainsi que ses neveux et nièces, autres parents et amis. La famille de Mme Simonne Ledoux Croteau recevra les condoléances, le dimanche 19 juin à 13 h au **Mausolée Lalime**

COMPLEXE FUNÉRAIRE
Ubald Lalime

1325, rue Girouard Est
Saint-Hyacinthe
www.ubaldlalime.com
Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 15 h, en la chapelle du Mausolée, suivie de la disposition des cendres au Columbarium du Mausolée Lalime.



MORIN
DUROCHER
Yvette
Au CHSLD
Les Pommetiers
de Champlain de
Beloeil,
le 14 avril 2022
est décédée,
Mme Yvette Morin,
à l'âge de 95 ans
et 11 mois.

Elle était l'épouse de feu Maurice Durocher. La défunte laisse dans le deuil ses quatre enfants : Paule (Michel Arpin), Andrée (Alain Lévesque), Denis (Lucie Létourneau) et Sylvie, huit petits-enfants, 16 arrière-petits-enfants et deux arrière-arrière-petits-enfants. Elle laisse également sa sœur : Simone, ses belles-sœurs : Mmes Angéline Éthier et Liliane Durocher, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Elle était aussi la grand-maman de trois petits anges partis trop tôt, Karine, Louis et Mini chou. La famille tient à remercier le CHSLD Les Pommetiers de Champlain de Beloeil pour les bons soins prodigués à notre mère ainsi que pour le dévouement de tout son personnel. En guise de sympathie, un don fait en sa mémoire à La Société Alzheimer Rive-Sud serait hautement apprécié. La famille vous accueillera, le vendredi 17 juin de 19 h à 22 h, ainsi que le samedi 18 juin de 9 h à 11 h à la

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE
MONGEAU
Chaque détail compte | Dignité

1115, rue Girouard Ouest
Saint-Hyacinthe
www.dignitequebec.com

Les funérailles seront célébrées le samedi 18 juin à 11 h, en l'église Saint-Joseph, 885, rue Saint-Pierre Ouest, Saint-Hyacinthe.



ROBITAILLE
AUBIN
Carmen
Au CISSSME
pavillon Hôtel-Dieu
de Saint-Hyacinthe,
le 23 mars 2022
est décédée,
Mme Carmen
Robitaille,
à l'âge de 87 ans.

Elle était l'épouse de feu Jean-Guy Aubin. La défunte laisse dans le deuil son fils : Richard, sa fille : feu Francine. Elle laisse également son frère et ses sœurs : Bernard (Chantal Millette), Andrée (Claude Girard), Louise (André Bonin), feu Gilles (feu Thérèse Claing), ses beaux-frères et belles-sœurs : feu Claude Aubin (feu Stella Durocher), feu Jacques Aubin (Gisèle Beaudry), Denis Aubin (Suzanne Murray), ainsi que plusieurs neveux et nièces, autres parents et amis. La famille de Mme Carmen Robitaille tient à remercier tous les membres du personnel de Les Jardins de la Gare et de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe pour les bons soins prodigués à Mme Robitaille. La famille recevra les condoléances, le samedi 18 juin à 13 h au **Mausolée Lalime**

COMPLEXE FUNÉRAIRE
Ubald Lalime

1325, rue Girouard Est
Saint-Hyacinthe
www.ubaldlalime.com
Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 15 h, en la chapelle du Mausolée Lalime, suivie de l'inhumation au cimetière de la Cathédrale.



Service de nécrologie

Notre service de nécrologie est à votre disposition pour toute information concernant les remerciements de décès, les prières au Sacré-Coeur ou autres textes.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe **450 773-6028**



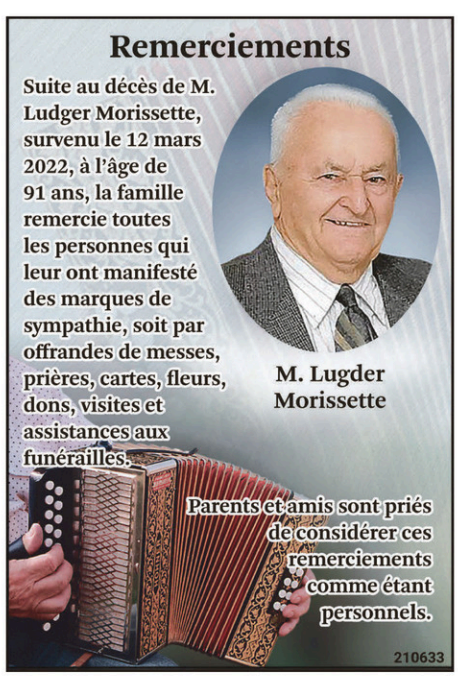
SYLVESTRE
France
À Saint-Hyacinthe,
le 6 juin 2022
est décédée,
Mme France
Sylvestre,
à l'âge de 64 ans.

Outre son époux, Richard Robert, la défunte laisse dans le deuil ses enfants : Hugo Bouvier et Maxime Robert. Elle laisse également un frère et une sœur : Daniel (Lucie Wells) et Renée (Réal Chartier), feu Mario (Monique Bousquet), feu Gaëtan, ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, autres parents et amis. La famille de Mme France Sylvestre recevra les condoléances, le dimanche 19 juin de midi à 16 h, au Centre BMO de Saint-Hyacinthe, 2730, av. Beauparlant Saint-Hyacinthe. Un Hommage lui sera rendu à 16 h. Sous la direction du

COMPLEXE FUNÉRAIRE
Ubald Lalime

Saint-Hyacinthe
www.ubaldlalime.com





necrologie



VIGEANT
Jean-Claude
Au CISSSME pavillon Honoré-Mercier de Saint-Hyacinthe, le 17 mai 2022 est décédé, M. Jean-Claude Vigeant, à l'âge de 85 ans.

Outre son épouse, Suzanne St-Amand, le défunt laisse dans le deuil ses enfants : Carole et Pierre, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. Lui survivent également ses frères, sœurs et autres membres de sa famille. La famille désire remercier le personnel de la Néphrologie du C.H. Honoré-Mercier pour les bons soins prodigués à M. Vigeant. La famille recevra les condoléances, le mardi 14 juin à 13 h au **Mausolée Lalime**

COMPLEXE FUNÉRAIRE
Ubald Lalime

1325, rue Girouard Est
Saint-Hyacinthe
www.ubaldlalime.com

Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 14 h, en la chapelle du Mausolée Lalime, suivie de l'inhumation au cimetière de la Cathédrale.

REMERCIEMENTS
ET
ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS

PLUSIEURS FORMATS
ET MODÈLES DISPONIBLES



RENSEIGNEZ VOUS AUPRÈS
D'UN REPRÉSENTANT
450 773-6028

sommaire de la météo

Encore du temps variable pour le week-end



Michel Morissette
meteo@ntic.qc.ca

Après un début de semaine avec des températures supérieures à la normale et plusieurs heures de soleil, nous avons connu plusieurs heures de pluie entre mardi soir et mercredi matin. Par la suite, malgré l'instabilité de la masse d'air, le milieu de la semaine a connu quelques belles percées de soleil.

Pour le reste de la semaine, une autre dépression en provenance du sud des Grands Lacs remontera sur le nord-est américain jeudi, nous apportant à nouveau des averses. La dépression continuera sa course sur l'est du Québec vendredi, tout en maintenant encore quelques averses sur la région. Les températures resteront sous la normale de saison surtout durant la journée.

Pour l'instant, le week-end devrait débuter avec un mélange de soleil et de nuages samedi avec une possibilité d'averses en après-midi. Pour dimanche, le soleil en début de journée sera remplacé par l'arrivée des nuages et peut-être des averses par la suite. Une situation à suivre dès vendredi.

À long terme, le début de la semaine prochaine connaîtra encore des précipitations. Par la suite, le beau temps sera de retour avec une hausse des températures.

RÉSUMÉ DE LA DERNIÈRE SEMAINE

La dernière semaine, soit celle du 29 mai au 4 juin, a connu des températures plus chaudes que la normale avec une température moyenne de 18,8 °C, soit près 2 °C supérieurs à la moyenne hebdomadaire.

Cinq journées ont enregistré des températures maximales supérieures à la normale journalière. Une seule journée en milieu de semaine a enregistré une température maximale sous la barre des 20 °C. Quelques nuits ont aussi été chaudes avec des températures minimales au-dessus des 15 °C. Durant la période la plus chaude, la température est demeurée supérieure à 25 °C durant six heures consécutives dans l'après-midi du 30 mai et, à l'opposé, durant la période la plus fraîche, la température est demeurée inférieure à 7 °C durant quatre heures consécutives dans la nuit du 2 juin.

Malgré trois journées consécutives avec des précipitations mesurables, la semaine a enregistré les plus faibles hauteurs de pluie depuis celle du 8 au 14 mai avec seulement 6 mm de pluie. La journée du 1er juin a connu les plus fortes précipitations avec un total de 5 mm de pluie. Malgré ces quelques journées de pluie, la semaine a été quand même bien ensoleillée avec un total de 57 heures de soleil avec trois journées avec plus de 10 heures de soleil quotidiennement.

La vitesse moyenne du vent a été de 8 km/h et la journée du 4 juin a été la plus venteuse avec une vitesse moyenne de 11 km/h avec des rafales à plus de 50 km/h du secteur O-NO en après-midi. Le vent dominant a soufflé du secteur SO durant près de 23 heures.

RÉSUMÉ DU MOIS DE MAI

Avec 18 journées avec des températures plus chaudes que la normale journalière, nous avons connu cette année le mois de mai le plus chaud depuis celui de 2015. De plus, quatre journées ont enregistré des températures maximales supérieures à 30 °C, comparativement à une journée qui était la normale du mois. La période la plus chaude est celle du 9 au 16 mai et, à l'opposé, la période la plus fraîche est celle du 5 au 8 mai avec du gel au sol chaque nuit.

Même si seulement dix journées ont enregistré des précipitations, nous avons accumulé, pour un deuxième mois consécutif, des hauteurs de pluie supérieures à 100 mm. En mai, deux journées ont enregistré plus de 30 mm de pluie et le maximum sur une période de 24 heures a été de 45 mm de pluie.

Le mois de mai a été le plus ensoleillé depuis celui de 1999 avec 17 journées avec plus de 10 heures de soleil quotidiennement. La moyenne par jour a été de 8,5 heures de soleil. En terminant, le mois a connu des vents plutôt faibles avec seulement neuf journées avec des rafales supérieures à 40 km/h. ←

Résumé climatologique

Température moy. du mois	16,5 °C
Moy. des 30 dernières années	14,2 °C
Accumulation totale de pluie	102 mm
Moy. des 30 dernières années	94 mm
Accumulation totale de neige	0 cm
Moy. des 30 dernières années	0 cm
Ensoleillement total du mois	263 h
Moy. des 30 dernières années	213 h
Vent dominant	S-SO durant 104 h
Vitesse moy. du vent	7,6 km/h

	Température normale		Record de température			
			Maximum		Minimum	
	Minimum	Maximum	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Plus haut
9 juin	13	24	1980 : 12,0°	1950 : 31,7°	1980 : 2,5°	1936 : 23,2°
10 juin	13	24	1948 : 12,7°	2008 : 33,2°	1946 : 4,5°	2005 : 20,7°
11 juin	13	24	1980 : 13,7°	2005 : 33,7°	1972 : 3,2°	2005 : 21,0°

histoire d'ici

Le Centre d'histoire se souvient : les terrains de jeux



L'Oeuvre des terrains de jeux (OTJ) de Saint-Hyacinthe voit le jour en 1941. Plus tard, les OTJ sont gérées par les paroisses et elles sont regroupées dans les années 1950 sous l'appellation mieux connue de l'OTJ centrale. Le conseil municipal dote chacun des quartiers d'équipements comme une piscine, des balançoires, des terrains de balle et de tennis, des patinoires et autres jeux. C'est en 1976 que le Service des loisirs de la Ville de Saint-Hyacinthe est créé. De nos jours, les divers quartiers offrent, durant la période estivale, des camps de jour où se réunissent des centaines de jeunes sous la supervision de moniteurs et de monitrices, pour qui cet emploi est souvent le tout premier. Sur la photo, l'OTJ Sacré-Cœur en 1955.
Photo Collection centre d'histoire de Saint-Hyacinthe, CH116
Studio Lumière

culture

LES ZAPARTISTES SONT MORTS, MAIS PAS ENTERRÉS!



Le Maskoutain Christian Vanasse, à droite, saluant la foule à la suite de ce qui serait le dernier spectacle des Zapartistes. Photo Jean-François Nadeau

Maxime Prévost-Durand | Le Courrier

Christian Vanasse vient de tourner une page importante de sa carrière. Le groupe d'humour politique Les Zapartistes, dont il faisait partie depuis ses débuts il y a plus de 20 ans, a présenté son ultime spectacle intitulé *À soir, on meurt* avec trois représentations au Club Soda, à Montréal, à la fin mai.

Sans tomber dans la nostalgie – « On laisse ça à d'autres », soutient Christian Vanasse – , Les Zapartistes ont effectué ce dernier tour de piste en faisant ce qu'ils ont fait tout au long de leur carrière : porter un regard sur la société qui nous entoure et faire ressortir la bêtise humaine.

« Ça n'aurait pas pu être mieux. De mon point de vue et de celui du groupe, ça a été le meilleur show des Zapartistes. C'était exactement comme on l'aurait voulu. C'était caustique, pertinent, drôle, punk, un peu tout croche, un peu lousse, mais parfait dans ses imperfections », a confié le Maskoutain en entrevue avec LE COURRIER dans les jours qui ont suivi la mise à mort des Zapartistes.

La mort était annoncée depuis l'automne 2019 et elle était planifiée pour mai 2020. La pandémie est venue bousculer les plans, si bien que ce n'est que deux ans plus tard que Les Zapartistes ont pu mettre le point final à cette aventure.

Avec les projets et les différentes occupations de chacun des membres, il devenait plus difficile pour Les Zapartistes de continuer en tant que groupe, a expliqué Christian Vanasse. Ils ont tout de même voulu se réunir une dernière fois sur scène avec ce spectacle.

« Si on avait fait le show tel que prévu [en mai 2020], on n'en aurait plus jamais entendu parler avec la pandémie, tandis que là, c'était nourri de deux ans de pandémie et de frustrations. On est sorti en force pour notre dernier baroud d'honneur. C'était encore plus pertinent et vivant. Jamais une mise à mort n'aura été plus vivante », a-t-il imagé au bout du fil.

MILITANTS AVANT TOUT

Au fil des années, Les Zapartistes se sont attaqués à des sujets comme la protection de la langue française, la lutte des classes et les inégalités sociales, l'indépendance du Québec et l'environnement. Le tout avec humour, pour montrer des dents avec le sourire.

« C'est important de le souligner, on ne s'est jamais considérés comme des humoristes ou des gens qui voulaient apporter du militantisme en humour. On voulait apporter de l'humour dans le militantisme, nuance Christian Vanasse. On est d'abord et avant tout des militants. »

Pour plusieurs, le nom Les Zapartistes rime avec revue de l'année. C'était devenu un incontournable pour le groupe. Mais c'était bien plus que cela. Toujours collés à l'actualité, ses membres carburaient aux spectacles vivants où ils pouvaient se permettre « d'être radicaux et d'aller à la racine des problèmes ».

« C'est une grande fierté d'être restés fidèles à nos idéaux, indépendants dans nos façons de faire et qu'on ait réussi à exprimer les individualités de chacun dans un collectif », a mentionné le Maskoutain.

LA SUITE

En plus d'avoir été présenté en salle et en diffusion en direct sur le web, le dernier spectacle des Zapartistes a fait l'objet d'une captation qui a immortalisé le moment.

« Il existe peu de documents visuels des Zapartistes, a souligné Christian Vanasse. On a toujours travaillé dans l'urgence et sans grosse maison de production. On faisait des shows pour nous, pour les militants et, ensuite, on transportait ça dans des activités de groupes communautaires et de défense des droits, mais on n'avait jamais la volonté d'en faire un objet commercial. Là, l'opportunité nous a été donnée de travailler avec Zap Média, qui a étrangement le même nom que nous! Ils ont capté les trois derniers shows et on va faire un montage pour le diffuser ensuite. On est en train d'étudier sous quelle forme ça va sortir, mais chose certaine, ça va être disponible numériquement. »

Dans une ère où les adieux sont parfois de courte durée, cette fin annoncée des Zapartistes est-elle définitive? « On peut bien exister dans l'outre-tombe un moment et faire parler les morts à un moment donné, a lancé l'humoriste en riant. [...] Y a-t-il une vie après la mort? C'est ce qu'on va voir. »

Christian Vanasse, qui signe d'ailleurs la Carte blanche du *Courrier de Saint-Hyacinthe* chaque semaine, dit travailler présentement sur un nouveau spectacle en solo. « Je suis en écriture de mon 175e one-man-show, a-t-il blagué. Quand je fais un show, je le roule à peine trois mois parce que l'actualité évolue et la vie change. Mais une chose est sûre, je vais toujours continuer de prendre les scènes d'assaut pour faire comme Les Zapartistes ont toujours fait. » ←

Éric Nicolas propose deux livres en un

Sarah-Eve Charland | Le Courrier

Ayant parfois des airs de fin du monde, la pandémie a inspiré l'auteur Éric Nicolas à écrire un roman post-apocalyptique qui prend vie à Saint-Hyacinthe. Tout en proposant un saut dans le futur, le Maskoutain invite aussi les lecteurs à poursuivre la lecture de sa trilogie historique dans cette œuvre qui regroupe deux romans en un.



L'auteur maskoutain Éric Nicolas publie les romans *Charland et la dame en noir* et *Kébec 2027*.
Photo François Larivière | Le Courrier ©

« Pendant la pandémie, comme tout le monde, j'ai été pris à la maison. J'en ai profité pour écrire. J'ai écrit deux livres au lieu d'un seul. Le premier livre transporte le lecteur dans le futur, tandis que le deuxième amène les lecteurs dans le passé. C'est un peu audacieux. La façon dont j'ai intégré l'un à l'autre, je pense que ça va plaire au lectorat », affirme le docteur à la retraite.

Les deux romans sont publiés dans un même ouvrage. La première histoire, *Kébec 2027*, a permis de sortir l'auteur de sa zone de confort en écrivant dans un univers futuriste et post-apocalyptique. « Pendant la pandémie, on était dans une situation qui ne s'était jamais vue encore. On était en confinement. On a passé deux Noëls sans voir nos enfants et nos petits-enfants. Je voulais écrire un roman comme quoi ça pourrait être encore pire. [...] Même si ça peut être dur parfois, c'est un message d'espoir. Dans une situation qui paraît catastrophique, on est capable de se tirer d'un mauvais pas », poursuit-il.

Le livre raconte l'histoire d'un cataclysme planétaire qui entraîne l'extinction d'une grande partie de la population humaine en 2027. Les survivants doivent donc rebâtir une civilisation à partir de rien. L'auteur a voulu placer Saint-Hyacinthe au cœur de l'histoire. C'est donc à cet endroit que l'aventure d'Eugénie, Frank et AB prendra forme.

M. Nicolas a aussi voulu rendre hommage aux femmes. C'est elles qui prennent le plus de place dans ces deux romans. L'un des personnages du premier livre tombera d'ailleurs sur les tomes de la trilogie *Le secret perdu des Jésuites* amenant ainsi le lecteur à poursuivre sa lecture dans la deuxième partie de l'ouvrage.

RENOUER AVEC LOUIS CHARLAND

Éric Nicolas partage sa passion pour le personnage de Louis Charland, un Canadien français qui a réellement existé et qui serait décédé en 1813. Principalement connu comme architecte, ce personnage historique présente quelques mystères. C'est ce qui a poussé M. Nicolas à effectuer des recherches sur son histoire et à écrire des romans pour extrapoler sur des hypothèses.

Ce troisième tome, *Charland et la dame en noir*, propose un saut dans les années 1875. Grâce à un objet lui offrant une jeunesse éternelle, le personnage peut ainsi traverser plusieurs époques. Ce procédé permet ainsi à l'auteur d'explorer de nouvelles époques et d'ajouter un peu de folie. C'est le cas dans ce troisième tome qui transportera le lecteur dans plusieurs pays, de l'Île de Pâques à l'Angleterre. Éric Nicolas profite aussi de sa tribune pour parler d'enjeux sociaux. Cette fois-ci, il aborde l'enjeu de la violence faite aux femmes.

Le lancement du livre se tiendra le 11 juin de 13 h à 17 h à la librairie L'Intrigue à Saint-Hyacinthe. ←

211830

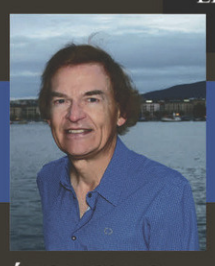
LANCEMENT DU LIVRE

ÉRIC NICOLAS

KÉBEC 2027



LE SECRET PERDU DES JÉSUITES – Tome III
Charland et la dame en noir



SAMEDI 11 JUIN 2022 // 14 H À 17 H
BIENVENUE À TOUS, À LA LIBRAIRIE L'INTRIGUE!

ÉRIC NICOLAS
AUTEUR MASKOUTAIN
VOUS DÉDICACERA SON LIVRE KÉBEC 2027

LIBRAIRIE L'Intrigue

LIBRAIRIE L'INTRIGUE
415 AVENUE DE L'HOTEL-DIEU
SAINT-HYACINTHE, QC
J2S 5J6

Bac à Bac
LE COLLECTIF
des Arts du Richelieu

La route des découvertes!

10 artistes professionnels vous accueillent dans leur atelier!

Les 18-19 juin et 24-25-26 juin 2022
de 10h à 17h



LES ARTISTES
- FRANÇOISE BARRAUD
- CAROLE BIBO
- ALAIN BISSONNETTE
- MARIANNE CHEVALIER
- NICOLAS FINELLI
- ISABELLE GRONDIN
- GINETTE MAHEU
- FRANCE SABOURIN
- MARIE-ANGE SAMON
- MADELEINE ST-JEAN

VOTRE ITINÉRAIRE
- SAINT-CHARLES-SUR-RICHELIEU
- SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU
- SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU
- SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

EXPOSITIONS COLLECTIVES
présentées dans chaque village

bacabaccollectif@gmail.com
450 709-0779

Bac à Bac Le Collectif des Arts du Richelieu

211551

culture

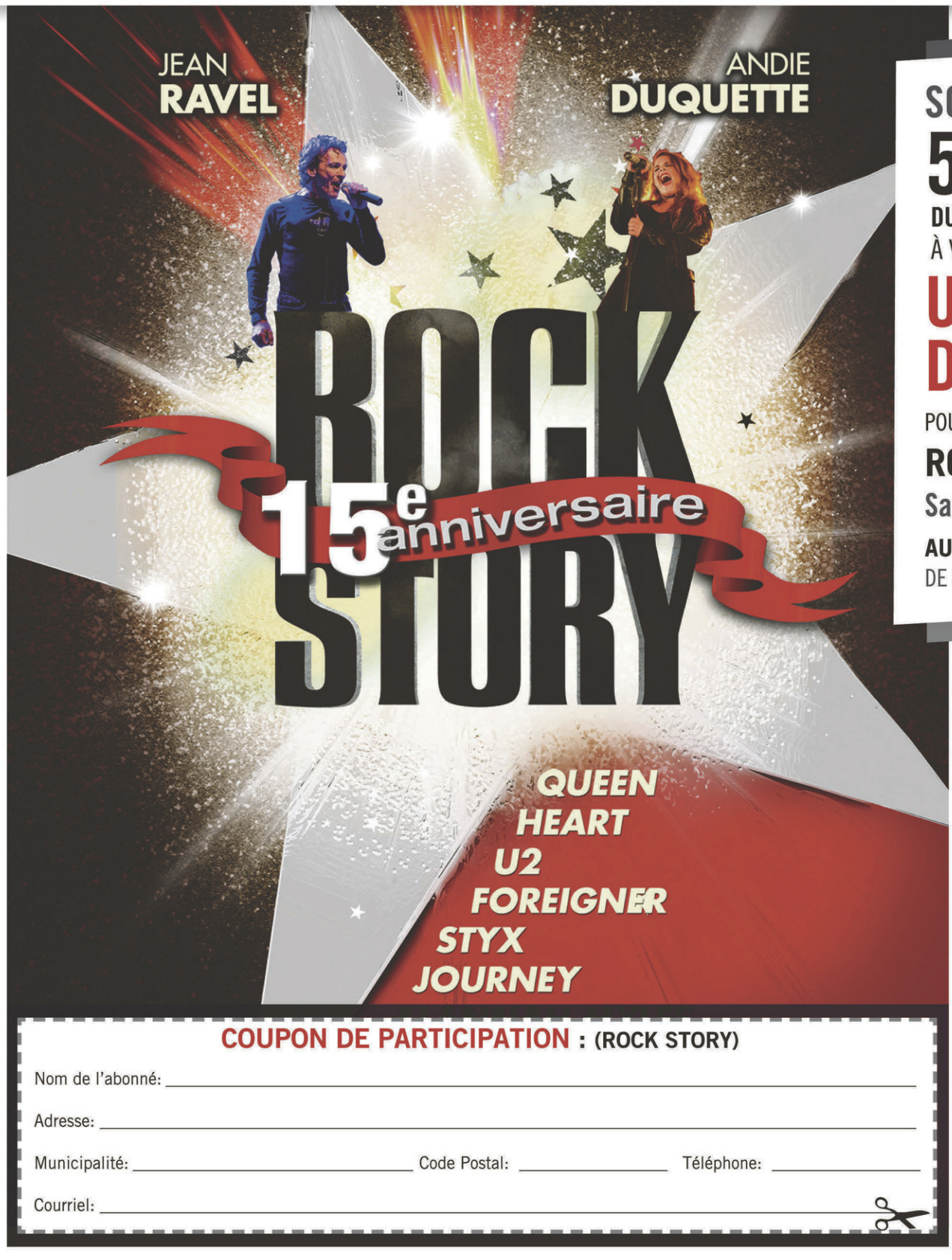
hôte termine en 2e place aux Francouvertes



hôte, le projet musical du Saint-Pien Marc-André Dupaul, a raflé la 2e place dans le cadre de la 26e édition des Francouvertes. Avec ses performances qui se situent quelque part entre le show rock et le DJ set, hôte a réussi à se tailler une place en finale de ce concours qui réunit chaque année 21 artistes émergents de la scène musicale francophone. Les grands honneurs ont été décernés à Rau Ze, dont le soul assumé a séduit le jury et le public. À peine cette aventure terminée, hôte a mis la table à son prochain EP en lançant officiellement la chanson « Chimères », qu'il a d'ailleurs présentée sur scène lors des Francouvertes. Un vidéoclip est également paru pour accompagner cette pièce qui se retrouvera sur l'EP *Saturne en Capricorne* cet automne.
Photo Frédérique Ménard-Aubin

LES ABONNÉS
AU SPECTACLE
ROCK STORY

Le Courrier de Saint-Hyacinthe



SOYEZ PARMI LES
5 ABONNÉS
DU COURRIER DE SAINT-HYACINTHE
À VOUS MÉRITER…
UNE PAIRE DE BILLETS
POUR ASSISTER AU SPECTACLE
ROCK STORY
Samedi 25 juin à 20h00
AU CENTRE DES ARTS JULIETTE-LASSONDE
DE SAINT-HYACINTHE

COMMENT PARTICIPER:

1 - Seuls les abonnés du Courrier sont éligibles au concours.
2 - Vous devez remplir le coupon ci-contre et le retourner à l'adresse suivante :
LES ABONNÉS DU COURRIER AU SPECTACLE
655, av. Sainte-Anne,
Saint-Hyacinthe, Qc J2S 5G4
3 - Les coupons doivent être reçus à nos bureaux avant le vendredi 17 juin 2022 à 10 h.
4 - Le tirage aura lieu le vendredi 17 juin 2022 à 12 h.
5 - Inscrire le nom de l'abonné sur le coupon.
6 - Aucune photocopie, ni fac-similé ne seront acceptés.

212196

COUPON DE PARTICIPATION : (ROCK STORY)

Nom de l'abonné: _____

Adresse: _____

Municipalité: _____ Code Postal: _____ Téléphone: _____

Courriel: _____

jeux

sudoku

			3			7		
3					4			
9	5	7						2
			2	9			8	
7				3		9		
	8						2	
						5		
			6				3	
1	2						7	4

PROBLÈME Nº 503 | NIVEAU : MOYEN

RÈGLES DU JEU :
compléter la grille avec les chiffres de 1 à 9 de façon à ce que chacun d'eux se retrouve une seule fois dans chaque rangée, chaque colonne et chaque bloc de neuf cases, délimité par le trait foncé.

Solution problème # 503

Sudoku

4	7	6	3	8	9	5	2	1
1	3	2	5	7	6	9	4	8
8	9	5	2	4	1	3	7	6
3	2	1	7	6	5	8	9	4
5	6	9	8	3	4	2	1	7
7	8	4	1	9	2	6	3	5
2	4	3	9	5	8	7	6	9
6	1	7	5	2	3	4	8	9

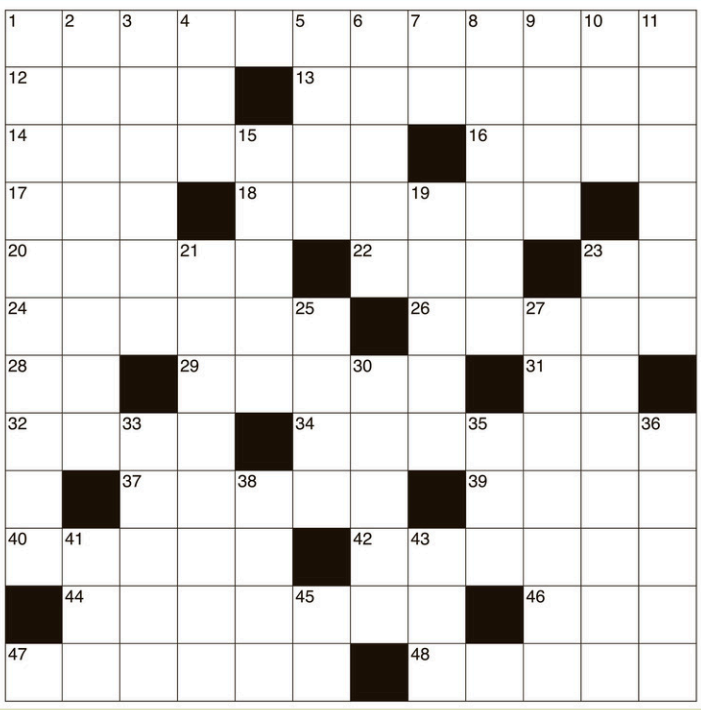
Mot croisés

D	O	S	E	S	■	P	O	S	T	E
■	G	E	N	I	S	S	E	■	A	N	S
S	E	M	I	S	■	E	C	U	M	E	R
U	■	A	R	A	B	E	■	M	E	M	O
H	E	R	A	■	O	S	S	E	L	E	T
T	U	■	E	N	N	U	I	■	U	R	■
N	E	T	T	E	S	■	B	R	O	U	T
A	I	N	S	I	■	R	U	E	■	S	C
C	L	E	■	L	E	U	R	R	E	■	E
I	N	U	T	I	L	E	■	O	E	I	L
P	A	O	N	■	O	U	I	D	I	R	E
E	B	L	O	U	I	S	S	A	N	T	S

Mot mystère

SOLUTION : CAVALIER

mot croisés



HORIZONTALEMENT

1. Fascinants.
12. Oiseau gallinacé.
13. Rumeur publique.
14. Superflu.
16. Centre du cyclone.
17. On la tourne à la porte.
18. Bluffe.
20. De cette façon.
22. Boulevard.
23. Scandium.
24. Immaculées.
26. Jeune pousse d'arbre.
28. Dissimulé.
29. Désagrément.
31. Patrie d'Abraham.
32. Déesse jalouse.
34. Petit os.
37. Se parle au Maroc.
39. Note de service.
40. Se font au printemps.
42. Baver.
44. Elle meugle.
46. Divisions de siècle.
47. Proportionnées.
48. Emploi professionnel.

VERTICALEMENT

1. Repli cutané de l'angle interne de l'œil.
2. Autour d'une grande ville.
3. Félicitent.
4. Obtiennent.
5. Héroïne légendaire grecque.
6. Suinte par les pores de la peau.
7. Affirmation.
8. Aimer avec passion.
9. Désavouée.
10. Présélection.
11. Distingué.
15. Insulaire.
19. Pierre précieuse d'un rouge vif.
21. Principal constituant des graisses animales.
23. Certainement.
25. Bêcheur.
27. Juristes musulmans.
30. Éculées.
33. Font avancer la barque.
35. Attendri.
36. Tronc.
38. La Birmanie s'y trouve.
41. L'unité transcendantale du moi.
43. Pied de vigne.
45. Sigle de Schutzstaffel.

mot mystère

E	S	C	E	E	L	O	I	R	B	A	C	O	E	I	L	L	E	R	E
T	G	R	Y	N	H	O	N	G	R	E	A	N	A	H	K	M	Y	G	A
T	A	E	U	E	C	S	P	O	U	L	A	I	N	S	A	N	G	L	E
E	L	F	B	O	K	O	R	E	G	E	N	A	M	E	U	E	U	Q	S
B	O	E	R	H	C	C	L	U	E	T	R	I	V	I	E	R	E	T	N
R	P	G	I	A	L	R	O	U	O	E	R	U	T	N	O	M	A	O	C
U	V	A	C	R	E	E	A	J	R	C	S	T	Y	L	E	L	L	H	Y
O	A	S	O	N	S	L	L	P	B	E	N	A	Z	E	L	A	E	E	C
C	M	S	L	A	U	E	L	O	N	O	E	O	A	E	T	V	N	O	R
E	B	E	E	I	O	V	U	L	L	R	U	I	C	E	A	O	M	E	P
N	L	R	R	S	R	A	R	O	E	T	E	C	R	L	P	P	Y	A	S
I	E	D	E	T	R	G	E	D	R	N	R	T	L	U	L	U	L	R	R
L	I	I	I	O	A	E	I	O	E	O	E	C	S	E	C	E	R	I	O
P	A	S	R	R	C	R	P	R	B	L	R	K	T	E	F	E	U	O	M
I	B	A	T	T	B	S	E	E	C	I	C	J	E	R	W	E	A	T	L
C	R	U	E	S	T	P	L	A	N	O	U	D	E	R	B	Y	D	N	O
S	E	T	A	O	E	L	T	I	D	M	A	N	P	I	S	T	E	O	C
I	X	B	Q	R	E	S	E	D	E	R	I	E	S	R	U	O	C	M	I
D	O	U	O	S	B	R	A	N	A	E	A	T	T	E	L	A	G	E	L
T	E	N	R	O	E	P	T	P	R	E	M	O	R	D	O	P	P	I	H

8 lettres : ÉQUITATION

A
ALEZAN
ALLURE
AMBLE
ATTELAGE
B
BAI
BOUCLE
BRICOLE
BRIDE
C
CABRIOLE
CARROUSEL
CHEVAL
COMPLET
CONCOURS
COURBETTE
COURSE
CRINIÈRE
D
DERBY
DISCIPLINE
DRESSAGE
E
ÉCURIE
ÉCUYER
ÉLEVAGE
ENCOLURE
ÉPERON
ÉTALON
ÉTRIER
ÉTRIVIÈRE
F
FER
G
GALOP
GYMKHANA
H
HARNAIS
HIPPODROME
HONGRE
J
JOCKEY
JUMENT
L
LICOL
M
MANÈGE
MONTOIR
MONTURE
MORS
O
OBSTACLE
ŒILLÈRE
OXER
P
PADDOCK
PALEFRENIER
PARADE
PARCOURS
PISTE
POLO
PONEY
POULAIN
Q
QUEUE
R
RÊNE
ROBE
RUADE
S
SABOT
SANGLE
SAUT
SELLE
SPORT
STALLE
STYLE
T
TOQUE
TROT
W
WESTERN

télévision

Semaine du 10 au 16 juin 2022

cinéma

SRC

	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
09:00	Benny & Joon	14 mille millions de choses à...	Makinium	Ésimésac	Lola et ses frères	Sage femme	Les tontons farceurs
09:30		Vanlab	Par ici la magie				
10:00		Famille magique	Le jour du Seigneur				
10:30		Organisation Super Insolite					
11:00	Ricardo	Ricardo	Les coulisses du pouvoir	Ricardo	Ricardo	Ricardo	Ricardo
11:30	5 chefs dans ma cuisine	5 chefs dans ma cuisine		5 chefs dans ma cuisine	5 chefs dans ma cuisine	5 chefs dans ma cuisine	5 chefs dans ma cuisine
12:00	Le téléjournal midi	Le téléjournal midi	Le téléjournal midi	Le téléjournal midi	Le téléjournal midi	Le téléjournal midi	Le téléjournal midi
12:30	Question de jugement	CHSLD - Au front	La semaine verte	La terre en nous	Question de jugement	Question de jugement	Question de jugement
13:00	Meurtres au paradis	Documentaire		Meurtres au paradis	Meurtres au paradis	Meurtres au paradis	Meurtres au paradis
13:30			L'épicerie				
14:00	Inspecteur Lewis	Joanna	Tout inclus	L'incroyable histoire du facteur Cheval	Les frères Bloom	Emma	Loin de la foule déchaînée
14:30							
15:00		Les enquêtes de Vera	Les nouvelles enquêtes de Miss Fisher				
15:30							
16:00	Bonsoir bonsoir!			Tout inclus	Bonsoir bonsoir!	Bonsoir bonsoir!	Bonsoir bonsoir!
16:30							
17:00	Mallorca	La semaine verte	Les Chefs!	Mallorca	Mallorca	Mallorca	Mallorca
17:30							
18:00	Le téléjournal avec Patrice Roy	Le téléjournal week-end	Le téléjournal week-end	Le téléjournal avec Patrice Roy	Le téléjournal avec Patrice Roy	Le téléjournal avec Patrice Roy	Le téléjournal avec Patrice Roy
18:30		Lâcher prise	Découverte				
19:00	100 génies	Les enfants de la télé		Question de jugement	Question de jugement	Question de jugement	Question de jugement
19:30			Les poilus	La Maison-Bleue	Rétroviseur	L'épicerie	Six degrés
20:00	Ego Trip	Pour emporter	L'autre midi à la table d'à côté	Les Chefs!	Beautés meurtrières	Dans l'oeil du dragon	Prière de ne pas envoyer de fleurs
20:30							
21:00		Enquêtes à Morecambe	Les soirées Carte Blanche	Bonsoir bonsoir!	Bonsoir bonsoir!	Bonsoir bonsoir!	Bonsoir bonsoir!
21:30							
22:00	Le téléjournal	Le téléjournal week-end	Le téléjournal week-end	Le téléjournal	Le téléjournal	Le téléjournal	Le téléjournal
22:30		Doc humanité	Tout simplement country				
23:00	L'arrivée			Ruptures	Faits divers	Les meurtres du Pembrokeshire	Le poison venu du froid
23:30		Twilight, la quatrième dimension	Le redoutable				
00:00				Les mystères de Laura	Les mystères de Laura	Les mystères de Laura	Les mystères de Laura

TVA

	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
09:00	Salut bonjour (6h00)	Salut bonjour week-end (6h00)	Salut bonjour week-end (6h00)	Salut bonjour (6h00)	Salut bonjour (6h00)	Salut bonjour (6h00)	Salut bonjour (6h00)
09:30				Quelque chose d'inattendu	Le chant des marins	La mandoline du capitaine Corelli	La marche
10:00	Combien vaut cette maison?	Bien	Un bon cru				
10:30		Arrive en campagne					
11:00	Le tricheur	Rénover pour louer					
11:30	Mario Dumont	Le guide de l'auto 2022					
12:00	TVA nouvelles	TVA nouvelles	TVA nouvelles	TVA nouvelles	TVA nouvelles	TVA nouvelles	TVA nouvelles
12:30		180	La victoire de l'amour				
13:00	Paddington	Infopublicité		Sur la glace	Mon père	Un homme à la hauteur	Le 15h17 pour Paris
13:30		Les nouvelles aventures d'Aladin	Infopublicité				
14:00			Woody le Pic				
14:30							
15:00	Infopublicité			Infopublicité	Infopublicité	Infopublicité	Infopublicité
15:30	Les feux de l'amour	Les aventuriers de l'arche perdue (15h45)	VR (15h45)	Les feux de l'amour	Les feux de l'amour	Les feux de l'amour	Les feux de l'amour
16:00							
16:30	Top modèles			Top modèles	Top modèles	Top modèles	Top modèles
17:00	TVA nouvelles			TVA nouvelles	TVA nouvelles	TVA nouvelles	TVA nouvelles
17:30			La poule aux oeufs d'or				
18:00		TVA nouvelles	TVA nouvelles				
18:30	Sucré salé	Vis libre ou crève	Les gags	Sucré salé	Sucré salé	Sucré salé	Sucré salé
19:00	Chicago Fire: Caserne 51		LOL	3, 2, 1 BBQ	Van aventure	La course aux vacances	Les gags
19:30			Ford contre Ferrari	Un zoo pas comme les autres	Escouade 99		Arrive en campagne
20:00	Un pied dans la tombe			La belle tournée	9-1-1	S.W.A.T.	Doc
20:30							
21:00		Un justicier dans la ville		La recrue	Le bonheur	Appelle-moi si tu meurs!	L'île de l'amour règle ses comptes
21:30					Les beaux malaises		
22:00	TVA nouvelles			TVA nouvelles	TVA nouvelles	TVA nouvelles	TVA nouvelles
22:30	Sucré salé			Sucré salé	Sucré salé	Sucré salé	Sucré salé
23:00	La liste noire	TVA nouvelles	La belle tournée	Table 19	Sexy et en cavale	Jour de chance	Ligne d'attaque
23:30		Le jour des Patriotes					
00:00	Jack Reacher 2		TVA nouvelles				

TQC

	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
09:00	Chuggington	Les Schtroumpfs 3D	Les Schtroumpfs 3D	Chuggington	Chuggington	Chuggington	Chuggington
09:30	Barbapapa	Miraculous...	Miraculous...	Barbapapa	Barbapapa	Barbapapa	Barbapapa
10:00	Alix et les merveilleux	Dragons: Par-delà les rives	Dragons: Par-delà les rives	Alix et les merveilleux	Alix et les merveilleux	Alix et les merveilleux	Alix et les merveilleux
10:30	Cochon dingue	Grizzy et les lemmings	Grizzy et les lemmings	Cochon dingue	Cochon dingue	Cochon dingue	Cochon dingue
11:00	Lassie	ALVINNN!!! et les Chipmunks	La force fantôme	Lassie	Lassie	Lassie	Lassie
11:30	Dragons: Par-delà les rives	Droners	Droners	Dragons: Par-delà les rives	Dragons: Par-delà les rives	Dragons: Par-delà les rives	Dragons: Par-delà les rives
12:00	Encore plus Génial!	Génial!	Génial!	Génial!	Génial!	Génial!	Génial!
12:30	Kébec	Génial!	Génial!	Ça vaut le coût	Moi j'mange	En ligne	L'indice Mc$ween
13:00	L'avenir nous appartient	Documentaire	La fin des faibles	Deux hommes en or	La Une	Like-moi!	La vigne est belle
13:30						Format familial	
14:00	La Une	Documentaire	Jane Austen: Bienvenue à Sanditon	Cette année-là	Documentaire	Documentaire	Documentaire
14:30							
15:00	L'indice Mc$ween	La vigne est belle	La Une	Code Québec	Ça vaut le coût	Moi j'mange	En ligne
15:30	Les Mutants			Les Mutants	Les Mutants	Les Mutants	Les Mutants
16:00	Chasseurs de Trolls	Moi j'mange	Cette année-là	Chasseurs de Trolls	Chasseurs de Trolls	Chasseurs de Trolls	Chasseurs de Trolls
16:30	Cochon dingue	En ligne		Cochon dingue	Cochon dingue	Cochon dingue	Cochon dingue
17:00	Les Schtroumpfs 3D	Ça vaut le coût	La vigne est belle	Les Schtroumpfs 3D	Les Schtroumpfs 3D	Les Schtroumpfs 3D	Les Schtroumpfs 3D
17:30	Alix et les Merveilleux	L'indice Mc$ween		Alix et les merveilleux	Alix et les Merveilleux	Alix et les Merveilleux	Alix et les Merveilleux
18:00	La Pat'Patrouille	Les enquêtes de Morse	Code Québec	Passe-Partout	Passe-Partout	Passe-Partout	Passe-Partout
18:30	Les Mutants		Kébec	Les Mutants	Les Mutants	Les Mutants	Les Mutants
19:00	Code Québec		Deux hommes en or	Génial!	Génial!	Génial!	Génial!
19:30	Kébec			Ça vaut le coût	Moi j'mange	En ligne	L'indice Mc$ween
20:00	La vigne est belle	Cette année-là	Rallumer les étoiles à Lac-Mégantic	Documentaire	Documentaire	Documentaire	La Une
20:30							
21:00	Deux hommes en or	Le silence des agneaux		Jeux de guerre	Jane Austen: Bienvenue à Sanditon	Millénium: Les hommes qui n'aimaient pas les femmes	Expiation
21:30			Le survenant				
22:00	Titre à confirmer				La fin des faibles		
22:30							
23:00	La fin des faibles			Deux hommes en or	L'avenir nous appartient		Like-moi!
23:30		Jane Austen: Bienvenue à Sanditon					Kébec
00:00	Like-moi!		Like-moi!	L'indice Mc$ween	En ligne	La Une	Génial!

NOOVO

	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
09:00	Ça c'est drôle!	Noovo Le Fil week-end	Noovo Le Fil week-end	Ça c'est drôle!	Ça c'est drôle!	Ça c'est drôle!	Ça c'est drôle!
09:30	Ça c'est drôle!			Ça c'est drôle!	Ça c'est drôle!	Ça c'est drôle!	Ça c'est drôle!
10:00	Un coup de foudre malgré eux	RPM	RPM	Pop Star	Trois filles et un mariage	Le retour de mon ex	La boutique des amoureux
10:30							
11:00		RPM+	RPM+				
11:30							
12:00	Chicago Med	Infopublicité	Infopublicité	Chicago Med	Chicago Med	Chicago Med	Chicago Med
12:30		Infopublicité	Infopublicité				
13:00	Supergirl	La famille est dans le pré	Flashpoint	Supergirl	Supergirl	Supergirl	Supergirl
13:30		SPCA en action					
14:00	Le camp des coeurs brisés	Le grand coup	Les Pierrafeu à Viva Rock Vegas	Petits meurtres et confidences: Rendez-vous meurtrier	L'escroc qui m'a séduite	La fiancée de mon frère	Harcèlement 2.0
14:30							
15:00							
15:30							
16:00	Les Simpson	L'aube de la planète des singes (15h50)	Histoire de dauphin	Les Simpson	Les Simpson	Les Simpson	Les Simpson
16:30	Les Simpson			Les Simpson	Les Simpson	Les Simpson	Les Simpson
17:00	Noovo Le Fil			Noovo Le Fil	Noovo Le Fil	Noovo Le Fil	Noovo Le Fil
17:30							
18:00	Un souper presque parfait			Un souper presque parfait	Un souper presque parfait	Un souper presque parfait	Un souper presque parfait
18:30	Taxi payant	Kingsman: Le cercle d'or	Jours de tonnerre	Le fabuleux printemps de...	Le fabuleux printemps de...	Le fabuleux printemps de...	Le fabuleux printemps de...
19:00	Ça c'est drôle			Après OD dans l'Ouest	Ça c'est drôle!	Ça c'est drôle!	Ça c'est drôle!
19:30	L'enlèvement 2			Le jour J	Max et Livia	Larguées	SPCA en action
20:00				Vendre ou rénover au Québec	Dre Sam		La famille est dans le pré
20:30							...Moi non plus!
21:00			Lendemain de veille	Tous pour un chalet!	Justice à L.A.		Les jeux fous d'Ellen
21:30	Ça c'est drôle	Méchants patrons 2				Ça c'est drôle	
22:00	Noovo Le Fil			Noovo Le Fil	Noovo Le Fil	Noovo Le Fil	Noovo Le Fil
22:30	Les apparences			Le fabuleux printemps de...	Le fabuleux printemps de...	Le fabuleux printemps de...	Le fabuleux printemps de...
23:00				Après OD dans l'Ouest	Silence radio	La sororité	Correspondance fatale
23:30			Ma vie privée sous surveillance	Séparée de ma fille à la naissance			
00:00		Instinct de survie 2					

sports

Entraîneur-chef des Lauréats du Cégep de Saint-Hyacinthe

Football : Sébastien Deschamps à la barre d'Équipe Québec M16

Maxime Prévost-Durand | Le Courrier

L'entraîneur de football Sébastien Deschamps, qui pilote l'équipe des Lauréats du Cégep de Saint-Hyacinthe, ajoutera un autre fait d'armes à sa feuille de route cet été. Il a été désigné entraîneur-chef par intérim d'Équipe Québec des moins de 16 ans (M16) en vue du Défi de l'Est, un tournoi interprovincial qui se tiendra à Sackville, au Nouveau-Brunswick, du 19 au 24 juillet.

Deschamps fera figure de pionnier alors qu'il deviendra le premier entraîneur de niveau collégial à prendre les rênes de la délégation provinciale. Par le passé, il s'agissait toujours d'entraîneurs de niveau universitaire.

Le rôle d'entraîneur-chef d'Équipe Québec M16 avait été préalablement confié à Kevin Régimbald Gagné, du Vert et Or de l'Université de Sherbrooke, mais celui-ci s'est retiré pour des raisons familiales. Sébastien Deschamps, qui avait déjà été nommé coordonnateur offensif de la formation québécoise, a été approché pour prendre le relais et il a accepté sans hésiter. Il conservera également son rôle de coordonnateur offensif.

« Le premier mot qui me vient en tête, c'est fierté. Ça fait 10 ans que je m'implique le plus que je peux avec les équipes du Québec et je suis très reconnaissant d'avoir cette opportunité », a-t-il commenté en entrevue avec LE COURRIER.

« C'est aussi une fierté pour le football maskoutain, je crois. C'est signe que le Cégep de Saint-Hyacinthe commence à faire sa marque dans le football québécois », a-t-il poursuivi.

Depuis son arrivée avec les Lauréats, en 2017, Sébastien Deschamps a soulevé le Bol d'Or à deux reprises en division 3. Ces succès ont permis à la formation maskoutaine de graduer en division 2 en 2020. Deschamps avait auparavant dirigé les Cavaliers du Cégep Champlain de Saint-Lambert et il avait été entraîneur avec les Lynx du Cégep Édouard-Montpetit de Longueuil. En tant que joueur, il avait atteint les rangs universitaires avec les Stingers de l'Université Concordia.

L'implication des entraîneurs avec Équipe Québec est entièrement bénévole. « Je le fais par passion pour le développement des joueurs et pour la fierté de représenter le Québec », indique Deschamps.

Sa nomination comme entraîneur-chef d'Équipe Québec M16 est survenue à l'aube du camp de sélection sur invitation qui s'est déroulé en mai et qui a regroupé 116 joueurs. Au terme de cette étape, 54 joueurs ont été choisis pour participer au dernier camp de sélection qui se tiendra à la mi-juillet en vue de former l'équipe de 40 joueurs qui se rendra au Nouveau-Brunswick.

« Il y a beaucoup de talent. Je suis excité à l'idée de les voir à l'œuvre dans des parties. On aurait eu assez de talent pour faire une deuxième équipe du Québec pour participer au tournoi », a souligné Sébastien Deschamps pour témoigner de la profondeur observée lors du camp de sélection.

Le Défi de l'Est est un tournoi qui regroupe les délégations du Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. Comme à l'habitude, les aspirations seront grandes pour la Belle Province.

« Le but, ce ne sera pas de finir deuxième, ce sera de finir premier », avertit Sébastien Deschamps en évoquant l'historique victorieux du Québec à ce rendez-vous. Lors du dernier tournoi, la formation québécoise M16 avait d'ailleurs remporté aisément l'or avec une victoire de 28 à 6 en finale contre l'Ontario.



Sébastien Deschamps est le premier entraîneur issu du milieu collégial à être nommé à la barre d'Équipe Québec M16. Photo François Larivière | Le Courrier ©

Sur une autre note, le demi défensif Émile Lafontaine, une recrue qui fera son arrivée avec les Lauréats à l'automne, fait partie du processus de sélection d'Équipe Québec M18 qui participera à la Coupe Canada cet été. ←

Ultimate scolaire : le Drakkar champion régional à sa première saison



Le Drakkar de la polyvalente Hyacinthe-Delorme a remporté le championnat régional d'ultimate scolaire du RSEQ Montérégie, samedi, dans la catégorie juvénile. Malgré des conditions venteuses, l'équipe maskoutaine a été dominante en finale avec une victoire de 14 à 1 face à l'école secondaire Polybel de Beloeil. Ce titre venait couronner un printemps rempli de succès pour le Drakkar, qui a présenté une fiche de sept victoires et une seule défaite en saison régulière. C'était la première année que la polyvalente Hyacinthe-Delorme formait une équipe d'ultimate scolaire. L'ensemble des joueurs du Drakkar avaient toutefois de l'expérience en ultimate puisqu'ils évoluaient déjà avec le club Ultimate Saint-Hyacinthe. Les entraîneurs étaient aussi issus d'Ultimate Saint-Hyacinthe. Photo Jason Gauvin

sports

Le Club de judo de Saint-Hyacinthe fête un demi-siècle d'existence

Maxime Prévost-Durand | Le Courrier

Le Club de judo de Saint-Hyacinthe célèbre ces jours-ci son 50e anniversaire. En sol maskoutain, rares sont les clubs sportifs qui ont une telle histoire. Mais ce qu'il y a de plus exceptionnel encore, c'est que depuis ses débuts, il est porté à bout de bras par la même personne : Louis Graveline.

À l'âge de 77 ans, Louis Graveline est toujours présent sur les tatamis à enseigner aux athlètes. Il en est d'ailleurs à sa troisième génération d'élèves en formation. Et s'il permet au club d'être toujours vivant cinq décennies plus tard, le club le rend, lui aussi, encore bien vivant.

« Des bobos de vie, j'en ai, mais dès que je commence à donner un cours, je ne sens plus mes bobos et le mental va bien. Je ne me vois pas dépérir », souligne M. Graveline dans une longue entrevue accordée au COURRIER.

La pandémie lui a d'ailleurs confirmé que sa place se trouve toujours sur les tatamis. « Je me suis retrouvé à être assis sur mon divan à regarder Crave et je me suis dit : ça va être ça à ma retraite? Oh non! », s'exclame le Maskoutain, habitué d'enseigner au club cinq soirs par semaine et les fins de semaine.

DES CÉLÉBRATIONS RETARDÉES

Fondé en 1971 par Louis Graveline lui-même, le Club de judo de Saint-Hyacinthe aurait dû fêter ses 50 ans l'an dernier, mais puisque la pandémie a compromis toute une saison, les célébrations ont été retardées.

Avec la fin de la plupart des mesures sanitaires ce printemps, une soirée festive a été organisée le 28 mai au Centre communautaire La Providence pour souligner cet anniversaire. Des dizaines de judokas d'hier à aujourd'hui étaient entre autres réunis.

La seule athlète du club à avoir atteint les Jeux olympiques, Luce Baillargeon, était d'ailleurs présente pour saluer l'importance que le club et ses entraîneurs Louis Graveline et Sylvie Guertin ont eue dans son parcours, qui l'a conduite jusqu'aux Jeux olympiques de Sydney en 2000.

Au fil des années, plusieurs autres judokas talentueux sont passés par le Club de judo de Saint-Hyacinthe. Un peu plus d'une dizaine d'entre eux ont été sacrés champions canadiens, le premier étant Jean Sauriol. Certains ont même réussi à participer à des épreuves internationales, dont Benjamin Daviau il y a quelques années. Louis Graveline a également formé 79 ceintures noires – une 80e s'ajoutera en juin – depuis ses débuts comme entraîneur.

DES DÉBUTS À LA DURE

Passionné de son sport, Louis Graveline s'était tourné vers le rôle d'entraîneur après que les blessures l'ont contraint à arrêter la compétition. En 1971, Jean Mondoux lui léguait l'activité de judo qu'il avait lancée à Douville et le Club de judo de Saint-Hyacinthe voyait officiellement le jour.

Après quelques années à partager ses cours entre l'école Sainte-Eugénie et le centre des loisirs de Douville, le club avait emménagé au sous-sol du centre culturel de Saint-Hyacinthe en 1975, où il a élu domicile pendant près de 40 ans. L'excitation d'avoir un local permanent – bien que loin d'être bucolique avec la poussière et l'odeur de chlore qu'on y trouvait – avait été de courte durée puisqu'au cours des cinq premières années à cet endroit, le club a dû surmonter une inondation et un incendie criminel.

« Ça a été un début de parcours assez rock'n'roll, se remémore Louis Graveline. On avait tout reconstruit. Je me disais : qu'est-ce que je fais si j'arrête le judo? Je ne voyais pas arrêter. »

Grâce au dévouement de l'entraîneur et des gens qui l'ont entouré au fil des années, le club a pu continuer de vivre et il a constamment continué d'évoluer depuis. Avec ses implications en milieu scolaire, d'abord avec les Lauréats du Cégep de Saint-Hyacinthe et depuis 2008 avec le programme sport-études de l'École secondaire Fadette, le Club de judo de Saint-Hyacinthe a pu développer et encadrer la relève dans un contexte de haut niveau, en plus d'accompagner des élèves de tous les calibres dans le cadre de ses activités régulières.

En 2014, après 39 années dans le sous-sol du centre culturel, le Club de judo de Saint-Hyacinthe avait enfin pu voir la lumière du jour en étant relocalisé par la Ville dans le nouveau complexe multisports C.-A.-Gauvin.

Depuis quelques années, Louis Graveline offre également un programme spécifique aux personnes âgées qu'il a développé pour leur enseigner à tomber sans se blesser.

Le vétéran entraîneur, qui vient d'ailleurs d'être le premier récipiendaire du prix « Contribution de toute une vie » de Judo Canada, ne voit pas encore le jour où il arrêtera. « Le fait que je continue, c'est que je me sens utile, dit-il. [...] Mais je pense que quand je ne serai plus là, le club va continuer. Les bases techniques sont fortes, les gens aiment le judo et ils aiment aider. » ←



Louis Graveline porte à bout de bras le Club de judo de Saint-Hyacinthe depuis ses débuts en 1971. On le voit ici en compagnie de sa conjointe Sylvie Guertin, présidente du club. Photo François Larivière | Le Courrier ©



Luce Baillargeon, aux côtés de Louis Graveline, a marqué l'histoire du Club de judo de Saint-Hyacinthe en étant la seule athlète en 50 ans à participer aux Jeux olympiques. Photo François Larivière | Le Courrier ©



Une soirée festive a réuni plusieurs athlètes d'hier à aujourd'hui pour célébrer les 50 ans du Club de judo de Saint-Hyacinthe. Photo François Larivière | Le Courrier ©

Championnat canadien de natation artistique

Charlie Breault impériale malgré son jeune âge

Maxime Prévost-Durand | Le Courrier

La nageuse artistique Charlie Breault a impressionné au championnat canadien de natation artistique, qui s'est tenu à Québec à la mi-mai. Même si elle était surclassée dans la catégorie des 13-15 ans, la Maskoutaine de 12 ans a remporté la médaille d'or en figures individuelles, en duo et en équipe, en plus de mettre la main sur une médaille d'argent en solo.

Ces performances s'ajoutent au palmarès grandissant de la jeune athlète, qui apparaît sans contredit comme l'un des plus beaux espoirs à surveiller dans les prochaines années sur la scène de natation artistique au Québec, mais aussi à travers le Canada.

Charlie a livré la meilleure performance de la compétition en figures individuelles au sein d'une catégorie où 212 athlètes étaient regroupées et où elle était l'une des plus jeunes nageuses alors que jusqu'à trois ans la séparaient de certaines rivales.

Celle qui s'entraîne avec le club Montréal Synchro est d'ailleurs passée bien près de rafler tout l'or à l'enjeu. Une seule nageuse a réussi à la devancer à l'épreuve solo, et ce, par un tout petit point. Charlie a tout de même récolté l'argent à cette épreuve où 41 nageuses livraient une performance.

Avec sa partenaire Émily McMahon, elle a offert une performance sans faille qui les a menées tout droit vers la première marche du podium. Charlie a également contribué au succès de l'équipe 13-15 ans du club Montréal Synchro, qui a raflé l'or.

Une autre Maskoutaine, Kelly-Anne Alie, faisait partie de cette équipe championne de Montréal Synchro. En plus de participer à ce succès collectif, l'adolescente a elle aussi brillé sur le plan individuel avec une 11e place en figures parmi les quelque 200 athlètes en compétition. En duo, Kelly-Anne a enregistré une belle 4e place avec sa partenaire Lori Labelle, ratant le podium par un maigre 0,43 point.

CHAMPIONNAT QUÉBÉCOIS : DES PODIUMS POUR LES VESTALES

Du côté du championnat québécois de natation artistique, des athlètes du club Les Vestales de Saint-Hyacinthe sont montées sur le podium à différentes épreuves.

Britany Pelletier a livré l'une des plus belles performances avec une 2e place en figures et une 1re place en solo chez les 13-15 ans. Dans ce même groupe d'âge, Amanda Lévesque a terminé au 8e rang en solo et au 15e échelon en figures, en plus d'ajouter une 6e place en duo avec sa coéquipière Florence Marchesseault.

Lauryann Léveillé a aussi été médaillée à trois occasions chez les 16-20 ans, récoltant l'or en duo technique avec Chloé Jodoin, l'argent en solo libre et le bronze en solo technique. Annabelle Marchesseault a quant à elle terminé 11e en solo technique et 15e en solo libre. ←



Charlie Breault a obtenu une impressionnante récolte de médailles au championnat canadien de natation artistique, et ce, même si elle était l'une des plus jeunes dans sa catégorie. Photo gracieuseté

Omnium international de Saint-Hyacinthe : des plans bousculés par la pluie?



L'Omnium international de Saint-Hyacinthe, un nouveau tournoi de tennis en fauteuil roulant de la série Future de l'ITF qui débute ce matin, devra sans doute lancer ses activités à Montréal plutôt qu'au Complexe de tennis Services financiers Guy Duhaime du centre-ville de Saint-Hyacinthe. Avec la pluie attendue aujourd'hui, les organisateurs se préparaient à déplacer les deux premières journées de compétition au Stade IGA, à Montréal, où se trouvent des terrains intérieurs de terre battue. Une décision officielle devait être prise hier soir à la suite du tirage au sort. Si la météo le permet, le tournoi poursuivra ses activités comme prévu à Saint-Hyacinthe samedi et dimanche. Les spectateurs pourront assister aux matchs gratuitement. Sur la photo, on aperçoit le meilleur joueur québécois, Jean-Paul Melo, qui fera partie des athlètes en action à l'Omnium de Saint-Hyacinthe. Photo tirée du site de ParasportQuébec

Nouveau terrain de pickleball à Sainte-Hélène-de-Bagot



La Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot s'est dotée d'un terrain de pickleball pour répondre à une demande grandissante de ses citoyens. « La demande était forte, notamment pour un groupe d'une dizaine d'aînés qui joue deux matins par semaine », mentionne la coordonnatrice en loisirs à la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, Olivia Bourque. Inauguré le 5 mai, le nouveau terrain de pickleball se situe au terrain des loisirs, à proximité du terrain de tennis. La Municipalité a transformé l'un des deux terrains de tennis qu'elle possédait pour en faire un terrain de pickleball. Le marquage a été effectué au début du mois de mai et un filet amovible a été installé. Photo Robert Gosselin | Le Courrier ©

LE PLUS GRAND INVENTAIRE DE LA RÉGION!
200 VÉHICULES NEUFS DISPONIBLES + 135 VÉHICULES D'OCCASION



EXCLUSIVITÉ ST-HYACINTHE CHRYSLER
2 ANS D'ENTRETIEN GRATUIT MOPAR



RAM

JUSQU'À 12 500$ DE RABAIS

TOUT RABAIS MANUFACTURIER INCLUS, SUR CONDITIONS

Photos à titre indicatif seulement



ST-HYACINTHE
CHRYSLER DODGE JEEP RAM FIAT
OUVERT LE SAMEDI

MEMBRE DU GROUPE AUTOMOBILE EN DIRECT

450 773-8551
www.sthyacinthechrysler.com

sthyacinthechrysler.com
PROMO WEB
service-valet | neufs/occasion
achat en ligne | pièces Mopar

AU SERVICE DES MASKOUTAINS DEPUIS PLUS DE 50 ANS!

212158